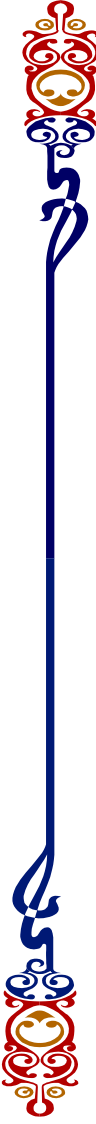




MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



Campagne de recrutement et d'affectation
des maîtres de conférences
et des professeurs des universités

Session 2009

(données quantitatives disponibles au 1^{er} septembre 2009)

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES
Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes
DGRH A1-1

TABLE DES MATIÈRES

	Page
☞ Table des matières	II
☞ Bilan de la session 2009 - Commentaires	
Avertissement	IV
Dispositions réglementaires	V
Résultats globaux du recrutement 2009	VII
Bilan des postes pourvus par les établissements	XI
Détachements et mutations	XVIII
Recrutements par concours - Taux de couverture global	XXII
Recrutement des professeurs des universités	XXV
Recrutement des maîtres de conférences	XXXIII
Analyse des postes non pourvus	XXXIX
☞ Synthèse du recrutement	1
Tableau S - 1 : synthèse des sessions dites « synchronisée » et « fil de l'eau »	2
Tableau S - 2 : session « synchronisée »	3
Tableau S - 3 : session « fil de l'eau »	4
Tableau S - 4 : bilan par établissement des postes publiés et pourvus	5
Tableau S - 5 : synthèse des candidats et des candidatures	9
Tableau S - 5a : nombre de candidatures des candidats nommés	10
Tableau S - 5b : répartition par section des candidatures des candidats nommés	11
☞ Bilan des opérations de mutation et de détachement	12
Tableau I : bilan global des opérations de mutation et de détachement	13
Tableau I - a : analyse par section des mutations et détachements des MCF (article 26-I-1)	14
Tableau I - b : analyse par section des mutations et détachements des PR (article 46-1)	15
Tableau I - c : analyse par section des mutations et détachements des PR (article 51)	16
Tableau I - d : analyse par académie et grande discipline des postes pourvus par les PR mutés	17
Tableau I - e : analyse par académie et grande discipline des postes pourvus par les MCF mutés	18
Tableau I - f : solde académique des mutations par grande discipline	19
Tableau I - g : soldes migratoires des mutations des PR et des MCF, 2004 à 2008	20
☞ Bilan global des opérations de recrutement	21
Tableau II : Bilan des opérations de recrutement, répartition globale	22
Tableau II - a : analyse par section du taux de couverture des postes de PR et de MCF	23
Tableau II - b : analyse par section et qualification des postes de PR et de MCF offerts	24
Tableau II - c : ratio par corps et discipline des qualifications 2009 et des postes offerts	25
☞ Bilan du recrutement des professeurs des universités	26
Tableau III - a : analyse par section (article 46-1)	27
Tableau III - b : analyse par section (article 46-3)	28
Tableau III - c : analyse par section (article 46-4)	29
Tableau III - d : analyse par académie et grande discipline des postes pourvus par des anciens	30

Tableau III - e : analyse par section de l'agrégation externe et interne (articles 49-2-1 et 49-2-2)	31
Tableau III - f : analyse par section et sexe des PR recrutés	32
Tableau III - g : analyse par section, sexe et âge moyen des PR recrutés	33
Tableau III - h : répartition par ancienneté dans le corps des MCF et groupe de disciplines	34
Tableau III - i : bilan de la qualification 2009 par section des PR recrutés	35
Tableau III - j : répartition des qualifications 2009 par section et sexe des PR recrutés	36
Tableau III - k : analyse des postes pourvus par section et par année de qualification du PR	37
Tableau III - l : analyse des postes pourvus par section des PR qualifiés et nommés en 2009	38
☞ Bilan du recrutement des maîtres de conférences	39
Tableau IV - a : analyse par section (article 26-I-1)	40
Tableau IV - b : analyse par section (articles 26-I-2 et 26-I-3)	41
Tableau IV - c : analyse par section et par sexe du recrutement des MCF	42
Tableau IV - d : analyse par section, sexe et âge moyen des MCF recrutés	43
Tableau IV - e : bilan de la qualification 2009 par section des MCF recrutés	44
Tableau IV - f : répartition des qualifications 2009 par section et sexe des MCF recrutés	45
Tableau IV - g : analyse des postes pourvus par section et année de qualification du nommé MCF	46
Tableau IV - h : analyse des postes pourvus par section des MCF qualifiés et nommés en 2009	47
☞ Bilan des postes non pourvus	48
Tableau V : analyse des postes non pourvus, bilan global	49
Tableau V - a : analyse par section des postes non pourvus (article 26-I-1)	50
Tableau V - b : analyse par section des postes non pourvus (article 26-I-2)	51
Tableau V - c : analyse par section des postes non pourvus (articles 46-1)	52
Tableau V - d : analyse par section des postes non pourvus (articles 46-4 et 51)	53
☞ Table des disciplines ou sections du Conseil national des universités	55

AVERTISSEMENT

La session 2009 du recrutement des enseignants-chercheurs universitaires a été organisée selon la nouvelle procédure issue de la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi LRU) et du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités (PR) et du corps des maîtres de conférences (MCF), dans la rédaction découlant des décrets n° 2008-333 du 10 avril 2008 et n° 2009-460 du 23 avril 2009.

C'est la première campagne où le nouveau dispositif concerne tous les établissements d'enseignement supérieur : rappelons qu'en 2008 il avait été mis en œuvre uniquement dans les dix universités devant accéder aux responsabilités et compétences élargies prévues par la loi et ayant accepté de l'expérimenter¹.

Le décret du 23 avril 2009 a donné aux établissements une entière liberté pour déclarer la vacance des postes offerts à un recrutement, par la voie de la mutation, du détachement ou du concours. Ils peuvent donc organiser ces recrutements au « fil de l'eau ». Toutefois, compte tenu des contraintes propres au calendrier de l'année universitaire et en particulier de la rentrée universitaire des étudiants, le Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche de la DGRH a proposé aux établissements d'organiser une session dite « synchronisée » dans laquelle ils pouvaient s'inscrire.

L'étude qui suit présente les résultats de la session « synchronisée » qui est aujourd'hui achevée : on dispose de toutes les données permettant d'en établir le bilan, à l'image des études publiées les années précédentes pour les premières sessions de recrutement. Le lecteur observera que cette session a concerné 88,62 % des postes offerts au recrutement.

Les recrutements au « fil de l'eau », terminés au 1^{er} septembre, sont donc écartés des statistiques présentées, sauf dans trois des tableaux de synthèse qui introduisent l'analyse. Dans ce cadre, d'autres concours se poursuivent pour des nominations postérieures au 1^{er} septembre, ou pourront être organisés avant la fin de 2009.

Un bilan définitif de la campagne 2009 des recrutements, portant sur l'ensemble des résultats, sera donc dressé à partir de janvier 2010.

L'étude a été réalisée par :

- ☞ Loïc THOMAS, chef du bureau des études de gestion prévisionnelle (DGRH A1-1),
- ☞ Pasquin ROSSI, ingénieur de recherche au bureau DGRH A1-1,
- ☞ Jacques SIMON, chargé de mission auprès du sous-directeur des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes.

¹ - Il s'agissait des universités Aix-Marseille 2 , Aix-Marseille 3, Bordeaux 2, Clermont-Ferrand 1, Corte, Marne-la-Vallée, Lyon 2, Paris 5, Evry et Cergy-Pontoise.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

La session 2009 du recrutement des enseignants-chercheurs est donc la première campagne où tous les établissements d'enseignement supérieur ont mis en œuvre la nouvelle procédure issue de la loi LRU et du décret statutaire du 6 juin 1984 dans sa rédaction résultant des décrets du 10 avril 2008 et du 23 avril 2009.

Les nouvelles dispositions réglementaires portent principalement sur la création de comités de sélection, le rôle du conseil d'administration de l'établissement, le droit de veto dont dispose le chef d'établissement et le calendrier de la procédure.

Les comités de sélection

Les comités de sélection ont été institués par le décret du 10 avril 2008, en vue du recrutement des PR et des MCF. Ils sont chargés d'étudier et de donner un avis sur les dossiers des candidats et exercent de ce point de vue les compétences dévolues antérieurement aux commissions de spécialistes.

Un comité est constitué pour chaque emploi à pourvoir. Le conseil d'administration, siégeant en formation restreinte aux représentants élus des enseignants-chercheurs, des chercheurs et personnels assimilés, délibère une première fois pour préciser l'effectif total du comité, entre 8 et 16, le nombre des membres choisis hors de l'établissement et le nombre de ceux choisis parmi les enseignants de la discipline en cause. Au cours d'une seconde délibération, il adopte la liste des membres, lesquels sont proposés par le président ou le directeur de l'établissement qui a recueilli l'avis du conseil scientifique. Sont considérés comme membres extérieurs à l'établissement les enseignants-chercheurs et personnels assimilés qui ne sont pas électeurs pour les élections au conseil d'administration ; peuvent être choisis des universitaires et des chercheurs d'institutions étrangères, d'un rang au moins égal à celui auquel postulent les candidats. La composition de chaque comité est rendue publique avant le début de ses travaux.

Lorsqu'il s'agit d'un recrutement de maître de conférences, le comité de sélection est composé à parité de MCF et personnels assimilés et de PR et personnels assimilés. Pour un recrutement de professeur, seuls des PR et personnels assimilés doivent former le comité. Le conseil d'administration choisit le président du comité parmi ses membres.

Il faut signaler que nul ne peut appartenir simultanément à des comités de sélection en activité dans plus de trois établissements. Un comité cesse son activité à la date à laquelle il transmet ses avis au conseil d'administration de l'établissement.

Un comité de sélection peut être commun à plusieurs établissements associés à cette fin, notamment dans le cadre d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur. Il est créé par une délibération adoptée en des termes identiques par chaque conseil d'administration des établissements concernés. Ses membres sont proposés en commun par les présidents et directeurs des établissements associés. Les modalités de composition de ce comité sont identiques à celles des comités constitués pour un établissement. Dans un tel comité, sont considérés comme membres extérieurs les enseignants-chercheurs et personnels assimilés qui ne sont pas électeurs pour les élections au conseil d'administration de l'établissement dans lequel le poste est à pourvoir.

Le comité de sélection examine les dossiers des candidats à un recrutement, par la voie de la mutation, du détachement ou du concours.

Lorsque des candidats se présentent au titre de la mutation ou du détachement, leurs dossiers sont transmis au conseil scientifique qui émet un avis sur chaque candidature. Cet avis est transmis au comité de sélection.

Au vu des rapports présentés pour chaque candidat par deux de ses membres, le comité établit la liste des candidats qu'il souhaite entendre. Il siège valablement si la moitié de ses membres sont présents, parmi lesquels

une moitié au moins de membres extérieurs. Les membres peuvent participer aux réunions par tout moyen de télécommunication permettant leur identification et leur participation effective : ils sont alors réputés présents pour tous les calculs de quorum et de majorité ; toutefois le comité ne peut siéger valablement si le nombre des membres physiquement présents est inférieur à quatre.

Les candidats sélectionnés pour l'audition peuvent demander à être entendus par les mêmes moyens de télécommunication.

Les articles 35 et 51 du statut établissant la priorité des mutations sur les concours ont été abrogés. Le comité de sélection examine donc en même temps les candidatures à la mutation, au détachement et au concours. Il peut toutefois soumettre au conseil d'administration des avis distincts pour chacune des trois voies de recrutement.

Après ces auditions, le comité de sélection délibère et donne un avis motivé sur toutes les candidatures et, le cas échéant, sur un classement des candidats ; la délibération est acquise à la majorité des membres présents et, en cas de partage des votes, la voix du président est prépondérante. Ces avis sont transmis au conseil d'administration, après quoi il est mis fin à l'activité du comité.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'établissement fonctionne comme jury de recrutement. Il siège en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés d'un rang au moins égal à celui de l'emploi postulé. Il délibère à partir des avis formulés par le comité de sélection, accompagné le cas échéant de celui du conseil scientifique, et peut, s'il l'estime nécessaire, se faire communiquer toute pièce du dossier des candidats.

Il propose au ministre chargé de l'enseignement supérieur le nom du candidat sélectionné ou une liste de candidats classés par ordre de préférence.

La nomination dans le corps des MCF relève toujours de la compétence du ministre, celle dans le corps des PR de la compétence du président de la République.

Le président ou le directeur de l'établissement

Le président ou le directeur de l'établissement peut émettre un avis défavorable motivé sur le candidat retenu par le conseil d'administration ou sur l'un des candidats classés.

Sauf le cas où il émet un avis défavorable motivé, il transmet le nom du candidat sélectionné ou la liste des candidats classés au ministre ; en aucun cas, il ne peut modifier l'ordre de la liste de classement.

Lorsque l'emploi à pourvoir est affecté à une école ou à un institut faisant partie d'une université, le président ou le directeur de l'établissement ne peut transmettre le nom du candidat sélectionné ou la liste de classement si, dans les 15 jours suivant la réunion du conseil d'administration, le directeur de l'école ou de l'institut a émis un avis défavorable motivé sur ce recrutement.

Le calendrier de la procédure

Comme on l'a signalé ci-dessus, les établissements ont désormais une entière liberté pour déclarer la vacance des postes offerts à un recrutement : ils peuvent donc organiser ces recrutements au « fil de l'eau ». L'opportunité offerte de s'inscrire dans la session dite « synchronisée » a visé à leur faciliter la tâche et à optimiser l'affectation des nouveaux enseignants-chercheurs dont on sait que, dans une très large majorité, ils prennent leurs fonctions à la rentrée universitaire.



RÉSULTATS GLOBAUX DU RECRUTEMENT 2009 (Tableaux S - 1, S - 2, S - 3, S - 5)

Les trois premiers tableaux proposés constituent une introduction à l'étude. Le tableau S - 1 présente la synthèse des résultats de la session « synchronisée » et des recrutements au « fil de l'eau », établie au 1^{er} septembre 2009. Le tableau S - 2 détaille le bilan de la seule session « synchronisée », et le tableau S - 3 celui des recrutements au « fil de l'eau ».

Les autres tableaux statistiques de l'étude analysent uniquement les résultats de la session « synchronisée », ceci afin d'établir les comparaisons nécessaires avec les sessions antérieures.

Un bilan définitif de la campagne 2009 des recrutements, portant sur l'ensemble des résultats de l'année, session « synchronisée » et recrutements au « fil de l'eau », sera établi à partir de janvier 2010.

Postes publiés

Au 1^{er} septembre 2009, le volume global des publications décidées par les établissements s'élève à 3 533 postes d'enseignant-chercheur, vacants ou susceptibles de le devenir, pour des affectations à la rentrée universitaire 2009 : 2 216 pour des recrutements de MCF, 1 317 pour des recrutements de PR (cf. tableau S - 1).

3 131 l'ont été au titre de la session « synchronisée », soit 88,62 % du total, et 402 dans le cadre des recrutements au « fil de l'eau », soit 11,38 % de l'ensemble (cf. tableaux S - 2 et S - 3).

Les cinq années précédentes, avaient été publiés à la première session des recrutements (hors liste d'aptitude des assistants - article 62 du statut), pour une affectation au 1^{er} septembre :

Année	Nombre de postes total	Nombre de postes MCF	Nombre de postes PR
2008	3 391	2 060	1 331
2007	3 324	2 135	1 189
2006	3 509	2 318	1 191
2005	3 020	1 967	1 053
2004	3 124	1 975	1 149

La comparaison entre le volume global des publications enregistrées au 1^{er} septembre 2009 et celui des premières sessions de recrutement des années antérieures se justifie dans la mesure où on rapproche l'ensemble des possibilités offertes aux candidats d'être affectés sur un emploi au plus tard à la rentrée universitaire.

Par rapport à la première session des recrutements 2008, on observe que le nombre global de postes publiés progresse de 4,19 % (+142) ; l'augmentation concerne seulement les recrutements de MCF (+156 emplois, +7,57 %), le nombre de postes de PR étant en petite régression (-14, soit -1,05 %). On se situe même à un niveau légèrement supérieur à 2006 qui avait été, sur le plan des offres de recrutement, une année remarquable.

Pour s'en tenir à la seule session « synchronisée », le nombre total de postes publiés par rapport à la première session 2008 est inférieur de 7,67 % (-260 postes), le recul touchant les postes de MCF comme ceux de PR, les premiers étant moins concernés (-83 emplois, soit -4,03 %) que les seconds (-177 postes, soit -13,30 %).

L'opportunité d'offrir les postes au « fil de l'eau » a permis aux établissements de s'affranchir des contraintes de calendrier propres à l'organisation des recrutements, telles qu'elles existaient auparavant. Jusqu'en 2007, les postes restés vacants à l'issue de la première session de recrutement, et ceux dont la vacance avait été trop tardive pour pouvoir être publiés dans le cadre de la première session, pouvaient faire l'objet de la seconde session de recrutement qui était organisée pour une prise de fonctions au 1^{er} février de l'année suivante. La

seconde session du recrutement 2008 n'a pas été organisée, mais les établissements ont pu ouvrir les postes au titre des recrutements au « fil de l'eau » dès le 1^{er} janvier 2009.

Le nouveau dispositif explique vraisemblablement que moins de postes aient été publiés pour la session « synchronisée » par rapport à la première session 2008 : il y a eu une anticipation grâce aux recrutements au « fil de l'eau ». Mais, au total, il a permis d'élargir l'offre de recrutement.

Cette possibilité leur a sans doute également permis de cibler davantage certains recrutements : il faudra vérifier cette hypothèse à travers l'enquête menée sur les origines des recrutés.

Les représentants des universités participant au groupe de travail mis en place par la DGRH pour suivre la nouvelle procédure de recrutement ont indiqué que leurs instances n'avaient préféré recourir à la modalité du « fil de l'eau » que de façon exceptionnelle. Toutefois, ils ont reconnu son utilité dans la mesure où elle leur a permis de résoudre des problèmes ponctuels.

Postes pourvus

Taux de couverture global

⇒ 3 019 postes sont pourvus, mutations, détachements et concours confondus, 2 010 par des MCF et 1 009 par des PR. Le taux global de couverture s'élève à 87,43 %² (cf. tableau S - 1) ; on est au niveau de la première session de recrutement 2008 (87,65 %) et proche du taux des sessions antérieures. La nouvelle procédure de recrutement n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats observés.

Le tableau suivant montre l'évolution du taux de couverture global depuis 2004 :

Taux de couverture (%)	2009	2008	2007	2006	2005	2004
MCF	91,61	92,67	94,3	94,9	94,3	94,0
PR	80,14	79,61	80,7	78,5	76,0	74,1
Global	87,43	87,65	89,6	89,5	88,1	87,0

↳ cette année, pour le recrutement des MCF, on enregistre donc une chute de 1 point par rapport à l'année dernière, après celle de 1,6 points entre 2007 et 2008 ; le taux de couverture pour les MCF reste néanmoins à un niveau élevé ;

↳ s'agissant du recrutement des PR, la baisse de 1 point enregistrée entre 2007 et 2008 était donc a priori circonstancielle : la progression du taux de couverture pour les PR observée depuis 2004 a semble t'il repris.

⇒ Si on considère la seule session « synchronisée » (cf. tableau S - 2), 2 726 postes sont pourvus, tous types de recrutement confondus, 1 833 par des MCF et 893 par des PR. Le taux global de couverture est de 88,39 %, soit 0,7 point de plus que le résultat de la première session de recrutement 2008.

Sont pourvus :

↳ 92,72 % des postes de MCF, contre 92,67 % pour la première session 2008 ;

↳ 80,67 % des postes de PR, contre 79,61 % pour la première session 2008.

⇒ Le taux de couverture pour les recrutements au « fil de l'eau » terminés au 1^{er} septembre 2009 est inférieur : 79,40 % (cf. tableau S -3). Sans doute, le nombre réduit des postes offerts dans ce cadre amplifie mécaniquement les effets de proportion. Toutefois, il faut poursuivre l'analyse pour comprendre les raisons de

² - Pour calculer ce taux, ont été retirés du total des postes publiés 47 postes ouverts pour les concours de recrutement de PR de l'article 46-3 - voie longue non terminés, ainsi que 33 postes de MCF et de PR pour lesquels la procédure « au fil de l'eau » est en cours.

ce résultat : notamment, il convient d'attendre que tous les recrutements au « fil de l'eau » de 2009 soient achevés afin de voir si ce taux reste à ce niveau.

Taux de couverture des postes offerts aux concours

On a souligné au chapitre précédent que la modification statutaire du 23 avril 2009 a abrogé la priorité des mutations sur les concours. Le comité de sélection examine donc en même temps les candidatures à la mutation, au détachement et au concours, et le conseil d'administration doit donc choisir s'il retient le lauréat du recrutement parmi les candidats à la mutation, au détachement, ou parmi ceux du concours.

⇒ On observe que 3 021 postes³ ont été concernés par les concours, 2 026 postes de MCF et 995 postes de PR, session « synchronisée » et recrutements au « fil de l'eau » confondus. 2 659 sont pourvus, soit un taux de couverture de 88,02 %. Ce taux est à nouveau en baisse par rapport aux années précédentes.

La baisse du taux de couverture pour les concours concerne les deux corps. Le tableau suivant en montre l'évolution :

Taux de couverture (%)	2009	2008	2007	2006	2005	2004
MCF	90,92	92,0	93,7	94,4	93,8	93,4
PR	82,11	83,3	84,2	83,6	81,6	81,8
Global	88,02	88,9	90,7	91,2	90,1	89,8

↳ le taux de couverture des postes de MCF offerts aux concours reste à un niveau élevé, mais il est clair qu'on a atteint un plafond qui semble difficile à dépasser ; les écarts avec les millésimes antérieurs, positifs ou négatifs, semblent être le fait des circonstances plutôt que de tendances affirmées ;

↳ la régression du taux de couverture des postes de PR se confirme ; on note que l'offre de recrutement pour les concours a baissé de 33 postes par rapport à 2008, et que 39 professeurs de moins ont été recrutés par cette voie ; on s'est interrogé sur l'existence, à l'image des recrutements de MCF, d'un plafond qui serait difficilement franchissable : la baisse de 1,2 point enregistrée en 2009, après celle de 0,9 point en 2008, semble confirmer cette hypothèse.

Globalement, le rendement des procédures d'affectation par la voie du concours pour la rentrée 2009 reste excellent, mais effectivement en recul par rapport aux années précédentes.

⇒ Si on s'en tient à la seule session « synchronisée », 2 710 postes ont été concernés par les concours, 1 826 postes de MCF et 884 postes de PR. 2 415 sont pourvus, soit un taux de couverture de 89,11 %. Ce taux est très légèrement supérieur à celui enregistré en 2008 : 88,9 %, en baisse par rapport aux années précédentes.

Sont pourvus :

↳ 92,11 % des postes de MCF, contre 92 % pour la première session 2008 ;

↳ 82,92 % des postes de PR, contre 83,3 % pour la première session 2008.

Candidatures

Le tableau S - 5 présente la synthèse des chiffres relatifs aux candidatures et aux candidats au recrutement sur les postes de MCF et de PR, pour la session « synchronisée ».

³ - Pour ce chiffre, on a retiré les postes pourvus par mutation et détachement et les 80 postes évoqués précédemment (47 pour les concours de recrutement de PR de l'article 46-3 - voie longue non terminés et 33 postes de MCF et de PR pour lesquels la procédure « au fil de l'eau » est en cours).

⇒ 9 430 candidats déclarés recevables ont été enregistrés sur l'application ANTARES-ANTEE pour un recrutement de MCF, détachements, mutations et concours confondus, et 2 159 candidats pour un recrutement de PR, dont 121 pour les concours de l'article 51 ouverts pour des détachements et des mutations dans les seules disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion. Le nombre de candidats à un poste de MCF qui avait diminué de 492 entre 2007 et 2008 (-4,8 %) régresse encore de 214 (-2,22 %). Le nombre de candidats à un poste de PR qui avait augmenté de 190 entre 2007 et 2008 (+8,6 %) diminue cette année de 228 (-9,55 %).

On notera que 824 candidats à un poste de MCF ont constitué un dossier dans l'application qui a été jugé irrecevable, soit 8,03 % du total des candidats s'étant déclarés ; 114 candidats à un poste de PR se sont trouvés dans la même situation, soit 5,02 % du total des candidats s'étant déclarés.

Un candidat MCF a déposé en moyenne 6,6 dossiers de candidatures, chiffre en baisse par rapport à 2008 (7) et 2007 (7,8), et un candidat PR 2,7 dossiers, chiffre qui reste relativement stable par rapport à 2008 (2,6) et 2007 (2,5).

Le tableau S - 5a détaille le nombre de candidatures effectuées par les candidats qui ont été recrutés. Si on s'en tient au recrutement par concours, on observe que 770 lauréats MCF (45,9 % du total) ont déposé plus de 6 dossiers de candidatures, et que 15 d'entre eux en ont fait 50 et plus. Les lauréats PR ont été moins « prolifiques » : 123 (18,8 % du total) ont constitué plus de 3 dossiers de candidatures, dont 11 en ont réalisé 12 et plus.

Le tableau S - 5b précise la situation des candidats recrutés ayant multiplié les candidatures, en mentionnant le nombre des établissements dans lesquels ils ont postulé, les sections du CNU sollicitées et le nombre des candidatures pour chacune d'entre elles. On laissera le lecteur s'approprier le tableau ; soulignons pour l'anecdote que le MCF qui a déposé 89 dossiers les a adressés à 59 établissements, 88 candidatures concernant des postes de la section 06 - sciences de gestion dans laquelle il a été recruté ; le PR qui s'est porté 31 fois candidat l'a fait dans 21 établissements, 23 candidatures concernant des postes de la section 25 - mathématiques dans laquelle il a été nommé.

⇒ Contrairement à une idée fréquemment répandue, le nombre moyen de candidats par poste ouvert n'est pas très grand : 4,77 candidats pour un poste de MCF, chiffre stable depuis 2007, 2,29 pour un poste de PR, hors article 51 (2 en 2008 et 2,1 en 2007) ; on notera que, pour les postes offerts au titre de l'article 51, en moyenne moins d'un candidat par emploi était disponible. Le nombre moyen de candidatures par poste est de 31,64 pour le recrutement de MCF (32,8 en 2008, 36,9 en 2007), de 6,26 pour celui de PR, hors article 51 (5,1 en 2008, 5,2 en 2007).

⇒ 19,44 % des candidats MCF ont réussi à être recrutés, taux qui a très légèrement fléchi par rapport à 2008 (19,8 %). 38,03 % des candidats PR ont connu le même succès (39,7% en 2008).

La petite contraction de la population des candidats au recrutement des MCF enregistrée en 2009 n'explique sans doute pas la baisse d'1 point du taux de couverture des postes de MCF, d'autant que le nombre moyen de candidats par poste n'a pas fléchi. La population des candidats au recrutement des PR a elle aussi diminué, mais l'offre de recrutement a baissé également, et dans une proportion un peu plus grande : ce décalage ne peut justifier à lui seul l'augmentation d'1 point du taux de couverture.



BILAN DES POSTES POURVUS PAR LES ETABLISSEMENTS (cf. tableau S - 4)

Avec la mise en œuvre de la nouvelle procédure de recrutement qui donne aux établissements une maîtrise complète de leur calendrier et de leur organisation, il est apparu judicieux de donner des indications sur le taux de couverture des emplois publiés par établissement. C'est l'objet du tableau S -4 qui présente la synthèse des recrutements terminés au 1^{er} septembre 2009, sessions « synchronisée » et « fil de l'eau » rassemblées, détachements, mutations, concours⁴ confondus.

Les auteurs ne se risqueront pas à une analyse de ces chiffres tant elle est délicate : le taux de couverture enregistré pour chaque établissement, qu'il soit excellent ou un peu moins favorable, dépend de facteurs multiples dont ils n'ont pas connaissance. Par ailleurs, il est clair que le volume des postes proposés joue pour accentuer les proportions, les petits nombres ayant un effet amplificateur. Ils se borneront donc à souligner certains d'entre eux, avec la plus grande objectivité possible.

Résultats globaux par corps

⇒ 138 établissements ont proposé au moins 1 poste au recrutement, soit de MCF, soit de PR.

32 établissements ont réussi à pourvoir tous les emplois qu'ils ont proposés, mais il est vrai que, hormis l'université Paris IV qui a offert 37 postes, les autres établissements ont ouvert 10 postes et moins, et pour 26 d'entre eux moins de 5. A l'opposé, seulement 4 établissements n'ont pu trouver les lauréats qu'ils souhaitaient ; encore faut-il préciser qu'ils n'ont proposé qu'1 ou 2 postes.

Par rapport au taux de couverture global évoqué au chapitre précédent (87,43 %), on observe que 74 établissements ont dépassé cette moyenne nationale. Parmi ceux-ci, on trouve aussi bien des universités qui ont offert un nombre de postes conséquent que des établissements qui ont eu une offre de recrutement plus modeste. Si on considère que pourvoir moins de 7 postes sur 10 est un résultat plutôt défavorable au regard de la moyenne nationale, 13 établissements seulement sont dans ce cas, en dehors des 4 qui n'ont pourvu aucun des postes proposés.

D'un point de vue géographique, on note les bons résultats des établissements franciliens : ils n'ont pas rencontré de difficulté à pourvoir les postes proposés, ce qui traduit leur attractivité. En dehors de l'université Paris IV déjà citée, les universités parisiennes, Paris I, II, V, VI, VII, Paris-Dauphine ont réussi à pourvoir plus de 9 emplois sur 10 ; il faut y adjoindre les universités de la couronne : Paris VIII, X, XI ont connu des succès comparables.

Les universités des grandes métropoles de province ont enregistré également un taux de couverture supérieur à la moyenne nationale : Aix-Marseille II et III, Bordeaux I, III et IV, Clermont-Ferrand II, Grenoble III, Lille III, Lyon II, Montpellier I et III, Nantes, Nice, Rennes II, Toulouse II et III. En revanche, parmi les 13 établissements ayant connu plus de difficultés, on rencontre Grenoble II, Nancy II et Clermont-Ferrand I.

Des universités de villes moyennes, avec une offre de recrutement moins importante, ont eu aussi des résultats très positifs : Toulon, Mulhouse, Angers, Le Mans, Dijon, Caen, Limoges, La Rochelle, Tours ont également un taux de couverture supérieur à la moyenne nationale. Ont obtenu de bons résultats, bien qu'inférieurs à cette moyenne, Amiens, Rouen, Marne-la-Vallée, Metz, Reims, Poitiers.

Les écoles et instituts spécialisés présentent des situations contrastées, soit favorables comme les écoles centrales de Marseille et de Lyon, ou encore l'IEP de Lille, l'INP de Toulouse, l'INSA de Toulouse, ou plus

⁴ - Le tableau S - 4 ne prend pas en compte les 47 postes de PR offerts au titre de l'article 46-3 - voie longue et les 72 ouverts au titre des agrégations des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.

difficiles comme les IEP de Paris, Lyon et Toulouse. Cependant, le nombre de postes offerts par ces établissements est limité, souvent quelques unités : un recrutement en plus ou en moins fait alors progresser ou chuter le taux de couverture dans des proportions importantes.

⇒ S'agissant du recrutement des **PR**, 129 établissements ont proposé au moins 1 poste au recrutement. 29 seulement ont proposé 15 postes et plus, et 79 ont offert moins de 10 postes : dans ces conditions, le taux de succès de l'établissement peut varier de façon conséquente sous l'effet amplificateur des petits nombres.

On a vu que le taux de couverture global est de 80,14 %. 69 établissements ont enregistré un résultat supérieur à cette moyenne nationale, dont 37 ont pu pourvoir tous les postes qu'ils ont proposés ; parmi ces derniers, il faut noter que 31 ont offert 4 emplois ou moins aux candidats ; seule l'université Toulouse III a eu une offre de recrutement plus conséquente avec 23 postes. A l'opposé, 7 établissements qui n'ont offert qu'1 poste n'ont pas réussi à le pourvoir ; 18 autres ont un taux de couverture inférieur à 60 %, ce qui peut révéler de réelles difficultés à trouver le candidat professeur correspondant au profil des emplois proposés.

Les universités franciliennes ont connu des résultats très satisfaisants : Paris I, II, IV, VI, VII, VIII, X et XI, Paris-Dauphine, avec un nombre de postes proposés plus ou moins important, enregistrent un taux de couverture supérieur à la moyenne nationale. En revanche, Paris III, V et XII n'ont pu pourvoir, en moyenne, que 3 emplois sur 4, avec une offre de recrutement significative pour le corps des PR.

La situation des universités des grandes métropoles de province est contrastée, avec là aussi un nombre de postes ouverts plus ou moins grand selon l'établissement. Aix-Marseille II et III, les quatre universités bordelaises, Grenoble I et III, Lille II et III, Montpellier II et III et les trois universités toulousaines ont enregistré un taux de succès supérieur à la moyenne nationale. Les difficultés semblent plus sensibles à Clermont-Ferrand I, Grenoble II, Lyon II et III, Montpellier I, Nancy II et Rennes II.

On trouve des contrastes similaires pour les universités des villes moyennes, avec une offre de recrutement moins importante. Metz, Bretagne-Sud (Lorient), Dijon, Angers, Pau, Le Mans, Mulhouse, Tours, Caen, Toulon et Amiens ont eu des résultats positifs, supérieurs à la moyenne nationale. Avignon, Valenciennes, Artois Besançon, Orléans, Saint-Etienne, Poitiers, Bretagne-Occidentale (Brest) ont connu plus ou moins de difficultés, avec un taux de réussite inférieur à la moyenne du corps.

Les écoles et instituts spécialisés sont soumis aux effets des petits nombres : compte tenu du nombre restreint des postes offerts, un recrutement en plus ou en moins fait progresser ou chuter le taux de couverture dans des proportions importantes. Ainsi, l'école centrale de Marseille, l'université de technologie de Belfort-Montbéliard, l'ENS de mécanique de Besançon, l'ENS de chimie de Paris ou l'ENS des lettres de Lyon ont pu pourvoir tous leurs emplois. A l'opposé, les IEP de Rennes et de Toulouse, l'ENI de Tarbes affichent un taux de couverture plus limité.

⇒ S'agissant du recrutement des **MCF**, 130 établissements ont proposé au moins 1 poste au recrutement. 80 ont offert 10 postes ou plus, dont 48 ont proposé 20 emplois et plus ; 36 ont publié 3 postes ou moins.

62 établissements ont pourvu tous les postes proposés ; mais, évidemment, il y a une grande différence entre l'université Paris VI dont les 64 postes offerts ont trouvé leur lauréat, ou encore les universités Paris VII (40 postes) ou Toulouse II (33), et les IEP de Bordeaux, Grenoble, Lille ou Lyon qui ont pourvu le seul poste qu'ils ont publié. Au-delà de ces 62 établissements, 19 autres ont enregistré un taux de couverture supérieur à la moyenne nationale du corps (91,61 %). A l'opposé, 8 établissements ont pourvu moins de 7 postes sur 10, et 2 autres, l'un proposant 2 postes et l'autre 1 seul, n'ont pas trouvé le candidat qu'ils recherchaient.

L'attractivité des universités franciliennes est confirmée. Hormis Paris VI et VII déjà citées, Paris II, III, IV et V ont un taux de succès de 100 % ; Paris I, VIII, X et XI, Paris-Dauphine ont pourvu plus d'emplois que la moyenne nationale du corps ; seules Paris XII et XIII sont légèrement en retrait, mais avec un taux de couverture de 80 % et plus.

Avec un taux de couverture maximum, on trouve aussi des universités des grandes métropoles de province, dont l'offre de recrutement est certes plus ou moins importante : outre Toulouse II déjà citée, Aix-Marseille II et III, Clermont-Ferrand II, Grenoble III, Lille III, Montpellier I et III, Nice, Rennes II. Avec des échecs limités à une

unité ou deux unités, on a Bordeaux I, Grenoble II, Lille II, Lyon II, Nantes, Rennes I. En revanche, plus difficiles ont été les recrutements à Clermont-Ferrand I, Grenoble I ou Nancy I.

La situation des universités des villes moyennes est aussi contrastée que pour le recrutement des PR. Orléans a pourvu les 29 postes qu'elle a proposés, de même que Valenciennes (18 postes), Toulon (13) ou encore Pau (11). A l'opposé, des universités ont obtenu un taux de couverture sensiblement inférieur à la moyenne nationale, certaines en proposant un nombre significatif de postes, ainsi Artois (25 postes pourvus sur 32) ou Metz (18 sur 23), voire Bretagne-Sud (Lorient) (10 sur 13), d'autres en offrant un nombre de postes restreint, ce qui accentue mécaniquement les effets de proportion : Corte (2 sur 3).

On rencontre la même amplitude des écarts avec les écoles et instituts spécialisés. L'INP de Grenoble a pourvu ses 13 postes, de même l'INP de Toulouse ses 6 emplois ; l'ENI de Tarbes, l'université de technologie de Troyes (chacune 3 postes), l'IEP d'Aix, l'école centrale de Lille (2 postes), les IEP de Bordeaux, Lille et Lyon, l'IFMA de Clermont-Ferrand (1 emploi) ont connu également un taux de succès maximum. En sens inverse, les INSA de Rouen et de Strasbourg ont rencontré plus de difficultés, mais le nombre restreint des postes offerts a accentué la différence avec la moyenne nationale.

Approche disciplinaire

⇒ Abordons d'emblée les disciplines pharmaceutiques. On sait que les UFR de pharmacie sont peu nombreuses et le nombre de publications est donc limité. Dès lors, le taux de couverture est soumis aux variations sensibles liées aux petits nombres.

↪ S'agissant du recrutement des **PR**, 22 postes ont été publiés dans 12 établissements. L'offre de recrutement dans chaque université est donc restreinte : au plus 3 postes ont été publiés, à Lille II et à Rennes I. 9 universités ont pourvu tous les emplois proposés : 3 ont publié 1 seul poste et les 6 autres 2 emplois. Seule Montpellier I n'a pas rencontré le candidat correspondant au profil du poste qu'elle offrait.

↪ S'agissant du recrutement des **MCF**, 69 postes ont été proposés dans 22 établissements. Le maximum de l'offre est observé à Montpellier I avec 10 emplois, puis à Bordeaux II avec 6 postes. 17 établissements ont pourvu tous les postes offerts : 6 n'ont proposé qu'1 seul poste, et on notera que les 10 postes publiés par Montpellier I ont trouvé leur lauréat ; aucune université n'est dans la situation où elle n'a pu pourvoir aucun de ses emplois.

⇒ Dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, l'offre de recrutement est plus importante, mais, au niveau de chaque établissement, le nombre d'emplois proposés est là aussi relativement restreint : un recrutement en plus ou en moins fait alors progresser ou chuter le taux de couverture dans des proportions notables.

↪ 181 postes ont été proposés pour un recrutement de **PR**, par 57 établissements. Il s'agit presque exclusivement d'emplois ouverts à la mutation et au détachement, au titre de l'article 51 du statut, puisque les agrégations ne sont pas prises en compte dans le tableau S - 4. Le nombre maximum d'emplois publiés est 13 par Paris I, puis 9 par Paris II.

On sait que le taux de couverture de l'article 51 est relativement faible (cf. tableau S - 1) : 57,65 % des emplois publiés ont été pourvus. 15 établissements ont pourvu tous les postes offerts, et 12 se situent à un niveau de couverture supérieur à 60 % ; mais 12 établissements n'ont pas trouvé le candidat souhaité ; dans tous les cas, sauf pour Paris I et II, et Nancy II, le nombre de postes proposés était limité.

Les universités franciliennes ont proposé 60 postes, le tiers de l'offre totale dans ces disciplines. Le taux de couverture est très satisfaisant : 100 % à Paris V, à Paris XII et Versailles-Saint-Quentin, mais avec un nombre d'emplois limité (au maximum 3) ; à Paris I et II, où le nombre de possibilités était plus significatif, on note un seul échec : 12 postes pourvus sur 13 pour la première, 8 sur 9 pour la seconde. Seule l'université Paris XIII semble avoir rencontré plus de difficultés puisqu'elle n'a pourvu que 2 postes sur les 5 proposés.

La situation des universités des grandes métropoles de province est variable, de Bordeaux IV, Strasbourg, Aix-Marseille III et Toulouse I qui ont pourvu tous leurs emplois, à Nancy II, Lille I, Lyon II et Montpellier II qui n'en ont pourvu aucun. Mais, sauf Nancy II qui proposait 7 postes, le nombre de possibilités en jeu était très restreint, 1 ou 2 postes.

On a une situation identique avec les universités des villes moyennes, sinon que le nombre de postes offerts se résume le plus souvent à l'unité. Limoges, Tours et Reims ont pourvu ce poste, alors que Saint-Etienne et Angers n'ont pu le faire ; Valenciennes et Dijon font exception puisque la première proposait 3 emplois et la seconde 2, lesquels n'ont pas été pourvus.

Quant aux écoles et instituts spécialisés, les résultats sont à l'image de ceux qu'on vient de décrire pour les villes moyennes, pour une offre de recrutement là encore limitée à 1 ou 2 postes. Les IEP d'Aix et de Grenoble, l'IAE de Paris ont pourvu tous leurs emplois, alors que les IEP de Paris et Lyon n'ont pas pu pourvoir le leur.

⇒ 377 postes ont été publiés pour un recrutement de **MCF**, par 82 établissements. On compte 10 établissements ayant proposé 10 postes et plus, le nombre maximum étant 15 à Paris I.

Le taux de couverture moyen pour ces disciplines est de 85,94 %. 50 établissements ont réussi à pourvoir tous leurs postes ; mais, 37 d'entre eux ont offert 4 postes et moins, dont 29 qui ont en proposé 1 ou 2 ; 4 autres ont un taux de couverture supérieur à 90 %. Aucun établissement est dans la situation d'avoir totalement échoué à pourvoir les postes publiés ; toutefois, 28 se situent à un niveau inférieur taux moyen, dont 8 qui ont pourvu au mieux 1 poste sur 2.

Les universités franciliennes ont publié 106 postes, soit 28,11 % de l'offre totale dans ces disciplines. 9 d'entre elles ont trouvé un lauréat pour la totalité des emplois offerts, dont Paris II et Paris-Dauphine qui ont proposé respectivement 12 et 10 postes. Même là où le taux de couverture est inférieur à la moyenne, le résultat est bon : 11 postes pourvus sur 13 à Paris XII, 12 sur 15 à Paris I, et 6 sur 7 à Paris XI.

La situation des universités des grandes métropoles de province est encore une fois contrastée. Montpellier I, Lyon II et III, Nice, Nantes, Aix-Marseille III ont pourvu tous leurs postes, en nombre conséquent (entre 6 et 9). A l'opposé, on observe des difficultés, toutes relatives, à Nancy II (4 postes pourvus sur 6), à Lille I (3 sur 5) ou Clermont-Ferrand I (2 sur 4).

On note une situation identique avec les universités des villes moyennes, dont l'offre de recrutement est également assez ample. Amiens (6 emplois), Orléans (5), La Réunion (4), Toulon (4) ont pourvu tous leurs postes, de même que Avignon, Chambéry ou Reims, mais qui ne proposaient qu'1 emploi. En revanche, les mêmes difficultés peuvent être soulignées à Tours (6 sur 9), à l'université des Antilles-Guyane (3 sur 6) ou encore à l'université de Bretagne-Occidentale (Brest) et Poitiers (2 sur 4).

On fera un constat similaire pour les écoles et instituts spécialisés, mais avec un seul emploi publié pour la majorité d'entre eux. Les IEP d'Aix, Lille, Lyon et Toulouse, l'INP de Toulouse ou l'INALCO à Paris ont pourvu le poste proposé. Mais, l'IEP de Paris qui offrait 2 postes n'a rencontré qu'un seul candidat lui convenant.

⇒ Dans les disciplines des lettres et sciences humaines, l'offre de recrutement est déjà plus conséquente, ce qui limite l'effet amplificateur des petits nombres sur le taux de couverture.

⇒ S'agissant du recrutement des **PR**, 443 postes ont été publiés dans 82 établissements. On note que 16 établissements ont publié 10 postes et plus, mais 8 n'ont proposé que 2 postes et 24 seulement 1 emploi.

Le taux de couverture moyen pour ces disciplines est de 77,65 %. 33 établissements ont pourvu tous les postes offerts, et 18 autres ont un taux de réussite supérieur à la moyenne des disciplines. En revanche, 6 établissements n'ont pu pourvoir le seul poste qu'ils offraient.

Les universités franciliennes ont publié 105 postes, soit 23,70 % de l'offre totale dans ces disciplines. Le taux de couverture est très satisfaisant : 4 ont pourvu tous les emplois proposés, dont Paris IV (6 postes pourvus sur 6) et Paris VII (5 sur 5) ; 5 ont enregistré un taux de réussite égal ou supérieur à 80 %, dont Paris VIII (20 sur 22), Paris I (9 sur 10) ou encore Paris X (14 sur 16).

Les résultats des universités des grandes métropoles de province sont toujours contrastés. Nice, Lille I, Toulouse III, Bordeaux II et IV, Aix-Marseille II et III, Montpellier II ont pourvu tous leurs postes, mais les quatre dernières citées proposaient 1 seul emploi. L'effet des petits nombres joue pleinement pour faire chuter le taux de couverture à Clermont-Ferrand II (3 postes pourvus sur 5) ou à Montpellier I (1 sur 2).

La situation des universités des villes moyennes est comparable. Metz (5 postes), Le Mans, Angers (4) ont réussi à pourvoir leurs emplois, tout comme Pau, Perpignan, Avignon, Toulon, Bretagne-Sud (Lorient), mais qui offraient seulement 1 ou 2 emplois. Le résultat est supérieur à la moyenne des disciplines littéraires et des sciences humaines à Dijon (11 postes pourvus sur 12), Amiens (7 sur 8), Limoges (5 sur 6), Caen (8 sur 10) ou encore Tours (7 sur 9). A l'inverse, on peut soupçonner des difficultés à Besançon et Poitiers (3 sur 5), à Reims (5 sur 10) ou à l'université d'Artois (2 sur 6).

On observe des écarts similaires dans les écoles et instituts spécialisés, avec un nombre de possibilités moindre. Ainsi, l'IAE de Paris a pourvu ses 2 postes, l'IEP de Lille le seul emploi qu'il proposait, de même que l'INSA de Strasbourg. En revanche, l'INSA de Lyon, l'IEP de Rennes et l'université de technologie de Troyes ont échoué à recruter sur l'emploi qu'ils offraient.

↳ S'agissant du recrutement des **MCF**, 737 postes ont été publiés dans 87 établissements. 29 ont proposé 10 postes et plus, dont 9 ont offert 20 postes et plus, le maximum étant 31 emplois à Paris X.

Le taux moyen de couverture pour ces disciplines est de 92,13 %. 56 établissements ont pourvu tous les postes ouverts, mais la moitié d'entre eux ont proposé 4 emplois ou moins. Une seule université, Clermont-Ferrand I, n'a pu pourvoir le poste qu'elle proposait.

L'attractivité des universités franciliennes est confirmée. Elles ont publié 106 emplois, soit encore 14,38 % de l'offre totale. 6 d'entre elles ont pourvu tous les postes mis au recrutement, avec une mention particulière pour Paris IV qui a trouvé un lauréat pour chacun des 30 postes publiés, mais aussi pour Paris I (20 sur 20), Paris III, V et VII (14 sur 14). On observe ensuite que Paris X a pourvu 28 de ses 31 postes, Paris VIII 16 sur 18, c'est-à-dire un taux de couverture supérieur à 90 % mais inférieur à la moyenne du corps ; Versailles-Saint-Quentin, avec un taux de couverture de 71,43 % (5 postes pourvus sur 7), est victime des amplifications dues aux petits nombres.

Parmi les universités des grandes métropoles de province, il faut citer Toulouse II qui a pourvu les 28 postes qu'elle a publiés, de même que Lille III (26 emplois), Rennes II (23), Montpellier III (20) ; d'autres sont dans le même cas, mais avec une offre moins conséquente : Clermont-Ferrand II, Lyon III et Nancy II (10 postes), Grenoble III (7) et Lille I (6). Nantes a réussi à pourvoir 13 des 14 postes proposés, Aix-Marseille I 15 sur 17, Strasbourg 21 sur 25, résultats qu'on peut qualifier de satisfaisants. En revanche, Toulouse I (2 sur 3), Nancy I (3 sur 6) et Bordeaux II (1 sur 3) ont rencontré plus de problèmes, mais là encore leur taux de réussite est dégradé en raison du nombre restreint des postes offerts.

On observe les mêmes écarts dans les universités des villes moyennes. Dijon a pourvu les 18 postes qu'elle proposait ; situation similaire à Angers (9 postes), Caen (8), Avignon et Orléans (7), à Limoges et au Mans (5). A l'opposé, l'université des Antilles-Guyane n'a pu pourvoir qu'1 emploi sur les 5 qu'elle offrait.

Les écoles et instituts spécialisés ont globalement une offre de recrutement plus modeste et leur taux de couverture est donc plus sensible aux variations causées par les petits nombres. Citons l'ENS des lettres de Lyon qui a trouvé un lauréat pour les 7 emplois à pourvoir, mais aussi l'INALCO de Paris qui a pourvu 9 de ses 12 postes.

⇒ C'est dans les disciplines des sciences et techniques que l'offre de recrutement est la plus importante.

↪ 552 postes ont été proposés pour un recrutement de **PR**, par 100 établissements. Cependant, une majorité d'établissements n'a pas publié beaucoup d'emplois ; 61 ont proposé 4 postes ou moins : pour ceux-ci, l'effet amplificateur des petits nombres sur le taux de couverture continue de jouer pleinement. 16 établissements seulement ont offert au moins 10 emplois, dont 5 ont ouvert 20 postes et plus.

Le taux de couverture moyen pour ces disciplines est de 85,14 %, meilleur que celui observé dans les disciplines littéraires et des sciences humaines. 49 établissements ont pourvu la totalité de leurs postes, dont 39 ont proposé 4 emplois et moins ; on signalera le résultat des universités de Paris XI et Toulouse III qui ont trouvé le candidat souhaité pour les 20 postes ouverts, et de Dijon qui l'a réussi pour ses 16 emplois. Seuls 4 établissements ont échoué à pourvoir le poste qu'ils proposaient.

Les universités franciliennes ont publié 103 postes, c'est-à-dire la plus faible proportion des grandes disciplines (pharmacie mise à part) : 18,66 % de l'offre totale. En dehors de Paris XI déjà citée, tous les emplois proposés par Cergy-Pontoise (8), Evry et Versailles-Saint-Quentin (5), Paris-Dauphine et Paris X (1) ont trouvé leur lauréat. Le taux de réussite à Paris VI se situe au dessus de la moyenne des disciplines : elle a pourvu 23 de ces 26 emplois ; de même pour Paris VII (7 postes pourvus sur 8). Paris XII (8 sur 10) et Paris XIII (8 sur 11) sont en deçà de la moyenne sans qu'on puisse évoquer des difficultés de recrutement.

Parmi les universités des grandes métropoles de province, en dehors de Toulouse III citée ci-dessus, ont pourvu tous leurs emplois Bordeaux II (4 postes), Bordeaux III et IV, Montpellier III, Rennes II et Toulouse I, lesquelles proposaient un seul poste. En deçà de ce taux maximum, on note Montpellier II avec 22 postes pourvus sur 24, Clermont-Ferrand II (7 sur 8), Aix-Marseille II et III (6 sur 7), Lille I, Nice et Rennes I (11 sur 13), ou encore Bordeaux I et Grenoble I (14 sur 17). On peut également souligner la situation de Grenoble II qui n'a pu pourvoir les 2 postes qu'elle offrait.

Les universités des villes moyennes ont obtenu des résultats convaincants. On a déjà cité Dijon qui a pourvu tous ses postes, on peut y adjoindre Pau et Rouen (6 sur 6), Metz et Mulhouse (5 sur 5), Angers, Caen, La Rochelle et Valenciennes (4 sur 4). En dessous, on soulignera Reims (9 sur 10), Bretagne-Occidentale (Brest) (8 sur 9) ou encore Tours (7 sur 8). Orléans (6 sur 9), Saint-Etienne (2 sur 3), Chambéry (2 sur 4), Avignon (1 sur 3) se situent à un niveau de réussite moindre, mais on voit que l'effet amplificateur des petits nombres conditionne leur taux de couverture.

On sait qu'en sciences et techniques les écoles et instituts spécialisés tiennent une place importante dans les formations. Ils ont publié un nombre de postes plus modeste, mais leur taux de réussite est globalement bon. L'université de technologie de Compiègne a pourvu ses 4 emplois, de même que l'école centrale de Marseille et l'institut polytechnique de Bordeaux (3) ou encore les universités de technologie de Belfort et Troyes, et les ENS de mécanique de Besançon et Paris (2). Les INP de Grenoble et Toulouse ont trouvé le candidat souhaité pour 7 des 8 postes proposés, l'INSA de Lyon pour 6 sur 7. Les 4 établissements ayant échoué à pourvoir le poste qu'ils proposaient relèvent de cette catégorie.

↪ 1 033 postes ont été proposés pour un recrutement de **MCF**, par 109 établissements. 39 ont publié au moins 10 emplois, dont 14 ont ouvert 20 postes et plus ; mais 44 établissements ont offert 4 emplois et moins, avec la conséquence maintes fois évoquée des petits nombres sur la variation du taux de couverture.

Le taux de couverture moyen pour ces disciplines est de 91,29 %, un peu moins élevé que celui observé dans les disciplines littéraires et des sciences humaines. 68 établissements ont pourvu la totalité de leurs postes, dont 37 ont proposé 4 emplois et moins ; on mettra en exergue le résultat de Paris VI qui a trouvé le candidat souhaité pour les 64 postes ouverts, et ceux de Paris VII (25), Orléans (17), Clermont-Ferrand II et Poitiers (15). Seuls 3 établissements ont échoué à pourvoir les postes qu'ils proposaient : 1 en offrait 2, les 2 autres 1.

Les universités franciliennes ont publié 240 emplois, soit 23,23 % de l'offre totale. On a cité la réussite de Paris VI et de Paris VII qui ont pourvu tous leurs emplois ; on peut souligner le résultat identique de Paris V (8 postes), Paris X et Cergy-Pontoise (7). En deçà de ce taux maximum, on note le taux de réussite de Paris XI (48 postes pourvus sur 49), celui de Paris XIII (23 sur 26) et celui de Paris-Dauphine (7 sur 8).

Parmi les universités des grandes métropoles de province, en dehors de Clermont-Ferrand II mentionnée ci-dessus, ont pu pourvoir tous leurs postes : Nice (14 emplois pourvus sur 14), Aix-Marseille III (12 sur 12), Aix-Marseille II (9 sur 9). Ont connu une réussite légèrement moindre, et pour s'en tenir aux universités dont l'offre était conséquente : Rennes I (26 sur 27), Bordeaux I (22 sur 23), Nantes (19 sur 20). Sont en retrait de la moyenne des disciplines scientifiques et technologiques, mais sans qu'on puisse évoquer une situation d'échec : Lyon I (30 sur 33), Lille I (32 sur 37), Toulouse III (27 sur 32), Nancy I (17 sur 21).

Les universités des villes moyennes ont également obtenu des résultats satisfaisants. On a mentionné la réussite d'Orléans et de Poitiers qui ont pourvu tous leurs postes ; ont connu la même réussite : Amiens et Rouen (14 emplois), Bretagne-Occidentale (Brest), Caen et Reims (12), Valenciennes (10), Limoges (9) ou encore Toulon et Tours (8). Avec un taux de couverture inférieur à la moyenne, mais encore à un bon niveau, on trouve Bretagne-Sud (Lorient) et Chambéry (9 postes pourvus sur 10), Dijon (12 sur 14), Le Havre (6 sur 7).

Parmi les écoles et instituts spécialisés, ont trouvé un lauréat pour tous les emplois publiés : l'INP de Grenoble (13 postes), l'INSA de Lyon et le CNAM (10), l'INP de Toulouse (5) et l'ENS de Paris (4). Sans atteindre ce taux maximum, l'INSA de Toulouse a pourvu 11 postes sur 12. En deçà de la moyenne des disciplines, on note l'INSA de Rennes (8 sur 9) et l'INP de Nancy (14 sur 16). Enfin, 2 des 3 établissements ayant échoué à pourvoir les postes qu'ils proposaient appartiennent à cette catégorie : l'école centrale de Paris (2 postes) et l'ENSAIT de Roubaix (1).



DETACHEMENTS ET MUTATIONS (cf. tableau I et suivants)

Sur l'ensemble des postes publiés au titre de la session « synchronisée », 2 984 ont été offerts à la mutation et au détachement, 1 963 pour les MCF, 1 021 pour les PR (cf. tableau I).

Détachements

La part des détachements demeure à un niveau très faible : 5 postes sont pourvus par ce moyen (3 MCF, 2 PR), soit 0,17 % des postes offerts. On avait enregistré 13 détachements à la première session 2008 (5 MCF, 8 PR), 0,4 % des postes offerts, 6 en 2007 et 18 en 2006.

Il faut constater que les candidats pour les postes de PR étaient moins nombreux que l'année dernière, 13 contre 16, de même que les candidats pour les postes de MCF, 33 contre 39 (cf. tableau S - 5). Cette baisse ne peut expliquer à elle seule la chute du nombre des détachements.

Les auteurs ne peuvent que reprendre l'explication réglementaire avancée les années précédentes pour justifier la faiblesse de ce mode de recrutement : le détachement comme MCF ou comme PR ne confère aucun avantage de carrière, ni dans le corps d'accueil pendant la durée de celui-ci, ni dans le corps d'origine lors de la réintégration du détaché. Contourner cet obstacle statutaire pour rendre plus attractives les carrières d'enseignant-chercheur pour les fonctionnaires titulaires, notamment les chercheurs, qui souhaitent travailler à l'université paraît donc nécessaire pour développer cette voie de recrutement. Cependant, les auteurs sont conscients que cette solution soulève des difficultés eu égard aux enseignants-chercheurs titulaires en fonctions et aux nouveaux recrutés par la voie du concours.

Maintenant, on sait que, les années passées, des détachements ont eu lieu au fil du temps, en dehors de la campagne de recrutement. Le tableau S - 3 montre que, au 1^{er} septembre 2009, 4 postes supplémentaires ont été pourvus par détachement (2 MCF, 2 PR) au titre des recrutements au « fil de l'eau ». Le bilan complet qui sera établi au début de 2010 permettra de constater si d'autres détachements auront été prononcés avant la fin de 2009.

Mutations

Résultats globaux

Le nombre des postes offerts à la mutation est en baisse par rapport à 2008 (cf. tableau ci-dessous). Le volume des mutations diminue lui aussi : 306 contre 337. Mais, globalement, leur poids relatif est équivalent à ce qu'il était les années précédentes, à l'exception du léger sursaut de 2007. La baisse du nombre des mutations concerne principalement les MCF (148 contre 178), alors que les PR restent au même niveau (158 contre 159).

Mutations	2009	2008	2007	2006	2005	2004
postes publiés	2 984	3 233	3 162	3 349	2 893	2 953
postes pourvus	306	337	349	344	303	313
% des postes offerts	10,25	10,4	11	10,3	10,5	10,6

⇒ Le nombre de candidats PR (cf. tableau S - 5) était de 381, dont 118 pour les seuls postes publiés au titre de l'article 51 : on en avait dénombré 373 en 2008 ; ces candidats ont déposé 656 dossiers de candidatures, soit 1,7 dossier en moyenne par candidat. Les candidats MCF étaient 773, contre 740 en 2008 ; ils ont adressé aux établissements 1 734 candidatures, soit 2,2 dossiers en moyenne par candidat. Le tableau S - 5a montre que, pour les PR ayant obtenu leur mutation sur des postes ouverts au titre de l'article 46-1, 59 (sur 78 lauréats) ont déposé une seule candidature ; sur les 148 MCF ayant obtenu leur mutation, 90 ont fait un seul dossier de candidature. Ces chiffres soulignent bien que, dans l'enseignement supérieur, la mutation est une

opération le plus souvent préparée entre un enseignant-chercheur et une équipe d'accueil. Cela explique que la part des mutations dans le recrutement reste mineure.

- ⇒ L'analyse par corps (cf. tableaux I - a, I - b et I - c) montre que la part des postes de PR pourvus par mutation a progressé par rapport à 2008 (15,48 % contre 13,31 %), retrouvant pratiquement son niveau de 2007 (16 %), alors que celle des postes de MCF a régressé (7,54 % contre 8,73 %). La situation des PR est directement liée au poids particulier de l'article 51 réservé aux disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion : 144 postes de PR (14,10 % du total des emplois offerts à la mutation) relèvent de cet article, et 80 sont pourvus (55,56 %) ; si on ne prend en compte que les postes offerts au titre de l'article 46-1, le taux de couverture par mutation des postes de PR tombe à 8,89 %, taux qui augmente cependant de 1,5 points par rapport à 2008.
- ⇒ L'analyse par grande discipline confirme la tendance observée depuis longtemps : le choix de la mutation est relativement bien ancré dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (13,44 % des postes offerts pour les MCF et 55,17 % pour les PR), voire dans les disciplines des lettres et sciences humaines (9,56 % des postes offerts pour les MCF et 13,92 % pour les PR), alors qu'il est faible dans les disciplines scientifiques et technologiques (4,25 % pour les MCF et 4,89 % pour les PR). Les disciplines pharmaceutiques ont vu le nombre des mutations de MCF être divisé par 3 par rapport à l'année dernière (3 contre 9, et 4,55 % des postes publiés contre 10,98 %), alors qu'on enregistre une seule mutation chez les PR comme en 2008 ; le petit nombre des emplois offerts dans ces disciplines accentue le caractère erratique des variations. Descendre au niveau de la section du CNU n'a qu'une signification limitée dans la mesure où la faiblesse des effectifs amplifie mécaniquement les proportions.

Contours géographiques

Les tableaux I - d, I - e, I - f et I - g précisent les contours géographiques des mutations.

- ⇒ En 2008, pour l'ensemble des enseignants-chercheurs, les auteurs ont mis en lumière une carte des soldes migratoires des mutations depuis 2004 qui montrait le potentiel d'attractivité de l'académie de Paris et, à un degré moindre, des deux autres académies d'Ile-de-France ; seules échappaient à l'attraction parisienne les académies de la périphérie sud du territoire, de Bordeaux à Nice. Cette carte est confirmée en 2009, avec cependant quelques nuances.

L'académie de Paris a accueilli 56 agents par la voie de la mutation en 2009 : le solde migratoire des mutations s'établit à +328 depuis 2004. L'académie de Versailles enregistre un solde positif pour la troisième année consécutive : +10 agents en 2009, +49 depuis 2004. En revanche, l'académie de Créteil arrive en retrait : elle présente un solde tout juste positif en 2009 (+1) et un bilan de +15 depuis 2004.

En 2009, la situation des académies méridionales est plus contrastée. Montpellier demeure une académie attractive (+11, +34 depuis 2004), de même que Bordeaux (+6, +28) et à un degré moindre Aix-Marseille (+2, +20). Mais Toulouse qui avait enregistré un solde nul en 2008, présente cette année un bilan négatif (-5), même si elle reste largement excédentaire sur la période (+22). Nice, dont on avait souligné la situation plus difficile l'an passé, a encore connu un déficit en 2009 (-2), si bien que le solde de l'académie depuis 2004 devient négatif (-1).

On peut aussi noter l'académie de Lyon qui enregistre encore un solde positif (+2) et présente un bilan excédentaire de +12 depuis 2004.

Est toujours préoccupante la situation de l'académie de Lille dont le solde des mutations affiche encore une perte de 23 enseignants-chercheurs en 2009, et dont le bilan se chiffre à -110 depuis 2004, de même que celles de Nancy-Metz (-4, -50 depuis 2004), Rennes (-4, -45), Nantes (-10, -32), Besançon (-7, -27), ou encore Clermont-Ferrand (-6, -25).

Demeurent sur une ligne déficitaire les académies voisines de l'Ile-de-France : Rouen (- 5 en 2008, -44 depuis 2004), Amiens (- 2, -33), Reims (-12, -28) ; Orléans-Tours, pour la première fois depuis 2004, enregistre un solde positif (+2), mais reste déficitaire sur la période (-25).

- ⇒ L'analyse par corps confirme ces observations.

↪ S'agissant des **PR**, le solde migratoire est négatif pour 16 académies (18 en 2008, 20 en 2007) et positif pour 11 (9 en 2008, 8 en 2007), l'académie de la Réunion et le Pacifique ayant un solde nul.

L'académie de Paris demeure le premier pôle attractif, avec un solde de mutations qui est en hausse par rapport à l'an dernier : +40 PR contre +34 en 2008 ; depuis 2004, le bilan de l'académie est de +216 PR. Si on prend en considération les mouvements entrant dans l'académie, sa place dans le volume total des mutations prononcées a augmenté : 29,75 % contre 25,8 % en 2008, 29,2 % en 2007 et 29,1 % en 2006. L'académie attire principalement des universitaires des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion avec 24 arrivées externes, 3 mutations internes à l'académie, 2 départs ; viennent ensuite les professeurs des disciplines des lettres et sciences humaines, avec 17 arrivées, aucune mutation interne et aucun départ.

L'académie de Créteil présente un bilan négatif pour la première fois depuis 2004 (-4 PR), alors que Versailles affiche encore un solde positif (+12). Au total, l'Île-de-France compte pour 48,73 % des mutations prononcées en 2009, contre 47,8 % en 2008 et 52,3 % en 2007.

Les autres académies présentant un solde positif sont Montpellier (+6), Aix-Marseille et Strasbourg (+4).

A l'opposé, l'académie de Lille continue d'être déficitaire : -15 PR, soit un solde négatif de -69 sur la période 2004-2009. Le bilan est défavorable en droit, science politique, sciences économiques et sciences de gestion avec 2 arrivées et 12 départs ; il l'est un peu moins en lettres et sciences humaines avec 1 arrivée et 7 départs, alors qu'il est positif en sciences et pharmacie avec 2 arrivées pour 1 départ.

Sur la même période 2004-2009, les académies de Rennes (-33 PR), Nancy-Metz (-32), Rouen (-30), Nantes (-29), Clermont-Ferrand (-20), Grenoble (-21) sont dans une situation comparable.

↪ S'agissant des **MCF**, le solde migratoire est négatif pour 16 académies (16 en 2008, 15 en 2007) et positif pour 10 (10 en 2008, 13 en 2007), les académies de la Corse, de Rouen et de Toulouse ayant un solde nul.

Là encore, l'académie de Paris reste dans une dynamique favorable : +16 MCF, après +14 en 2008 ; depuis 2004, le bilan de l'académie est de +112 MCF. Si on considère les mouvements entrant dans l'académie, son poids dans le volume total des mutations prononcées a augmenté : 16,89 %, contre 16,3 % en 2008, 18,8 % en 2007 et 18,7 % en 2006. Son pouvoir d'attraction concerne essentiellement les disciplines des lettres et sciences humaines avec 14 arrivées et 2 départs, puis les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion avec 6 arrivées et 1 départ.

L'académie de Créteil présente un bilan positif (+5 MCF en 2009, +6 depuis 2004), alors que Versailles est encore déficitaire (-2 en 2009, -5 depuis 2004). Au total, l'Île-de-France compte pour 31,08 % des mutations prononcées en 2009 (28,1 % en 2008, 28,7 % en 2007).

Les autres académies présentant un solde positif sont Montpellier (+5 en 2009, +33 depuis 2004), Bordeaux (+4, +22), Lyon (+1, +7) ; Grenoble qui avait connu un solde positif en 2008 (+5) présente cette année un bilan déficitaire (-3), mais reste bénéficiaire sur la période (+13) ; Aix-Marseille est dans une situation comparable (-2, +5).

A l'opposé, l'académie de Lille est toujours dans la même situation de déficit : -8 MCF en 2009, -41 depuis 2004. Le bilan est défavorable en droit, science politique, sciences économiques et sciences de gestion avec 2 arrivées externes, 2 mutations internes à l'académie et 4 départs ; il est identique en lettres et sciences humaines avec 2 arrivées et 4 départs, et en sciences et pharmacie avec 2 départs et aucune arrivée.

Les autres académies présentant un solde négatif sont Amiens (-22 depuis 2004), Reims (-18), La Réunion (-13). L'académie de Nice enregistre pour la deuxième année un bilan négatif (-5, après -2 en 2008), pour un déficit cumulé de -5 sur la période. Nancy-Metz présente cette année un bilan

bénéficiaire (+2), mais reste déficitaire sur la période (-18) ; Strasbourg (+2, -13) et Rennes (+2, -12) sont dans une situation comparable.

Il convient d'être prudent quant à l'interprétation de ces chiffres, en se rappelant que le nombre des mutations reste limité : 10,25 % du total des postes offerts.

Les indications précédentes confirment qu'il existe incontestablement un mouvement centripète francilien, mais son analyse est délicate. Si on regarde les mouvements vers l'Île-de-France dans les académies dont le solde des mutations 2009 est le plus déficitaire, les tableaux I - d et I - e montrent que la situation est différente selon qu'on considère les mutations des PR ou celles des MCF (cf. tableau ci-dessous).

Agents en fonctions à	Total des départs 2009		Vers Paris		Vers Créteil et Versailles	
	MCF	PR	MCF	PR	MCF	PR
Amiens	1	4	0	1	0	3
Besançon	4	4	0	0	1	0
Clermont-Ferrand	3	6	1	1	0	0
Grenoble	7	9	3	3	0	0
Lille	12	20	3	5	3	7
Nancy-Metz	7	7	0	1	1	0
Nantes	7	13	0	3	2	4
Reims	7	5	1	3	1	0
Rennes	9	8	1	1	1	1
Rouen	3	6	0	3	0	1
Toulouse	3	7	0	2	1	1
Totalisation	63	89	9	23	10	17

Ces académies ont subi 63 départs de MCF par mutation, dont 19 vers Paris et l'Île-de-France, soit 30,16 %. Elles ont enregistré 89 départs de PR, dont 40 vers Paris et l'Île-de-France, soit 44,94 % : on notera qu'en 2008, cette proportion s'élevait à 54,7 %. Le mouvement centripète concerne donc principalement les PR.

Ces deux dernières années, pour s'en tenir aux mutations des PR, les auteurs ont avancé une tentative d'explication envisageant un mouvement circulaire : des MCF parisiens sont recrutés PR dans des universités de province et, quelques années plus tard, reviennent à Paris et en Île-de-France par la voie d'une mutation. Un indice de ce mouvement pouvait être discerné dans l'analyse de la mobilité des MCF nommés PR par la voie du concours : les académies franciliennes enregistraient un solde migratoire négatif, c'est-à-dire qu'à l'occasion du recrutement des PR elles perdaient plus de MCF qu'elles n'en accueillaient.

En 2009, la même hypothèse peut être reformulée à partir du même indice. Le tableau III - d qui reprend l'analyse de la mobilité des MCF nommés PR par la voie du concours confirme le solde migratoire négatif pour l'académie de Paris qui perd 35 MCF à cette occasion, et à un degré moindre pour Créteil qui enregistre un déficit de 2 MCF ; mais pas pour Versailles qui en gagne 4 (elle en perdait 18 en 2008).

L'enquête sur les origines de lauréats des concours que le bureau DGRH A1-1 réalise chaque année ne confirme, ni n'infirme, l'hypothèse avancée.



RECRUTEMENTS PAR CONCOURS - TAUX DE COUVERTURE GLOBAL (cf. tableau II et suivants)

Résultat global

2 710 postes ont été offerts à un recrutement par concours (1 826 postes de MCF et 844 postes de PR) : ce chiffre ne prend pas en compte les postes de PR publiés au titre de l'article 46-3 (voie longue) dont les concours ne sont pas terminés.

2 415 postes sont pourvus, soit un taux de couverture de 89,11 %. La progression de ce taux, ininterrompue entre 2001 et 2007 (de 78,4 % à 90,7 %), avait été stoppée en 2008 (88,88 %), mais on avait considéré que la diminution (-1,8 %) n'était pas significative. On observe donc cette année une légère reprise.

Cette reprise est due aux résultats des concours de MCF. Sont pourvus :

Taux de couverture (%)	2009	2008	2007	2006	2005	2004
MCF	92,11	91,96	93,7	94,4	93,8	93,4
PR	82,92	83,27	84,2	83,6	81,6	81,8

Pour mémoire, le taux de couverture des postes de PR était de 72,8 % en 1999.

Globalement, le rendement des concours est donc excellent. Il se confirme que le taux de couverture des postes de MCF offerts aux concours a atteint un plafond et que les variations ne s'opèrent plus qu'à la marge : un écart de 1% du taux, à la hausse ou à la baisse, représente, selon les années, entre 15 et 30 postes pourvus en plus ou en moins. La progression de celui des postes de PR est interrompue pour la deuxième année consécutive ; en 2007, les auteurs supposaient qu'il allait tendre lui aussi vers un plafond difficilement franchissable : il semblerait que ce seuil soit atteint.

Le rendement des concours reste donc excellent. Pour les concours de MCF, on observe que la proportion de postes laissés vacants par la décision des conseils d'administration est moins importante (53 postes sur 144 en 2009, contre 66 sur 151 en 2008), de même que celle résultant de l'algorithme d'affectation (50 sur 144 en 2009, 58 sur 151 en 2008) ; ces chiffres justifient la petite hausse du taux de couverture (cf. tableau V). Pour les concours de PR (hors article 51), la part des postes non pourvus par les conseils d'administration est également en baisse (73 postes sur 151 en 2008, 92 sur 172 en 2008), mais celle due à l'algorithme d'affectation progresse un peu (39 postes sur 151 en 2009, 41 sur 172 en 2008) ; il n'est pas assuré que cette hausse explique à elle seule la légère chute du taux de couverture.

Résultats par corps et par discipline

Le tableau II - a détaille le taux de couverture par corps et par discipline ; il ne prend pas en compte pour les PR les concours non terminés de l'article 46-3 (voie longue), les concours de l'article 51 ouverts uniquement à la mutation et au détachement dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, et les deux agrégations (article 49-2-1 - agrégation externe, article 49-2-2 - agrégation interne). Les agrégations font l'objet d'un traitement particulier dans cette étude.

Il faut garder à l'esprit que le bilan affiché par discipline est la concaténation des résultats obtenus dans les établissements. Le nombre de postes offerts et pourvus dans chacune d'entre elles est donc le fruit d'un certain hasard, des décisions qui échappent aux responsables des sections du CNU.

⇒ 661 postes de **PR** sont pourvus. Le taux de couverture global est de 81,40 %, l'écart avec le taux indiqué ci-dessus tenant à la non prise en compte des concours précités.

On remarque que les postes ont été pourvus en totalité dans 14 sections des 57 sections du CNU, contre seulement 6 en 2008 et 8 en 2007 ; encore faut-il préciser que, dans ces sections, leur nombre était limité : moins de 10 emplois. Dans 4 sections, le taux de couverture est inférieur à 60 %. 3 d'entre elles sont des sections littéraires ; la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes est proche de ce seuil (59,09 %), alors que la section 14 - langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes en est plus éloignée (40,74 %) : dans ces deux sections, le nombre de postes offerts a été suffisamment grand pour atténuer l'amplification mécanique des pourcentages liée aux petits nombres ; dans les deux autres sections, la section 15 - langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques et la section 85 - sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé, cette raison peut être invoquée.

Les résultats seront détaillés dans la troisième partie de l'étude.

⇒ 1 682 postes de **MCF** sont pourvus. Le taux de couverture global est de 92,11 %.

On note que, dans 11 sections du CNU, les jurys ont pu pourvoir tous les postes qui ont été ouverts aux concours ; ce résultat a concerné 15 sections en 2008 et 23 en 2007. Si un taux de couverture inférieur à 80 % manifeste des difficultés à recruter, seules 3 sections sont concernées : la section 06 - sciences de gestion dans laquelle 76 % des postes proposés ont été pourvus (76 sur 100), la section 72 - épistémologie, histoire des sciences et des techniques et la section 77 - théologie protestante, toutes les deux avec un taux de couverture de 66,67 % (2 sur 3) ; si, pour la première citée, l'offre de recrutement était conséquente, pour les deux autres, le nombre limité d'emplois a eu pour effet d'amplifier la variation de ce taux.

On détaillera ces résultats dans la quatrième partie de l'étude.

Offre de recrutement et vivier des qualifiés 2009

Les tableaux II - b et II - c mettent en perspective, par corps et par discipline, le nombre des postes offerts avec le vivier des qualifiés de la seule année 2009 ⁵.

Globalement, 8 756 personnes ont été qualifiées en 2009 ⁶ (8 542 en 2008, 8 169 en 2007), ce qui représente en moyenne 3,3 qualifiés pour un poste d'enseignant-chercheur offert au recrutement ⁷. Ce même ratio était de 2,9 en 2008 et 2007, 2,7 en 2006 et de 3,3 en 2005. Cette moyenne recouvre des réalités multiples.

⇒ S'agissant du recrutement des **PR**, 1 734 personnes ayant été qualifiées en 2009, 2,1 qualifiés en moyenne sont disponibles pour un poste proposé au concours.

Les situations sont très différentes selon les disciplines. On note que dans 3 disciplines (6 en 2008), la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (0,73), la section 14 - langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes (0,81), et la section 70 - sciences de l'éducation (0,95), le nombre des qualifiés 2009 est inférieur au nombre des postes offerts ; déjà en 2008, les sections 11 et 14 étaient dans une situation similaire. Dans 15 autres, le ratio est compris entre 1 et 2. Ce qui signifie que pourvoir les postes dans ces sections suppose de recourir à la totalité du stock des qualifiés.

⇒ S'agissant du recrutement des **MCF**, 7 063 personnes ayant été qualifiées en 2009, 3,9 qualifiés en moyenne sont disponibles pour un poste proposé au concours.

⁵ - Dans les deux tableaux considérés, pour chacune des sections du CNU, le chiffre inscrit dans la colonne « Qualifiés 2009 » correspond effectivement au nombre des personnes qualifiées par la section. En revanche, une personne pouvant être qualifiée par plusieurs sections, la totalisation au pied de la colonne indique le nombre des qualifications prononcées par l'ensemble des sections.

⁶ - Cf. « Etude de la promotion 2009 des qualifiés aux fonctions de professeur des universités et de maître de conférences » - Bureau DGRH A1-1, mai 2009.

⁷ - Pour le calcul de ce ratio, on n'a pas tenu compte des postes de PR ouverts au titre des articles 46-3 (voie longue), 49-2-1 (agrégation externe), 49-2-2 (agrégation interne) et 51 (mutation et détachement des sections 01 à 06 du CNU).

L'analyse par discipline montre des situations très contrastées, entre des sections dont le ratio est largement excédentaire, par exemple la section 69 - neurosciences (25,9) ou la section 72 - épistémologie, histoire des sciences et des techniques (24,0), et des sections dont le ratio est limité, par exemple la section 02 - droit public (1,14) ou la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (1,53) ou encore la section 01 - droit privé et sciences criminelles (1,60). Dans aucune section, le nombre des qualifiés 2009 est inférieur au nombre des postes offerts.

Bien entendu, les jurys ont pu choisir parmi tous les candidats dont la qualification était en cours de validité (cf. tableaux III - l et IV - h). C'est pourquoi ces chiffres sont aussi à rapprocher des ratios indiqués dans le tableau S - 5 qui présente notamment les nombres des candidats et des candidatures par rapport au nombre des postes ouverts au concours.



RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES UNIVERSITES ⁸ (cf. tableau III - a et suivants)

Analyse des recrutements par type de concours

Concours externe (article 46-1)

Le recrutement des PR par le concours externe (article 46-1) est toujours le mode privilégié : 798 postes ont été offerts au titre de cet article, soit 90,27 % des postes ouverts après mutations et détachements, à comparer avec les 938 postes de 2008 (91,2 %), les 803 postes de 2007 (92,5 %) et les 813 de 2006 (92,8 %).

650 postes sont pourvus, soit un taux de couverture de 81,45 %, en régression par rapport à 2008 (82,09 %), 2007 (83,3 %) et 2006 (82,7 %). Le tableau III - a précise l'analyse par discipline.

⇒ Les disciplines littéraires et des sciences humaines se situent toujours en deçà de la moyenne avec un taux de couverture de 75,68 %, en progression toutefois par rapport à 2008 (74,9 %) et 2007 (74,8 %) ; les difficultés se situent principalement dans la section 15 - langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques, mais avec un nombre de postes offerts restreint ; la section 14 - langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes et la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes sont toujours, depuis 2005, dans une situation tendue, alors que le nombre de postes offerts est assez important pour que qu'il n'amplifie pas la baisse du taux de façon trop marquée ; en revanche, dans 4 sections, tous les postes, en nombre restreint il est vrai, ont été pourvus, et, dans 5 autres, le taux de couverture est supérieur à la moyenne du corps.

⇒ Les disciplines scientifiques et technologiques se situent au dessus de la moyenne avec un taux de couverture de 85,91 %, en régression par rapport à 2008 (87,2 %) et 2007 (88,8 %) ; la section 65 - biologie cellulaire est toujours dans une situation difficile : 66,67 % des postes ouverts dans cette discipline ont été pourvus, taux de couverture identique à celui de 2008, contre 73,3 % en 2007 et 84,2 % en 2006 ; dans 5 sections, tous les postes ont été pourvus, mais là encore leur nombre était limité, et, dans 14 autres, le taux de couverture est supérieur à la moyenne du corps.

⇒ Les disciplines pharmaceutiques sont globalement proches du taux de couverture moyen : 82,35 % ; mais le petit nombre d'emplois offerts amplifie les variations du taux : dans les sections 86 - sciences du médicament et des autres produits de santé et 87 - sciences biologiques, fondamentales et cliniques, tous les postes ouverts ont été pourvus, alors que dans la section 85 - sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé, seulement 2 postes sur 5 ont rencontré leur lauréat.

Concours réservé aux professionnels (article 46-4)

Le nombre des postes ouverts au concours réservé aux professionnels (article 46-4) reste marginal : 14 postes, soit 1,58 % des postes ouverts après mutations et détachements, contre 15 postes en 2008, 16 en 2007, 19 en 2006, 17 en 2005 et 21 en 2004.

On peut trouver deux explications au nombre limité de ces concours ; soit, effectivement, à ce niveau de compétences et de rémunération, les établissements trouvent peu de professionnels décidés à franchir le pas, soit, les recrutements de PR étant devenus incontestablement une voie de promotion pour les MCF en place, les établissements préfèrent réserver leurs postes pour des enseignants déjà expérimentés. Il semble que le caractère relativement confidentiel de ce type de concours tienne à ces deux raisons.

⁸ - A la date de l'étude, les résultats des concours au titre de l'article 46-3 (voie longue) ne sont pas connus. Par ailleurs, il faut noter qu'aucun concours au titre de l'article 46-2 (voie réservée aux MCF ayant une expérience plus courte ou ayant accompli une mission de coopération) n'a été organisé depuis 2001.

Le taux de couverture est assez moyen : 78,57 %, en progression toutefois par rapport à 2008 (73,3 %) et 2007 (68,7 %). En fait, le petit nombre des postes offerts amplifie la variation du taux d'une session à l'autre (cf. tableau III - c).

En 2007 et 2008, les auteurs avaient manifesté leur étonnement devant les résultats enregistrés. Si les établissements proposaient des postes, c'est qu'ils avaient repéré au moins un candidat dont les qualités étaient déjà appréciées. Ils supposaient que le long délai qui s'écoulait entre le moment où l'établissement décidait de demander l'ouverture du concours, la publication du poste et la réalisation du recrutement pouvait être la cause de l'échec de la procédure, le professionnel visé ayant pu prendre d'autres dispositions dans l'intervalle.

La possibilité offerte aux établissements de recruter au « fil de l'eau » était de nature à changer la donne en raccourcissant ce délai. Or, le tableau S - 3 montre qu'au 1^{er} septembre 2009 seulement 4 concours ont été organisés au titre de l'article 46-4 : 3 ont abouti à un résultat positif et 1 est toujours en cours. A priori, les établissements n'ont donc pas saisi cette opportunité. On verra si, à la fin de l'année, d'autres concours auront été organisés et quel sera le taux de couverture.

Les postes ont été ouverts dans les disciplines scientifiques et technologiques (9), dans la section 05 - sciences économiques (4), le dernier poste proposé étant offert dans la section 15 - langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques. Dans les premières, 2 postes n'ont pas été pourvus, dont le seul poste proposé dans la section 35 - structure et évolution de la Terre et des autres planètes et 1 poste dans la section 65 - biologie cellulaire. Le troisième poste non pourvu relève de la section 05.

Recrutement des MCF dans le corps des PR

Le tableau III - d apporte un éclairage concernant le recrutement des MCF dans le corps des PR et les mouvements inter académiques et intra académiques qui animent ce recrutement.

⇒ On observe d'abord que 581 des 650 postes pourvus au titre de l'article 46-1 l'ont été par des MCF, soit 89,38 %. La part des MCF dans le recrutement des PR s'est donc réduite par rapport à 2008 (90,51 %, 697 MCF sur 770 PR recrutés), mais elle reste supérieure à celle de 2007 (86,8 %, 581 sur 669) et à celle de 2006 (85 %, 571 sur 672). Il se confirme donc que le recrutement des PR est une voie de promotion pour les MCF. Cette prépondérance des MCF s'explique vraisemblablement de la façon suivante : les jurys préfèrent choisir des agents ayant une grande expérience de l'enseignement supérieur et qu'ils peuvent déjà connaître, et il y a une pénurie de candidats « extérieurs », la carrière de PR apparaissant insuffisamment attractive pour ces personnes qui, à leur niveau de compétences, trouveraient des conditions de rémunération plus intéressantes en dehors de l'université.

80 nouveaux PR ne sont donc pas issus du corps des MCF, soit 12,10 % du total des recrutés (articles 46-1 et 46-4 confondus).

⇒ Cette moyenne nationale recouvre des différences au niveau académique. 10 académies affichent, par rapport au total des PR recrutés dans leur ressort territorial, un recrutement d'agents non issus du corps des MCF supérieur à la moyenne. Si on écarte le Pacifique qui a recruté son seul PR en dehors des MCF, l'académie de Créteil arrive en tête de cette liste avec une proportion de 24,39 %, devant l'académie de Nice (23,08 %), Strasbourg (21,74 %) et Aix-Marseille (20,59 %). Cette hiérarchie, parfaitement indicative, est bouleversée chaque année : en 2008, dans l'académie de Créteil, les non-MCF représentaient seulement 3,70 % des PR recrutés ; la proportion de non-MCF dépend en fait des opportunités que rencontrent les établissements.

397 des MCF recrutés PR exerçaient déjà dans l'académie, 184 arrivent d'une autre académie. On constate ainsi que 68,33 % des postes pourvus l'ont été par des mouvements intra académiques de MCF. Cette proportion est en hausse sensible par rapport à 2008 (64,2 %), 2007 (55,9 %) et 2006 (45,8 %). L'analyse des origines des recrutés, étude en cours de réalisation, permettra de préciser cette observation, notamment de faire la part entre les candidats recrutés par leur propre établissement et les agents originaires d'un autre établissement de l'académie. Les écarts entre les académies sont importants : si on s'en tient à celles dont le nombre de postes pourvus est conséquent, les recrutements intra académiques de MCF s'élèvent à 80,85 % dans l'académie de Paris (ils n'étaient que de 67,5 % en 2008), à 80,65 % à Grenoble, 76,47 % à Lille ou encore 74,07 % à Aix-Marseille ; en revanche, ils chutent à 52,63 % à Versailles, 58,06 % à Créteil et à 59,38 % à Montpellier.

Le solde des mouvements des MCF est bénéficiaire pour 16 académies (17 en 2008, 12 en 2007 et 16 en 2006), c'est-à-dire qu'elles ont accueilli en qualité de PR davantage de MCF qu'elles n'en ont perdu, déficitaire pour 6 (9 en 2008 et 2007, 6 en 2006) ; 6 académies ont un solde nul. Si on ajoute le recrutement hors enseignement, c'est-à-dire le recrutement de PR qui ne sont pas MCF à l'origine, 24 académies ont un bilan positif, 2 un bilan négatif et 2 un bilan nul.

⇒ L'académie de Paris enregistre cette année encore un solde déficitaire de -35 MCF : 9 arrivées, 44 départs et 38 recrutements intra académiques (-15 MCF en 2008, -18 en 2007, -21 en 2006). Sur les 9 arrivées, 2 sont issues de l'académie de Créteil et aucune de l'académie de Versailles, alors qu'en 2008, 9 des 20 arrivées provenaient des établissements franciliens. Dans les 44 départs, 6 vont vers Créteil et 7 vers Versailles. Paris ne compense plus ce déficit en recrutant des candidats non issus du corps des MCF, puisque 8 personnes seulement ont été accueillies, contre 26 en 2006, 10 en 2007 et 7 en 2008. Mais, si on ajoute les 40 PR mutés entrant dans l'académie, Paris a accueilli 13 PR supplémentaires en 2009 (+26 en 2008, +35 en 2007). On a évoqué un mouvement circulaire à propos des mutations, les MCF parisiens partant ailleurs acquérir l'expérience de professeur, puis revenant une fois cette expérience acquise. Les chiffres du recrutement n'infirmes pas cette hypothèse, même si les 38 mouvements intra académiques, contre 56 en 2008, 39 en 2007 et seulement 9 en 2006, la relativisent. La spécificité de Paris dans le paysage universitaire français est en tout état de cause confirmée.

L'académie de Versailles est en 2009 dans une situation positive qu'elle n'avait plus connue depuis plusieurs années : elle présente un solde bénéficiaire de +4 MCF : 18 arrivées, 14 départs et 20 recrutements intra académiques (-18 MCF en 2008, -11 en 2007, -12 en 2006).

L'académie de Lille, qui enregistre un solde migratoire des mutations de PR très défavorable (-45 PR depuis 2006) connaît cette année un solde négatif de -1 MCF : 8 arrivées, 9 départs et 26 mouvements intra académiques (-4 MCF en 2008, +1 en 2007 et -7 en 2006). On observe 2 départs vers les universités d'Île-de-France (4 en 2008) et 1 arrivée en provenance de la région francilienne (7 en 2008). Compte tenu du recrutement de 2 PR hors enseignement supérieur, l'académie a au total un solde déficitaire de -14 (-12 en 2008, -8 en 2007, -11 en 2006). La situation de Lille est donc loin d'être satisfaisante.

Agrégation de l'enseignement supérieur

L'agrégation est la principale modalité de recrutement des PR dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion. L'agrégation externe (article 49-2-1 du statut) offre un volume de postes plus important que l'agrégation interne (article 49-2-2 du statut) : 64 pour la première, 8 pour la seconde.

L'agrégation externe

L'agrégation externe (ou « premier concours national de l'agrégation ») a été organisée dans les sections 01 - droit privé et sciences criminelles, 04 - science politique et 06 - sciences de gestion (cf. tableau III - e). Dans ces disciplines, le concours n'est ouvert qu'une année sur deux : le parallèle doit être fait avec 2007. 64 postes ont été offerts, contre 62 en 2007 ; le différentiel profite à la section 01, 30 postes contre 28, alors que, dans les deux autres sections, le même nombre de postes était proposé : 7 en section 04, 27 en section 06.

Seulement 313 candidats se sont inscrits, contre 377 deux ans plus tôt. Le nombre moyen des candidats par poste offert a chuté de 6,1 à 4,9. Cette moyenne recouvre des différences entre les trois concours : le ratio est équivalent en droit privé et sciences criminelles (6,6 candidats par poste) et en science politique (6,7), mais il n'est que de 2,5 candidats par poste en sciences de gestion.

Le jury a prononcé l'admissibilité de 91 candidats (29,07 % des inscrits), contre 102 en 2007 (27,05 %). Comme en 2007, tous les postes ont été pourvus. Le taux de réussite global est de 20,44 % des inscrits, mais on note des variations selon le concours : le taux de réussite est de 15,15 % en droit privé et sciences criminelles, 14,89 % en science politique et 39,70 % en sciences de gestion.

L'agrégation interne

L'agrégation interne (ou « second concours national de l'agrégation ») a été organisée uniquement dans la section 01 - droit privé et sciences criminelles (cf. tableau III - e). 8 postes ont été ouverts.

40 candidats se sont inscrits, soit 5 candidats par poste.

Le jury a décidé d'auditionner 12 candidats (30 % des inscrits). Après audition des candidats, les jurys ont pourvus tous les postes. Le taux de réussite global est de 20 % des inscrits.

Répartition hommes/femmes des personnes recrutées

200 femmes et 461 hommes ont été recrutés. La place des femmes dans le recrutement 2009 augmente par rapport à 2008 (cf. tableau III - f), et c'est le taux de réussite le plus élevé depuis 2003.

Recrutement des PR	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
% des femmes	30,3	28	26,2	27	25	25,3	25,9

L'analyse par discipline révèle des situations contrastées.

- ⇒ Les femmes sont les mieux représentées dans les disciplines pharmaceutiques : 50 % de lauréates, en progression par rapport à 2008 et 2007 (47,6 %), mais encore loin de 2006 (61,9 %), le petit nombre de nommés amplifiant inévitablement les pourcentages et les variations d'une année à l'autre.
- ⇒ Avec 40,32 % de nommées (44,8 % en 2008, 37 % en 2007, 39,5 % en 2006), les disciplines des lettres et sciences humaines se situent au dessus de la moyenne nationale. Le ratio est plus élevé dans la section 10 - littératures comparées (83,33 %), la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (65,38 %) et la section 08 - langues et littératures anciennes (60 %). En revanche, la féminisation des recrutements est beaucoup plus faible dans la section 22 - histoire et civilisations : histoire des mondes modernes et histoire du monde contemporain (20 %), cette section étant déjà les deux années passées parmi les moins féminisées.
- ⇒ Dans les disciplines scientifiques et technologiques, la part des femmes est toujours faible, mais avec un taux de lauréates de 23,27 %, elles progressent sensiblement par rapport à 2008 (17,8 %) et se situent à un niveau meilleur qu'en 2007 (19,2 %) et 2006 (18,4 %). On note des écarts importants entre des sections qui ont un nombre de postes pourvus significatif : par exemple entre la section 65 - biologie cellulaire (11 nommés, 54,55 % de femmes) et la section 26 - mathématiques appliquées et applications des mathématiques (26 nommés, 11,54 % de femmes) ou encore la section 60 - mécanique, génie mécanique, génie civil (39 nommés, 12,82 % de femmes).

Ces résultats sont cohérents avec la place des femmes dans les résultats de la qualification 2009 : elles représentent 28,95 % du total des qualifiés (cf. tableaux III - j). Lorsqu'on compare les données au niveau des grandes disciplines, on constate que, dans les disciplines littéraires et des sciences humaines et dans les disciplines pharmaceutiques, les femmes ont obtenu un résultat à la qualification meilleur que celui des concours de recrutement ; il est équivalent dans les disciplines scientifiques et technologiques.

Les taux de féminisation connus dans les filières étudiantes, en particulier au niveau doctoral, sont semblables. C'est à ce niveau que les actions engagées dans la durée pour l'égalité des sexes doivent insister, de sorte que le vivier de jeunes femmes s'accroisse.

Age moyen des personnes recrutées

En 2009, l'âge moyen d'un nouveau PR est de 43 ans, 10 mois (cf. tableau III - g), identique à celui constaté en 2008, plus élevé de 6 mois que celui observé en 2007 et en 2006.

⇒ Cet âge moyen est plus élevé dans les disciplines des lettres et sciences humaines (47 ans, 7 mois) qu'il ne l'est dans les disciplines scientifiques et technologiques (41 ans, 5 mois) et dans les disciplines pharmaceutiques (42 ans, 5 mois). Ces écarts sont ceux qu'on retrouve pour les recrutements des MCF (cf. tableau IV - d), ce qui est logique puisqu'on sait que 9 PR sur 10 sont aujourd'hui recrutés parmi les MCF.

Cette différence a un impact sur le déroulement de la carrière des intéressés. Une étude réalisée en juin 2009 sur les avancements de grade prononcés entre 1993 et 2007⁹ a montré que, pour l'accès à la 1^{ère} classe des PR, l'âge moyen des lauréats en lettres et sciences humaines est, sur la période considérée, de 54 ans, 1 mois, alors que celui des promus en sciences et technologies n'est que de 50 ans et en pharmacie de 50 ans, 11 mois. On notera, comme l'an dernier, que c'est dans le domaine des mathématiques (sections 25 et 26) que sont recrutés les plus jeunes des PR (38 ans, 10 mois en moyenne), alors que, cette année, c'est dans la section 73 - cultures et langues régionales qu'on rencontre les lauréats les plus âgés (53 ans, 3 mois), devant la théologie (52 ans, 6 mois), la section 20 - anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire (52 ans, 4 mois) et la section 12 - langues et littératures germaniques et scandinaves (51 ans, 2 mois). D'une année à l'autre, ce « classement » évolue car le petit nombre des postes offerts dans chaque discipline accentue mécaniquement les variations de l'âge moyen des recrutés.

⇒ En moyenne, les femmes recrutées sont plus âgées que les hommes ; l'âge moyen observé pour les deux sexes est identique à celui de 2008 : 45 ans pour les femmes (44 ans, 7 mois en 2007) contre 43 ans, 4 mois pour les hommes (42 ans, 11 mois en 2007).

Cette disposition ne vaut pas en lettres et sciences humaines où les femmes nommées sont, comme en 2008, plus jeunes que leurs collègues masculins : l'écart est de 4 mois, moindre que celui de l'an dernier (1 an, 2 mois). C'est aussi le cas en pharmacie où les PR masculins sont plus âgés de 3 ans, 2 mois que les féminins ; cet écart était de 3 ans, 6 mois en 2008. En revanche, en sciences et technologies, l'écart demeure en faveur des hommes plus jeunes de 1 an, 6 mois (1 an, 3 mois en 2008).

Ancienneté dans le corps d'origine des PR recrutés parmi les MCF

En 2009, un MCF recruté PR a une ancienneté moyenne de 11 ans, 3 mois dans son corps (cf. tableau III - h). Cette ancienneté a augmenté de 1 mois par rapport à 2008, de 5 mois par rapport à 2007 (10 ans, 10 mois), de 8 mois par rapport à 2006 (10 ans, 7 mois), de 16 mois par rapport à 2005 (9 ans, 11 mois).

La progression par rapport à l'année dernière n'est pas significative : elle peut éventuellement s'expliquer par la baisse du nombre des postes offerts aux concours de l'article 46-1 (-120). Le vivier dont dispose les établissements ne varie pas significativement : le nombre moyen de candidats par poste offert est stable (2,2 candidats, contre 2 en 2008 et 2,1 en 2007), comme le nombre moyen des qualifiés disponibles pour un poste proposé au concours (2,1 contre 1,9 en 2008 et 2,5 en 2007).

L'analyse par grands secteurs disciplinaires confirme les tendances soulignées sur l'âge moyen au recrutement ; l'ancienneté moyenne la plus élevée est rencontrée chez les lauréats des sciences humaines et, paradoxalement, chez les biologistes et les biochimistes qui étaient parmi les moins anciens en 2008 ; l'ancienneté moyenne la plus basse est rencontrée chez les mathématiciens. L'écart entre les plus et les moins anciens dans le corps des MCF est en 2009 de 21 mois, alors qu'il n'était que de 16 mois en 2008.

Recrutement et qualification

Il s'agit de mettre en perspective les résultats des concours de recrutement et ceux de la qualification aux fonctions de PR, ce que les tableaux III - i à III - l cherchent à réaliser. On se fonde également sur l'étude sur la promotion 2009 des qualifiés, réalisée par le bureau DGRH A1-1 en mai 2009 à partir des résultats de l'application ANTARES.

⁹ - Etude de la promotion dans la carrière des enseignants-chercheurs 1993-2007 - Bilan des opérations d'avancement de grade (DGRH A1-1, juin 2009). Une seconde partie de l'étude doit être réalisée qui portera sur le passage entre le corps des MCF et celui des PR sur la même période : elle permettra d'analyser l'évolution de l'âge moyen des MCF au moment de leur recrutement comme PR.

L'analyse doit aussi prendre en compte les chiffres présentés dans le tableau S - 5 : 1 765 candidats ont postulé aux concours (soit 2,2 par poste) et ils ont présenté 5 134 candidatures (soit en moyenne 2,9 candidatures par personne).

Bilan de la qualification

Les sections du CNU ont accordé 2 131 qualifications aux fonctions de PR sur 3 297 dossiers de candidature examinés (tableaux III - i et III - j) ¹⁰, soit un taux de qualification de 64,63 %, en régression par rapport à 2008 (66,42 %), mais à un niveau supérieur à ceux de 2007 (61,5 %), 2006 (60,8 %) et 2005 (58 %). Sachant qu'un même candidat peut être qualifié par plusieurs sections, le nombre de personnes qualifiées est de 1 734.

⇒ La répartition par sexe est significative. 70,64 % des dossiers examinés ont été présentés par des hommes, proportion inférieure à celles des années précédentes (71,1 % en 2008, 72,5 % en 2007), et 29,36 % par des femmes (28,9 % en 2008, 27,5 % en 2007) ; l'écart entre les deux sexes se réduit pour la deuxième année consécutive, mais il n'est pas certain qu'un mouvement significatif se dessine en faveur des femmes. Les qualifications prononcées pour les femmes représentent 28,95 % du total des qualifications, 71,05 % pour les hommes ; contrairement à l'équilibre qu'on avait observé en 2008 entre qualifications et candidatures, cette année les femmes ont été qualifiées en moins grande proportion que leur poids dans les candidatures.

⇒ L'analyse disciplinaire montre des situations diversifiées, sachant que la procédure de qualification est pratiquement sans objet pour les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.

↳ Dans les disciplines des lettres et des sciences humaines, le taux de qualification continue de progresser : 62,08 %, contre 61,6 % en 2008, 60,2 % en 2007 et 57,6 % en 2006. Les variations d'une section à l'autre sont importantes, de la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (88,89 %) à la section 74 - sciences et techniques des activités physiques et sportives (42,86 %). On observe également que, pour la même section, les écarts d'une année à l'autre peuvent être importants : par exemple, la section 71 - sciences de l'information et de la communication qui, en 2008, avait retenu 35,90 % des candidatures qui lui étaient soumises, en retient 51,61 % cette année ; en sens inverse, la section 15 - langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques qui avait, en 2008, prononcé la qualification pour 80,77 % des dossiers présentés, n'en qualifie que 64 % en 2009. On peut imaginer que la qualité des candidats à la qualification varie selon les années, mais il est plus vraisemblable que ces sections adaptent les qualifications aux nécessités du recrutement. A contrario, d'autres sections semblent avoir un comportement plus linéaire ; par exemple, le taux de qualification dans la section 07 - sciences du langage : linguistique et phonétique générales était de 74,51 % en 2008 : il est de 74,19 % en 2009.

Ces disciplines ont qualifié plus d'hommes que de femmes, mais l'écart entre les sexes est bien moindre que la moyenne nationale du corps (56,39 % contre 43,61 %) ; il a augmenté par rapport à 2008 : 12,78 points contre 5,8, mais reste loin de celui noté en 2007 (31 points). 4 sections sur 23 (il n'y a pas eu de dossiers de qualification déposés dans les deux sections de théologie) ont qualifié plus de femmes que d'hommes, contre 12 en 2008 et 5 en 2007, et 4 autres ont qualifié autant d'hommes que de femmes.

↳ Les disciplines scientifiques et technologiques présentent un taux de qualification de 67,08 %, supérieur à la moyenne nationale du corps, mais légèrement en retrait de celui de 2008 (69,50 %). Là aussi, on note des variations sensibles d'une section à l'autre, de la section 25 - mathématiques (85,11 %) ou de la section 34 - astronomie, astrophysique (88,89 %, mais avec un nombre de dossiers examinés nettement plus réduit) à la section 64 - biochimie et biologie moléculaire (44,02 %). D'une année à l'autre, ces sections gardent, semble-t-il, un comportement similaire : celles qui retiennent une proportion importante des dossiers qui leur sont soumis restent sur cette ligne, par exemples les sections 25 et 26, comme celles qui qualifient en moindre proportion, par exemple la section 64. Il se confirme, après la lecture des taux des quatre dernières années, que, globalement, les premières accordent sans doute à la qualification une valeur supplémentaire à la simple

¹⁰ - Les dossiers éliminés au cours de la procédure (860 pour la qualification aux fonctions de PR) ne sont pas pris en compte.

constitution du vivier, celle de la reconnaissance d'un niveau de formation et de compétences utilisable dans un autre cadre que le seul recrutement des PR.

La répartition hommes/femmes est très défavorable à ces dernières : elles ne représentent que 23,45 % des qualifications ; ce résultat est toutefois meilleur que celui de 2008 : les femmes comptaient pour 22,53 % des qualifications. Aucune des 23 sections scientifiques n'a qualifié plus de femmes que d'hommes : certaines, dont le nombre de qualifications est important, ont un taux très bas, par exemple la section 60 - mécanique, génie mécanique, génie civil (8,77 %). Cela est la conséquence du nombre insuffisant de jeunes femmes dans la population des MCF et, plus en amont, dans les filières doctorales scientifiques.

↳ Avec un taux de qualification de 35,21 %, les disciplines pharmaceutiques restent sur une courbe décroissante : 41,89 % en 2008, 43 % en 2007 ; elles ont même moins qualifié qu'en 2006 (37,7 %) ; elles restent éloignées de la moyenne nationale du corps. Toutefois, le nombre des qualifications prononcées reste modeste (25 pour les 3 sections concernées), ce qui ne manque pas d'amplifier toute variation se produisant d'une année à l'autre.

Avec 60 % des qualifications, elles font la part belle aux femmes, ce qui là aussi est tout à fait contraire à la moyenne nationale. La progression enregistrée entre 2007 (51,4 %) et 2008 (58,06 %) se poursuit, sans retrouver le niveau de 2006 (69 %).

Place des qualifiés 2009 dans les concours de recrutement

En se présentant aux concours de recrutement, les candidats qualifiés en 2009 sont en concurrence avec les personnes dont la qualification antérieure est toujours valide. Le tableau III - k dresse le bilan des postes pourvus en fonction de l'année de qualification des candidats retenus et le tableau III - l met en évidence le taux de réussite des qualifiés 2009 au recrutement, soulignant ainsi la probabilité qu'un candidat a d'être recruté l'année de sa qualification.

⇒ 313 des 661 postes pourvus des concours des articles 46-1 et 46-4 le sont par des candidats qualifiés en 2009, soit 47,35 %, proportion en augmentation par rapport à 2008 (44,17 %) et au niveau de 2007 (47,4 %). On reste éloigné des taux enregistrés en 2005 (54,7 %) et 2004 (50,4 %). Les qualifiés 2008 représentent 25,42 % des lauréats, proportion moindre que celle des qualifiés 2007 pour le recrutement 2008 (28,80 %). Les qualifiés 2007 comptent pour 18 % des nommés, alors que les qualifiés 2006 représentaient 16,39 % des lauréats du recrutement 2008. Globalement, 72,77 % des PR sont donc recrutés ayant été qualifiés dans l'année du recrutement ou l'année précédente, taux semblable à celui enregistré en 2008 (72,97 %).

⇒ L'analyse disciplinaire montre des situations très diversifiées.

↳ Dans les disciplines des lettres et des sciences humaines, les qualifiés 2009 représentent 53,36 % des nommés, alors que les qualifiés de l'année comptaient pour 52,7 % des lauréats en 2008, 60 % en 2007 et 53 % en 2006. Les situations sont assez contrastées selon les sections, en soulignant cependant que le petit nombre de recrutements dans certaines d'entre elles amplifie mécaniquement les différences. Si on ne retient que les sections dans lesquelles le nombre des postes pourvus est important, on voit que dans la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes, 20 des 26 nommés (76,92 %) sont des qualifiés 2009 ; cette situation était déjà similaire l'an dernier où les qualifiés 2008 représentaient 74,1 % des recrutés. En revanche, dans la section 22 - histoire et civilisations : histoire des mondes modernes et histoire du monde contemporain, les qualifiés 2009 ne sont que 9 sur les 20 nommés (45 %) ; c'est une situation différente de celle observée en 2008 où les qualifiés de l'année comptaient pour 65 % des lauréats.

↳ Dans les disciplines scientifiques et technologiques, la part des qualifiés 2009 parmi les lauréats est de 44,50 %, en hausse par rapport à 2008 où les qualifiés de l'année représentaient 40,2 % des nommés ou encore 2007 (40,8 %) et 2006 (43 %). Là encore, les situations sont diverses selon les sections. La barre des 60 % est atteinte ou dépassée dans 5 des 23 sections (4 en 2008). Si on ne retient que les sections dans lesquelles le nombre des postes pourvus est significatif, la part des qualifiés 2009 parmi les nommés est la plus élevée dans la section 26 - mathématiques appliquées et applications des mathématiques avec 17 nommés sur 26 (65,38 %), puis dans la section 60 -

mécanique, génie mécanique, génie civil avec 24 sur 39 (61,54 %). A l'opposé, dans la section 63 - génie électrique, électronique, photonique et systèmes, seulement 8 des 30 nommés (26,67 %) sont des qualifiés 2009 ; de même pour la section 28 - milieux denses et matériaux avec 8 qualifiés de l'année sur 26 lauréats (30,77 %). On peut observer que, par rapport à 2008, la situation des sections a sensiblement varié : c'est ainsi que dans la section 26 les qualifiés 2008 ne comptaient que pour 38,24 % des recrutés.

↳ Dans les disciplines pharmaceutiques, les qualifiés 2009 ne représentent que 14,29 % des nommés, proportion qui chute encore : les qualifiés de l'année comptaient pour 23,8 % des lauréats en 2008, 38,1 % en 2007, et 28,6 % en 2006 ; ce chiffre très inférieur à la moyenne nationale peut s'expliquer par le vivier des qualifiés 2009, limité, et le nombre restreint des postes mis au concours.

Réussite des qualifiés 2009 aux concours de recrutement

⇒ Les 313 qualifiés 2009 lauréats des concours représentent 14,69 % des qualifications accordées par le CNU cette année (cf. tableau III - I). Ce taux de réussite est légèrement en baisse par rapport à 2008 où il s'élevait à 15,78 % ; il varie peu depuis plusieurs années : 15,7 % en 2007, 16,3 % en 2006, 15,9 % en 2005 et 16,1 % en 2004. Si on rapporte le chiffre des lauréats au total des personnes qualifiées, le taux de réussite est alors de 18,05 %, contre 19,2 % en 2008.

Quel que soit le mode de calcul de ce taux, il reste faible. Il peut expliquer le chiffre suivant ¹¹ : 933 personnes qualifiées sur 1 734, soit 53,80 %, ne se sont pas présentées aux concours de recrutement, proportion en hausse significative par rapport aux années précédentes : 46,4 % en 2008, 48,2 % en 2007, 45,3 % en 2006. Les auteurs ont déjà souligné que, pour certains candidats, la qualification est une reconnaissance de niveau dont ils peuvent se prévaloir pour d'autres perspectives.

⇒ L'analyse disciplinaire montre encore des situations très diversifiées. On peut mettre en perspective le taux de réussite des qualifiés 2009 par section et le taux de qualification de chaque section (tableau III - i). Mais la plus grande prudence s'impose pour l'analyse dans la mesure où les taux de réussite des qualifiés 2009 résultent de la compilation des décisions prises par les jurys (conseils d'administration des établissements), alors que les taux de qualification sont l'expression d'une décision collective de la section à l'issue d'une réunion plénière.

↳ Le taux de réussite des qualifiés 2009 dans les disciplines des lettres et des sciences humaines est de 25,38 %, chiffre en baisse par rapport à 2008 (27,76 %). Là encore, des contrastes marqués existent entre les sections, et les mêmes interrogations sont posées : par exemple, la section 08 - langues et littératures anciennes qui a qualifié 85,71 % de ses candidats, lesquels ont un taux de réussite de 22,22 % seulement, et, à l'opposé, la section 70 - sciences de l'éducation qui a qualifié seulement 32,20 % de ses candidats, lesquels ont un taux de réussite de 42,11 %.

↳ Dans les disciplines scientifiques et technologiques, le taux de réussite des qualifiés 2009 est de 11,09 %, taux voisin de celui de 2008 (11,85 %). Les situations sont encore diversifiées. Les mêmes questions surviennent, par exemple dans les section 25 - mathématiques et 26 - mathématiques appliquées et applications des mathématiques qui ont qualifié respectivement 85,11 % et 84,03 % de leurs candidats, lesquels ont un taux de réussite de 10,83 % et 17 %.

↳ Le taux de réussite des qualifiés 2009 dans les disciplines pharmaceutiques est deux fois moindre que celui observé en 2008 : 8 % contre 16,13 %. Le taux de qualification est de 35,21 %. On note la situation paradoxale de la section 85 - sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé et de la section 86 - sciences du médicament et des autres produits de la santé qui ont qualifié respectivement 46,67 % et 33,33 % de leurs candidats dont aucun n'a été retenu sur les 2 et 6 postes pourvus.

¹¹ - Etude de la promotion 2009 des qualifiés aux fonctions de professeur des universités et de maître de conférences - DGRH A1-1, mai 2009.

RECRUTEMENT DES MAITRES DE CONFERENCES (cf. tableau IV - a et suivants)

Analyse des recrutements par type de concours

Concours externe (article 26-I-1)

Le recrutement des MCF par le concours externe (article 26-I-1) reste le mode privilégié : 1 812 postes relèvent de cet article, soit 99,23 % des postes ouverts (après mutations et détachements), à comparer avec les 1 855 postes de 2008 (98,8 %), les 1 925 postes de 2007 (98,7 %), les 2 076 postes de 2006 (98,8 %), les 1 776 postes de 2005 (99,1 %) et les 1 768 postes de 2004 (98,8 %).

Ces postes sont pourvus à hauteur de 92,16 %, taux équivalent à celui de 2008 (92,40 %), en très légère baisse par rapport à 2007 (93,8 %) et à 2006 (94,6 %). Le tableau IV - a analyse ces résultats par discipline.

- ⇒ Le taux de couverture dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion reste au dessous de cette moyenne : 86,28 %. On observe une reprise par rapport à 2008 (83,50 %), mais on n'a pas rattrapé les taux de 2007 (88,7 %) et de 2006 (91,4 %). La section 06 - sciences de gestion qui a le plus grand nombre de postes offerts a le taux de couverture le plus bas de ces disciplines (75,76 %), alors que dans la section 01 - droit privé et sciences criminelles 54 des 55 postes offerts ont été pourvus (98,18 %). Globalement, on ne peut pas dire que ces disciplines rencontrent des difficultés particulières : pourvoir plus de 8 emplois sur 10 ne peut pas être considéré comme un résultat médiocre.
- ⇒ Les disciplines littéraires et des sciences humaines font légèrement mieux que la moyenne avec un taux de couverture de 94,62 %, contre 93,09 % en 2008 et 91,8 % en 2007. On peut considérer à part la section 72 - épistémologie et histoire des sciences et techniques et les deux sections de théologie pour lesquelles on constate un taux de couverture assez bas, mais avec un nombre de postes offerts très limité. On peut souligner les sections 09 - langue et littérature françaises (37 emplois), 17 - philosophie (10 emplois) et 24 - aménagement de l'espace, urbanisme (12 emplois) dans lesquelles tous les postes ouverts ont tous été pourvus.
- ⇒ Les disciplines scientifiques et technologiques se situent dans la moyenne avec un taux de couverture de 92,36 %, en retrait par rapport à 2008 (94,70 %) et à 2007 et 2006 (96,1 %). On observe que le taux est inférieur à 9 sur 10 dans 4 sections (au lieu de 2 en 2008) : les sections 29 - constituants élémentaires, 37 - météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement, 60 - mécanique, génie mécanique, génie civil et 61 - génie informatique, automatique et traitement du signal ; encore faut-il préciser que le nombre d'emplois offerts était conséquent seulement dans les deux dernières. Dans 2 sections (8 en 2008), tous les postes ont été pourvus, mais l'offre était restreinte : 11 dans la section 34 - astronomie, astrophysique et 7 dans la section 36 - Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère.
- ⇒ Quant aux disciplines pharmaceutiques, le taux de couverture est également proche de la moyenne : 92,06 %, moins favorable qu'il ne l'était en 2008 (94,52 %) et en 2007 (100 %).

Concours réservé aux enseignants du second degré (article 26-I-2)

Le nombre des postes ouverts pour un recrutement interne réservé aux enseignants du second degré (article 26-I-2) reste très limité : 12, soit 0,66 % du total, à comparer avec les 18 postes de 2008 (0,96 %), avec les 22 postes de 2007 (1,1 %) et les 23 de 2006 (1,1 %).

1 poste n'a pas été pourvu sur les 2 qui ont été proposés dans la section 61 - génie informatique, automatique et traitement du signal. Dans toutes les autres sections, le poste offert a été pourvu (cf. tableau IV - b).

Concours réservé aux professionnels (article 26-I-3)

Le concours réservé aux professionnels (article 26-I-3) n'a concerné que 2 postes, contre 4 en 2008, 2 en 2007, 3 en 2006. Le poste offert dans la section 61 - génie informatique, automatique et traitement du signal n'a pas été pourvu (cf. tableau IV - b).

Répartition hommes/femmes des personnes recrutées

La place des femmes dans le recrutement 2009, tous articles confondus, est en baisse par rapport à 2008 : avec 697 nommées, elles représentent 41,44 % des recrutés (cf. tableau IV - c).

Recrutement des MCF	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
% des femmes	41,4	42,8	40	42,2	38,7	41,4	42,5

La féminisation du recrutement évolue donc assez peu, autour du seuil de 40 %.

L'analyse par discipline révèle des situations variées.

- ⇒ Les disciplines pharmaceutiques sont, en 2009, les plus favorables aux femmes : elles représentent 63,79 % des lauréats, résultat en hausse sensible par rapport à 2008 (47,8 %) et même 2007 (53,5 %). La section 85 - sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé est celle où elles ont obtenu le plus de succès.
- ⇒ En lettres et sciences humaines, les femmes occupent encore une place dans les recrutements supérieure à la moyenne du corps : avec 55,46 %, leur résultat est toutefois un peu moins favorable qu'en 2008 (57 %), mais supérieur à celui de 2007 (52,3 %). Parmi les sections dans lesquelles l'offre a été significative, il faut signaler la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes où 60 femmes sont lauréates sur les 77 postes pourvus (77,92 %), mais aussi la section 70 - sciences de l'éducation avec 24 nommées sur 35 (68,57 %).
- ⇒ Les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion se situent encore au dessus de la moyenne du corps : les femmes comptent pour 47,50 % des recrutés, proportion légèrement supérieure à celle observée en 2008 (46 %), mais inférieure à celle de 2007 (48,4 %). Ce taux est sans doute lié au résultat qu'elles obtiennent dans la section 06 - sciences de gestion : 52 nominations sur 76 postes pourvus (68,42 %) ; dans les 5 autres sections, leur part dans le recrutement est inférieure à la moyenne des disciplines, la section 02 - droit public étant la moins féminisée (29,03 % de lauréates).
- ⇒ Les disciplines scientifiques et technologiques sont en deçà de la moyenne du corps : les femmes y obtiennent seulement 28,31 % des nominations, proportion en recul par rapport à 2008 (32,5 %) et même 2007 (28,7 %). C'est dans la section 60 - mécanique, génie mécanique, génie civil que leur résultat est le plus faible : 10 lauréates sur 82 postes pourvus (12,20 %) ; dans la section 27 - informatique, la situation est à peine meilleure : 18 sur 113 (15,93 %).

Ces résultats sont cohérents avec la part des femmes dans les résultats de la qualification 2009, 44,91 % du total des qualifications prononcées (cf. tableau IV - f). Si la situation des femmes dans le recrutement des MCF est meilleure que celle constatée pour les PR, on est encore éloigné de l'égalité des genres qui mobilise les femmes à juste titre.

Age moyen des personnes recrutées

En 2009, l'âge moyen d'un nouveau MCF est de 33 ans, plus âgé de 3 mois par rapport à 2008, de 2 mois par rapport à 2007 (cf. tableau IV - d). Depuis plusieurs années, cet âge varie peu.

- ⇒ Traditionnellement, le recrutement dans les disciplines des lettres et sciences humaines se porte sur des candidats plus âgés (36 ans, 5 mois, c'est-à-dire le même âge qu'en 2008), en raison notamment de la

proportion plus grande, parmi les lauréats, de personnes issues des corps des professeurs du second degré, notamment des professeurs agrégés. On note que, depuis 2007, dans la section 70 - sciences de l'éducation, les recrutements concernent des quadragénaires confirmés ; c'est aussi le cas en 2009 dans la section 13 - langues et littératures slaves et la section 15 - langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques.

A l'opposé, le recrutement dans les disciplines scientifiques et technologiques favorise des candidats plus jeunes (30 ans, 11 mois), tendance déjà constatée les cinq années précédentes. On observe une assez grande homogénéité entre les sections, les disciplines du groupe X - sciences biologiques et biochimiques ayant, depuis 2006, un âge moyen légèrement plus élevé.

Les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion se situent à un niveau proche de la moyenne du corps (32 ans, 4 mois, 1 mois de moins qu'en 2008), les recrutés dans les sections 04 - science politique et 06 - sciences de gestion étant un peu plus âgés que leurs collègues.

Quant aux disciplines pharmaceutiques, les lauréats ont un âge moyen en augmentation de 3 mois par rapport à 2008 (32 ans), mais le petit nombre des recrutés amplifie les écarts d'une année à l'autre.

⇒ Les femmes recrutées sont en moyenne plus âgées (33 ans, 6 mois, 4 mois de plus qu'en 2008) que les hommes (32 ans, 8 mois, 2 mois de plus qu'en 2008) : l'écart est de 10 mois (cf. tableau IV - d). Cependant, lorsqu'on regarde au niveau des grandes disciplines, on remarque que les femmes sont recrutées plus jeunes que les hommes ; ceci n'est plus vrai lorsqu'on descend au niveau de la section du CNU et c'est la pondération apportée par les volumes de recrutement dans chacune des sections qui aboutit à l'écart constaté au niveau du corps.

Recrutement et qualification

Il s'agit de rapprocher les résultats des concours de recrutement et ceux de la qualification aux fonctions de MCF, ce que les tableaux IV - e à IV - h cherchent à réaliser. On se fonde également sur l'étude sur la promotion 2009 des qualifiés, réalisée par le bureau DGRH A1-1 en mai 2009 à partir des résultats de l'application ANTARES.

Il convient aussi de prendre en compte les chiffres présentés dans le tableau S - 5 : 8 624 candidats ont postulé aux concours (soit 4,7 par poste) et ils ont présenté 60 711 candidatures (soit en moyenne 7 candidatures par personne). Ces ratios étaient à peu près identiques en 2008.

Bilan de la qualification

Les sections du CNU ont accordé 9 811 qualifications sur 15 659 dossiers de candidature examinés ¹², soit un taux de qualification de 62,65 % (cf. tableau IV - e). Cette proportion est en retrait par rapport à 2008 (64,02 %), mais reste plus élevée que celle observée en 2007 (59,5 %), 2006 (57,8 %) et 2005 (56,4 %). Sachant qu'un même candidat peut être qualifié par plusieurs sections, le nombre de personnes qualifiées est de 7 063.

⇒ La répartition par sexe (cf. tableau IV - f) montre que 54,09 % des dossiers examinés ont été présentés par des hommes et 45,91 % par des femmes. Les hommes ont totalisé 55,09 % des qualifications prononcées par le CNU et les femmes 44,91 %. Le tableau ci-dessous montre que l'écart entre les sexes, au moment de la qualification, s'est réduit par rapport aux années précédentes ; mais, on observe aussi qu'entre candidature et qualification, le poids relatif des femmes s'étiole toujours, même si cette perte a baissé cette année par rapport à 2008.

¹² - Les dossiers éliminés au cours de la procédure (5 324 pour la qualification aux fonctions de MCF) ne sont pas pris en compte.

		2006		2007		2008		2009	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Dossiers	Nb	8 493	6 964	8 502	6 539	7 890	6 684	8 470	7 189
	%	54,9	45,1	56,5	43,5	54,1	45,9	54,09	45,91
Qualifications	Nb	5 071	3 866	5 162	3 794	5 276	4 054	5 405	4 406
	%	56,7	43,3	57,6	42,4	56,6	43,4	55,09	44,91

⇒ L'analyse disciplinaire montre des situations très diversifiées.

☞ Dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, le taux de qualification est de 40,43 %, en baisse par rapport à 2008 (42,2 %), mais supérieur à ce qu'il était en 2007 (39,5 %) et 2006 (37,3 %) ; il reste toujours très inférieur à la moyenne du corps. Pour ces sections, la qualification est donc le moyen de constituer le vivier nécessaire et suffisant pour pourvoir les postes ouverts aux concours : la section 01 - droit privé et sciences criminelles qualifie peu, mais le taux de couverture des postes y est bon, meilleur que celui de la moyenne des disciplines juridiques, économiques et de gestion (cf. tableau IV - a) ; à l'opposé, la section 06 - sciences de gestion a beaucoup qualifié au regard des autres sections, mais le taux de couverture des postes y est assez nettement inférieur.

La part des femmes est un peu supérieure à la moyenne du corps (46,82 %), résultat meilleur que celui de 2008 (43,9 %). Une mention particulière pour la section 06 - sciences de gestion qui, comme les deux années précédentes, a qualifié plus de femmes que d'hommes.

☞ Dans les disciplines des lettres et des sciences humaines, le taux de qualification est de 54,16 %, là aussi en baisse par rapport à 2008 (56 %) et 2007 (55,1 %), mais plus élevé que celui de 2006 (52,7 %). Les variations d'une section à l'autre sont importantes ; ne retenant que les sections ayant prononcé un grand nombre de qualifications, on peut souligner l'écart entre la section 07 - sciences du langage : linguistique et phonétique générales (60,90 %) et la section 09 - langue et littérature françaises (49,52 %) ou encore celui entre la section 71 - sciences de l'information et de la communication (27,63 %) et la section 72 - épistémologie, histoire des sciences et des techniques (63,72 %). On peut noter que, d'une année à l'autre, les sections ont un comportement homogène, celles qui qualifient peu restent sur cette ligne et l'inverse est également vrai.

Ces disciplines ont qualifié plus de femmes que d'hommes (54,70 % contre 45,30 %), ce qui n'est pas surprenant lorsqu'on considère la plus grande féminisation des études littéraires. Les sections qui font exception sont encore les mêmes que les années précédentes, c'est-à-dire la section 72 - épistémologie, histoire des sciences et des techniques (30,56 % de femmes qualifiées contre 26,3 % en 2008), la section 74 - sciences et techniques des activités physiques et sportives (34,69 %) ou encore la section 17 - philosophie (36,04 %).

☞ Les disciplines scientifiques et technologiques présentent un taux de qualification de 71,0 %, encore supérieur à la moyenne nationale du corps, mais lui aussi en régression par rapport à 2008 (72,9 %), tout en étant supérieur à ceux enregistrés en 2007 (64,9 %) et 2006 (63,3 %). D'une discipline à l'autre, les différences sont également assez nettes, mais globalement il se confirme, comme pour le recrutement des PR, qu'au-delà de la simple constitution du vivier, ces sections accordent à la qualification une valeur de reconnaissance d'un niveau de formation et de compétences utilisable dans un autre cadre que le seul recrutement des MCF. On remarque ainsi la section 25 - mathématiques (91,88 %) ou encore la section 33 - chimie des matériaux (87,86 %). Par rapport à 2008, le comportement des sections scientifiques et techniques apparaît un peu moins homogène que celui des sections littéraires et des sciences humaines : par exemple, en proportion, le taux de qualification de la section 26 - mathématiques appliquées et application des mathématiques a chuté de plus de 8 points, mais celui de la section 28 - milieux denses et matériaux a progressé de près de 15 points ; en revanche d'autres disciplines restent sur la même ligne : par exemple les sections 61 - génie informatique, automatique et traitement du signal et 62 - énergétique et traitement des procédés.

La répartition hommes/femmes est très défavorable à ces dernières : elles ne représentent que 37,49 % des qualifiés, proportion identique à celle de 2008 (37,5 %), et 40,19 % des dossiers examinés (40,2 % en 2008). Le groupe X - sciences biologiques et biochimiques fait à nouveau exception : toutes les sections du groupe ont qualifié davantage de femmes que d'hommes ; à l'inverse, les sections du groupe V - mathématiques et informatique et du groupe IX - technologies apparaissent les plus en retrait avec respectivement 22,97 % et 22,62 % de femmes qualifiées, mais la part des femmes dans les dossiers soumis à leur examen est tout aussi limitée (respectivement 24,05 % et 21,47 %).

⇒ Avec un taux de qualification de 65,12 %, les disciplines pharmaceutiques sont au dessus de la moyenne nationale du corps, et elles ont qualifié proportionnellement plus qu'en 2008 (54,6 %), 2007 (59,7 %) et 2006 (56,1 %).

Avec 55,63 % des qualifiés, elles continuent à faire une large place aux femmes, plus qu'en 2008 (54,9 %), mais moins qu'en 2007 (57,6 %) ou 2006 (56,9 %).

Place des qualifiés 2009 dans les concours de recrutement

Les qualifiés en 2009, candidats aux concours de recrutement, sont en concurrence avec les personnes dont la qualification antérieure est toujours valide. Le tableau IV - g dresse le bilan des postes pourvus en fonction de l'année de qualification des candidats retenus. Le tableau IV - h met en évidence le taux de réussite des qualifiés 2009 au recrutement, soulignant ainsi la probabilité qu'un candidat a d'être recruté l'année de sa qualification.

⇒ 797 des 1 682 postes de MCF pourvus l'ont été par un candidat qualifié en 2009, soit 47,38 % ; c'est une proportion légèrement en retrait par rapport à 2008 (51,1 %), 2007 (52,1 %) et 2006 (51,2 %). La baisse de la réussite des qualifiés 2009 par rapport à 2008 (-3,7 points) profite aux qualifiés des deux années précédentes qui pouvaient 44,76 % des postes, contre 40,7 % en 2008 (+4,1 points), 40,1 % en 2007 et 42,1 % en 2006. De façon logique, plus la qualification est ancienne, moins grand est le nombre des candidats concernés à être recrutés : 2 qualifiés 2005 seulement ont réussi au concours et 130 qualifiés 2006 ont connu le même résultat.

⇒ L'analyse disciplinaire montre des situations très diversifiées.

⇒ Dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, le poids des qualifiés 2009 parmi les lauréats est supérieur à la moyenne nationale du corps : 66,25 % (70,2 % en 2008, 67,1 % en 2007, 65,8 % en 2006). Mais on observe des situations différentes selon les sections : la section 06 - sciences de gestion est celle où les qualifiés 2009 pèsent du poids le plus grand (56 des 76 nommés, 73,68 %), alors que dans la section 03 - histoire du droit et des institutions ils ne comptent que pour le tiers des nommés (3 sur 9).

⇒ Dans les disciplines des lettres et des sciences humaines, les qualifiés 2009 ne représentent que 43,66 % des nommés ; par rapport aux années précédentes, la part des qualifiés de l'année est la plus faible enregistrée : 48,8 % en 2008, 51,6 % en 2007, 47,1 % en 2006. Là aussi, des contrastes marqués existent entre les sections, entre la section 12 - langues et littératures germaniques et scandinaves dans laquelle 9 des 13 nommés (69,23 %) sont des qualifiés 2009, ou encore la section 11 - langues et littératures anglo-saxonnes (45 sur 77, 58,44 %), et la section 22 - histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain dans laquelle 7 des 32 nommés (21,88%) sont des qualifiés 2009.

⇒ Dans les disciplines scientifiques et technologiques, la part des qualifiés 2009 dans les lauréats est également en deçà de la moyenne nationale du corps : 44,73 %, contre 46,6 % en 2008, 48,3 % en 2007, 50,1 % en 2006. Là encore, les situations sont diverses selon les sections, entre la section 26 - mathématiques appliquées et applications des mathématiques dans laquelle 44 des 67 nommés (65,67 %) sont des qualifiés 2009, ou encore la section 60 - mécanique, génie mécanique, génie civil (45 sur 82, 54,88 %), et la section 25 - mathématiques dans laquelle 21 des 54 nommés (38,89 %) sont des qualifiés de cette année, ou encore la section 66 - physiologie où ils sont seulement 7 sur 29 nommés (24,14 %).

↳ Dans les disciplines pharmaceutiques, les qualifiés 2009 représentent 43,10 % des nommés, contre 55,1 % en 2008, 52,3 % en 2007, 47,1 % en 2006.

Réussite des qualifiés 2009 aux concours de recrutement

⇒ Les 797 qualifiés 2009 lauréats des concours (cf. tableau IV - g) représentent 8,12 % des qualifications accordées par le CNU cette année (9,4 % en 2008, 10,6 % en 2007, 11,4 % en 2006), et 11,28 % des personnes qualifiées (12,9 % en 2008, 14,6 % en 2007, 15,7 % en 2006). Il s'agit là du taux de réussite le plus faible enregistré depuis 2004. Faut-il y voir l'explication du chiffre suivant ¹³ : 2 821 personnes qualifiées sur 7 063, soit 39,94 %, ne se sont pas présentées aux concours de recrutement. Cette proportion augmente encore par rapport aux années précédentes : elle était de 34,9 % en 2008, 30,9 % en 2007, 28,4 % en 2006. C'est une possibilité, mais, comme cela a été évoqué pour les PR, les raisons de ce désintérêt peuvent être multiples.

⇒ L'analyse disciplinaire montre encore des situations très diversifiées. On peut rapprocher le taux de réussite des qualifiés 2009 par section du taux de qualification de chaque section (tableau IV - e) ; mais la même prudence dans l'analyse soulignée pour les PR doit prévaloir : les taux de réussite des qualifiés 2009 résultent de la compilation des décisions prises par les jurys dans les établissements, alors que les taux de qualification sont l'expression d'une décision collective de la section à l'issue d'une réunion plénière.

↳ Les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, avec un taux de réussite des qualifiés 2009 de 28,86 %, se situent largement au dessus de la moyenne nationale du corps, même si ce taux est en recul par rapport à l'an dernier (32,10 %). Mais, les situations sont très contrastées selon les sections. La section 02 - droit public n'a qualifié que 20 % de ses candidats, lesquels ont un taux de réussite aux concours de 52,38 % ; à l'opposé, la section 04 - science politique a qualifié 37,55 % de ses candidats, lesquels ont un taux de réussite de 3,96 %, avec, il est vrai, seulement 10 postes pourvus.

↳ Les disciplines des lettres et des sciences humaines ont un taux de réussite des qualifiés 2009 de 9,07 %, en baisse par rapport à 2008 (10,23 %). Là aussi, des contrastes marqués existent entre les sections, et les mêmes interrogations se font jour, par exemple sur la section 17 - philosophie qui a qualifié 45,87% de ses candidats, lesquels ont un taux de réussite de 4,50 % seulement, ou encore la section 08 - langues et littératures anciennes qui a qualifié 79,66 % de ses candidats, lesquels ne représentent que 4,26 % des nommés, même si, dans les deux cas, le petit nombre des lauréats accentue la chute du taux. A l'opposé, la section 11 - langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes a qualifié 59,80 % de ses candidats, mais ils connaissent un taux de réussite de 36,89 %.

↳ Dans les disciplines des sciences et techniques, le taux de réussite des qualifiés 2009 est de 5,99 %, encore en retrait par rapport à 2008 (6,85 %). Les situations sont encore diversifiées. Quelle explication trouver aux données observées ? En particulier, le groupe X - sciences biologiques et biochimiques (sections 64 à 69) a qualifié 69,38 % de ses candidats, lesquels ont un taux de réussite de 2,31 % ; on peut aussi souligner la situation de la section 25 - mathématiques qui a qualifié 91,88 % de ses candidats, lesquels ont réussi à 8,43 % seulement. On le répète une nouvelle fois, dans ces disciplines, il est clair que les sections accordent à la qualification une valeur autre que la simple constitution du vivier des recrutements, celle de la reconnaissance d'un niveau de compétences pouvant être valorisé dans d'autres circonstances que le seul recrutement des MCF.

↳ Les qualifiés 2009 dans les disciplines pharmaceutiques ont un taux de réussite de 5,75 %, alors que le taux de qualification atteint 65,12 %. On peut avoir la même réflexion que pour les disciplines scientifiques et technologiques.

¹³ - Cf. « Etude de la promotion 2009 des qualifiés aux fonctions de professeur des universités et de maître de conférences » - Bureau DGRH A1-1, mai 2009.

ANALYSE DES POSTES NON POURVUS (cf. tableau V et suivants)

Bilan global et analyse des motifs de non pourvoi

Pour s'en tenir à la seule session « synchronisée », 358 des 3 084 postes de PR et de MCF offerts pour un recrutement ¹⁴ n'ont pas été pourvus, soit une proportion de 11,61 % (cf. tableaux S - 2 et V). A la première session 2008, la proportion des emplois non pourvus était de 12,35 % (413 sur 3 345).

Si on ne prend en considération que les 2710 emplois ouverts pour les concours (en excluant les postes de PR au titre des articles 46-3 -concours non terminés- et 51 -mutations et détachements-), le nombre des postes non pourvus est de 295, soit 10,89 % du total des publications (cf. tableaux II et V). En 2008, cette proportion était de 11,12 %.

Pour quelle raison ?

Avec les nouvelles règles de procédure, les compétences des acteurs au sein de l'établissement ont changé (cf. chapitre « Dispositions réglementaires ») : le conseil d'administration est le jury de recrutement et le président ou le directeur de l'établissement dispose d'un droit de veto à l'égard de la proposition du conseil d'administration. Dès lors, la comparaison des motifs de non pourvoi des postes avec les années antérieures est délicate.

D'autant que les chiffres publiés en 2008 ne comptabilisaient pas les postes de PR relevant de l'article 51 laissés vacants : les auteurs préfèrent donc établir le parallèle en retirant cette catégorie d'emplois des statistiques 2009.

⇒ Les décisions des conseils d'administration sont à l'origine de la vacance de 126 postes, soit 42,71 % des 295 postes ouverts pour les concours et non pourvus.

En 2008, les interventions des conseils d'administration avaient justifié 9,9 % des cas de non pourvoi, mais leur rôle était bien différent. En globalisant les décisions des commissions de spécialistes qui étaient les véritables jurys de recrutement et des conseils d'administration, le rejet des candidatures par les instances des établissements avaient compté pour 48,91 % des postes non pourvus.

⇒ Les présidents et directeurs d'établissement n'ont exercé leur droit de veto que dans 3 cas, soit 1,02 % des vacances constatées pour les emplois offerts aux concours. Les refus des directeurs des écoles et instituts internes des universités, au titre de l'article L. 713-9 du code de l'éducation, ont concerné 5 emplois, soit 1,69 % des postes non pourvus ; en 2008, ils avaient rejeté les propositions des jurys pour 8 postes.

Ces responsables n'ont exercé leur droit pour aucun poste de PR ouvert au titre de l'article 51, ce qui fait que les proportions citées au paragraphe précédent retombent, pour l'ensemble des postes non pourvus, respectivement à 0,84 % et à 1,40 %.

⇒ Dans 37,97 % des cas (112 emplois sur 295), le non pourvoi est dû aux candidats, soit qu'ils n'aient pas déposé de dossier de candidatures (23 postes concernés, 7,80 % du total), soit qu'ils n'aient pas formulé de vœux d'affectation alors qu'ils ont obtenu au moins un résultat favorable (20 postes, 6,78 %), soit que l'algorithme d'affectation ne leur ait pas permis d'être affecté compte tenu des vœux qu'ils ont exprimés (69 postes, 23,39 %). En 2008, pour ces motifs, 39,4 % des emplois n'avaient pas été pourvus.

L'absence de candidats a encore décru par rapport aux années précédentes où le motif représentait 8,7 % des postes non pourvus en 2008, 14,5 % en 2007 et 10,6 % en 2006 ; l'autocensure semble jouer un rôle de moins en moins important, et cependant le nombre moyen de candidats par poste offert au recrutement est resté

¹⁴ - Pour déterminer ce chiffre, on n'a pas tenu compte des 47 postes de PR publiés au titre de l'article 46-3 dont les concours ne sont pas terminés.

stable et limité. Le non pourvoi dû aux vœux d'affectation des candidats reçus à plusieurs concours a retrouvé un niveau plus conforme à celui observé les années antérieures à 2008 qui apparaît donc comme exceptionnelle avec 99 postes vacants pour cette raison (30,7 % du total de l'année). Le nombre de candidatures multiples, tous concours confondus, reste équivalent à celui enregistré en 2008 et 2007 pour le recrutement des PR (2,9 candidatures par personne contre 2,8 et 2,7), et continue à décroître pour le recrutement des MCF (7 contre 7,4 et 8,2) : on peut éventuellement en déduire que ces lauréats ont mieux ciblé leurs vœux d'affectation.

Si on ajoute les postes de l'article 51, 160 emplois sur 358 ont été laissés vacants, soit 44,69 %. On observe que 41 des emplois relevant de ce type de recrutement n'ont pas su appeler l'attention de candidats.

⇒ Un motif de non pourvoi, nouveau par rapport aux années précédentes, prend en proportion un poids important : l'interruption de procédure. 46 postes offerts aux concours ont été laissés vacants pour cette raison, soit 15,59 % de ce total ; avec les emplois de l'article 51, ce chiffre s'élève à 48 (13,41 %).

L'application permettant aux établissements de saisir les résultats de leurs recrutements ne distingue pas la cause de l'interruption de procédure. Toutefois, les contacts que les gestionnaires de la DGRH ont pu avoir avec leurs collègues des universités conduisent à discerner trois raisons : l'anomalie réglementaire, telle qu'elle était identifiée ces dernières années, l'interruption liée à l'impossibilité de composer le comité de sélection ou de le réunir en temps utile, celle résultant de l'initiative de l'établissement qui a préféré interrompre la procédure pour republier le poste avec des conditions différentes.

Analyse par corps et par discipline

L'analyse par corps et par discipline permet d'affiner ces chiffres globaux : elle est l'image en creux des observations faites sur le taux de couverture des postes.

⇒ S'agissant des concours de **MCF**, en se limitant au seul article 26-I-1 (cf. tableau V - a), 142 emplois ne sont pas pourvus, soit 7,84 % du total des postes offerts. Par rapport à 2008, on est au même niveau en nombre de postes vacants (141), mais en hausse en proportion (7,6 %) ; à titre de comparaison, on avait enregistré 119 postes non pourvus en 2007 (6,2 %) et 113 postes en 2006 (5,4 %).

↪ 51 postes sont non pourvus du fait des candidats, soit 35,92 % des cas ; l'absence de candidats restant une cause marginale (1 poste), on note que 11 emplois sont restés vacants parce que les lauréats potentiels n'ont pas exprimé de vœux d'affectation (7,75 %) et 39 à cause de l'algorithme d'affectation (27,46 %). En 2008, les choix des candidats avaient abouti à laisser vacants 57 postes, soit 41,1 % du total de l'année.

↪ Les décisions des conseils d'administration ont causé la vacance de 53 postes, soit 37,32 % du total des non pourvus. En 2008, les instances des établissements avaient décidé du non pourvoi de 63 postes, soit 44,6 % des postes vacants de l'année.

↪ Pour les concours de cet article, les présidents et directeurs d'établissement n'ont pas exercé leur droit de veto ; en revanche, les directeurs des écoles et instituts internes des universités l'ont fait dans 5 cas.

↪ Enfin, on relèvera que 32 emplois (22,54 % du total) sont restés vacants car les établissements ont souhaité ou dû interrompre la procédure.

L'analyse disciplinaire fait apparaître les éléments suivants.

↪ En proportion du total des postes non pourvus, c'est dans les disciplines scientifiques et technologiques que le nombre des postes laissés vacants est le plus important : 67 sur 142, soit 47,18 %. Ils représentent 7,64 % du total des postes offerts. 20 emplois sont sans lauréat à cause des conséquences négatives des vœux d'affectation des candidats ou de l'absence de vœux, 21 en raison des décisions défavorables des conseils d'administration, et 24 par une interruption de procédure.

- ↪ Les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion viennent ensuite, avec 38 postes non pourvus, soit 26,76 % des emplois laissés vacants. Ils représentent 13,72 % de l'ensemble des postes proposés. 21 emplois sont non pourvus parce que les lauréats potentiels n'ont pas fait de vœux ou en raison des calculs de l'algorithme d'affectation, et 15 par la décision des conseils d'administration.
 - ↪ Enfin, en lettres et sciences humaines, 32 postes sont restés vacants, soit 22,53 % du total des non pourvus et 5,38 % de l'ensemble des emplois ouverts aux concours. 14 sont non pourvus du fait des décisions défavorables des conseils d'administration, et 8 à cause des choix des candidats, dont 5 résultent de l'algorithme d'affectation.
- ⇒ S'agissant des concours de **PR**, en se limitant au seul article 46-1 (cf. tableau V - c), 148 postes ne sont pas pourvus, soit 18,55 % du total des postes offerts. En 2008, 168 postes étaient restés sans lauréat, mais ils ne représentaient que 17,9% du total des postes proposés ; à titre de comparaison, on avait enregistré 134 postes non pourvus en 2007 (15,2 % du total) et 141 postes en 2006 (17,3 %).
- ↪ Les décisions des conseils d'administration ont causé la vacance de 71 postes, soit 47,97 % du total des non pourvus. En 2008, les instances des établissements avaient décidé du non pourvoi de 92 postes, soit 54,7 % des postes vacants de l'année.
 - ↪ 59 postes sont non pourvus du fait des candidats, soit 39,86 % des cas ; 20 emplois sont restés vacants faute de candidats, soit à peu près le même nombre qu'en 2008 (21), mais ils pèsent d'un poids un peu plus lourd dans l'ensemble (13,51 % contre 12,5 %) ; les conséquences des vœux d'affectation des candidats laissent vacants 30 emplois (20,27 % du total des non pourvus), alors que 9 emplois auraient pu être pourvus si les lauréats potentiels avaient formulé des vœux.
 - ↪ C'est au niveau PR qu'on rencontre les 3 cas où les présidents et directeurs d'établissement ont exercé leur droit de veto.
 - ↪ Enfin, on notera que 13 emplois (8,78 % du total) sont restés vacants par interruption de procédure.

Par grande discipline, on remarque les données suivantes.

- ↪ 81 postes des lettres et sciences humaines sont non pourvus, ce qui représente 54,73 % du total des emplois restés vacants et 24,32 % de l'offre globale dans ces disciplines. 43 emplois sont laissés vacants par décision défavorable des conseils d'administration, particulièrement dans la section 11 - langues et littératures anglo-saxonnes qui comptabilise 10 de ces emplois ; 13 sont non pourvus parce qu'aucun candidat n'a postulé et 15 en raison des calculs de l'algorithme d'affectation.
- ↪ En sciences et technologies, ce sont 63 postes qui sont non pourvus, soit 42,57 % du total des emplois restés vacants et 14,09 % des emplois proposés aux concours. 28 postes sont laissés vacants du fait des choix des candidats, 5 postes n'ayant pas suscité de candidatures, 8 de vœux d'affectation de la part des lauréats potentiels et 15 étant victimes de l'algorithme.
- ↪ Enfin, si en pharmacie, on enregistre seulement 3 emplois non pourvus, ils représentent néanmoins 17,65 % des postes ouverts aux concours dans ces disciplines.





Synthèse du recrutement 2009 des professeurs des universités et des maîtres de conférences

Bilan établi au 1er septembre 2009

Cette partie présente une synthèse des opérations de recrutement des enseignants-chercheurs, professeurs des universités et maîtres de conférences. Cette synthèse porte sur les résultats de la session dite "synchronisée" (ANTEE) et de la session au "fil de l'eau" (FIDIS), présente le bilan par établissement et par académie et donne des indications relatives aux candidats et candidatures au recrutement.

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES

Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche

Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes

Bureau des études de gestion prévisionnelle

- DGRH A1-1 -

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Tableau S - 1
Synthèse des sessions dites "synchronisée" et "fil de l'eau" (ANTEE et FIDIS) à la date du 1er septembre 2009

Pour information

	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par concours	Postes non pourvus	Total des postes pourvus		Recrutements FIDIS & ANTEE en cours (Nominations probables après le 01/10/2009)
						Nombre	% par rapport aux postes publiés (2)	
Maîtres de conférences								
Article 26-I-1 : concours externes	2 193	163	5	1 823	182	1 991	91,62%	20
Article 26-I-2 : concours réservés aux enseignants du 2nd degré	20			18	1	18	94,74%	1
Article 26-I-3 : concours réservés aux professionnels	3			1	1	1	50,00%	1
Total Maîtres de conférences	2 216	163	5	1 842	184	2 010	91,61%	22
Professeurs des universités								
Article 46-1 : concours externes	1 007	91	3	730	175	824	82,48%	8
Article 46-2 : concours réservés aux maîtres de conférences	1			1		1	100,00%	
Article 46-3 : concours réservés aux maîtres de conférences (voie longue) (3)	47					-	-	47
Article 46-4 : concours réservés aux professionnels	18			14	3	14	82,35%	1
Sous-Total 1	1 073	91	3	745	178	839	82,50%	56
<u>Disciplines juridiques, politique, économiques et de gestion</u>								
- article 51 (1) :	172	97	1		72	98	57,65%	2
- article 49-2-1 : agrégation externe	64			64		64	100,00%	
- article 49-2-2 : agrégation interne	8			8		8	100,00%	
Sous-Total 2	244	97	1	72	72	170	70,25%	2
Total Professeurs des universités	1 317	188	4	817	250	1 009	80,14%	58
TOTAL GENERAL	3 533	351	9	2 659	434	3 019	87,43%	80

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

(1) Les postes non pourvus par mutation ou détachement en 2009 peuvent être offerts ultérieurement aux concours de l'agrégation du supérieur.

(2) Le taux indiqué ne prend pas en compte les postes des concours non terminés.

(3) concours non terminés.

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Tableau S - 2
Session "synchronisée" (ANTEE)

	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par concours	Postes non pourvus	Total des postes pourvus	
						Nombre	% par rapport aux postes publiés
Maîtres de conférences							
Article 26-I-1 : concours externes	1 963	148	3	1 670	142	1 821	92,77%
Article 26-I-2 : concours réservés aux enseignants du 2nd degré	12			11	1	11	91,67%
Article 26-I-3 : concours réservés aux professionnels	2			1	1	1	50,00%
Total Maîtres de conférences	1 977	148	3	1 682	144	1 833	92,72%
Professeurs des universités							
Article 46-1 : concours externes	877	78	1	650	148	729	83,12%
Article 46-3 : concours réservés aux maîtres de conférences (voie longue) (3)	47						
Article 46-4 : concours réservés aux professionnels	14			11	3	11	78,57%
Sous-Total 1	938	78	1	661	151	740	83,05% (2)
<u>Disciplines juridiques, politique, économiques et de gestion</u>							
- article 51 (1) :	144	80	1		63	81	56,25%
- article 49-2-1 : agrégation externe	64			64		64	100,00%
- article 49-2-2 : agrégation interne	8			8		8	100,00%
Sous-Total 2	216	80	1	72	63	153	70,83% (2)
Total Professeurs des universités	1 154	158	2	733	214	893	80,67% (2)
TOTAL GENERAL	3 131	306	5	2 415	358	2 726	88,39% (2)

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

(1) Les postes non pourvus par mutation ou détachement en 2009 peuvent être offerts ultérieurement aux concours de l'agrégation du supérieur.

(2) Le taux indiqué ne prend pas en compte les postes des concours non terminés.

(3) concours non terminés.

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Tableau S - 3
Session "fil de l'eau" (FIDIS) à la date du 1er septembre 2009

Pour information

	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par concours	Postes non pourvus	Total des postes pourvus		Recrutements en cours (Nominations probables après le 01/10/2009)
						Nombre	% par rapport aux postes publiés (2)	
Maîtres de conférences								
Article 26-I-1 : concours externes	230	15	2	153	40	170	80,95%	20
Article 26-I-2 : concours réservés aux enseignants du 2nd degré	8			7		7	100,00%	1
Article 26-I-3 : concours réservés aux professionnels	1						-	1
Total Maîtres de conférences	239	15	2	160	40	177	81,57%	22
Professeurs des universités								
Article 46-1 : concours externes	130	13	2	80	27	95	77,87%	8
Article 46-2 : concours réservés aux maîtres de conférences	1			1		1	100,00%	
Article 46-4 : concours réservés aux professionnels	4			3		3	100,00%	1
Sous-Total 1	135	13	2	84	27	99	78,57%	9
<u>Disciplines juridiques, politique, économiques et de gestion</u>								
- article 51 (1) :	28	17			9	17	65,38%	2
Sous-Total 2	28	17			9	17	65,38%	2
Total Professeurs des universités	163	30	2	84	36	116	76,32%	11
TOTAL GENERAL	402	45	4	244	76	293	79,40%	33

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

(1) Les postes non pourvus par mutation ou détachement en 2009 peuvent être offerts ultérieurement aux concours de l'agrégation du supérieur.

(2) Le taux indiqué ne prend pas en compte les postes en cours de recrutement.

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Tableau S - 4

Bilan des postes publiés et pourvus (tous articles confondus, excepté l'article 46-3 et les agrégations)
Répartition par établissement, académie, grande discipline et nature de poste.

Etablissement	DROIT						LETTRES						SCIENCES						PHARMACIE						Total général						
	MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		
	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	
AIX-MARSEILLE 1	2	2			2	2	17	15	19	14	36	29	19	15	6	5	25	20							38	32	25	19	63	51	
AIX-MARSEILLE 2	1	1	3	2	4	3	1	1	1	1	2	2	9	9	7	6	16	15	1	1	1	1	2	2	12	12	12	10	24	22	
AIX-MARSEILLE 3	6	6	2	2	8	8			1	1	1	1	12	12	7	6	19	18							18	18	10	9	28	27	
AVIGNON	1	1			1	1	7	7	1	1	8	8	6	6	3	1	9	7							14	14	4	2	18	16	
AIX IEP	1	1	1	1	2	2	1	1			1	1													2	2	1	1	3	3	
MARSEILLE E.C.	1	1			1	1							2	2	3	3	5	5							3	3	3	3	6	6	
Académie d'AIX-MARSEILLE	12	12	6	5	18	17	26	24	22	17	48	41	48	44	26	21	74	65	1	1	1	1	2	2	87	81	55	44	142	125	
AMIENS	6	6	3	2	9	8	10	7	8	7	18	14	14	14	3	2	17	16	1	1	2	2	3	3	31	28	16	13	47	41	
COMPIEGNE							1	1			1	1	2	2	4	4	6	6							3	3	4	4	7	7	
Académie d'AMIENS	6	6	3	2	9	8	11	8	8	7	19	15	16	16	7	6	23	22	1	1	2	2	3	3	34	31	20	17	54	48	
ANTILLES-GUYANE	6	3	1	1	7	4	5	1	1		6	1	3	2	5	4	8	6							14	6	7	5	21	11	
GUYANE IUFM									1		1														1				1		
Académie des ANTILLES	6	3	1	1	7	4	5	1	2		7	1	3	2	5	4	8	6							14	6	8	5	22	11	
BESANCON	3	3	5	1	8	4	14	12	5	3	19	15	11	10	3	3	14	13							28	25	13	7	41	32	
BELFORT UTBM	1	1			1	1							3	3	2	2	5	5							4	4	2	2	6	6	
BESANCON ENS MECA													2	2	2	2	4	4							2	2	2	2	4	4	
Académie de BESANCON	4	4	5	1	9	5	14	12	5	3	19	15	16	15	7	7	23	22							34	31	17	11	51	42	
BORDEAUX 1	2	2			2	2	1	1			1	1	23	22	17	14	40	36							26	25	17	14	43	39	
BORDEAUX 2							3	1	2	2	5	3	4	4	4	4	8	8	6	5			6	5	13	10	6	6	19	16	
BORDEAUX 3							21	20	10	9	31	29	1		1	1	2	1							22	20	11	10	33	30	
BORDEAUX 4	12	11	4	4	16	15	4	3	1	1	5	4	3	3	1	1	4	4							19	17	6	6	25	23	
PAU	2	2	2	1	4	3	4	4	2	2	6	6	5	5	6	6	11	11							11	11	10	9	21	20	
BORDEAUX IEP	1	1			1	1																			1	1			1	1	
BORDEAUX IP													2	1	3	3	5	4							2	1	3	3	5	4	
Académie de BORDEAUX	17	16	6	5	23	21	33	29	15	14	48	43	38	35	32	29	70	64	6	5			6	5	94	85	53	48	147	133	
CAEN	8	6	4	3	12	9	8	8	10	8	18	16	12	12	4	4	16	16	5	5			5	5	33	31	18	15	51	46	
CAEN ISMRA															2	2	2	2										2	2	2	2
Académie de CAEN	8	6	4	3	12	9	8	8	10	8	18	16	12	12	6	6	18	18	5	5			5	5	33	31	20	17	53	48	
CLERMONT 1	4	2	2		6	2	1				1		7	4	4	3	11	7	2	1			2	1	14	7	6	3	20	10	
CLERMONT 2							10	10	5	3	15	13	15	15	8	7	23	22							25	25	13	10	38	35	
CLERMONT ENSC															1	1	1	1										1	1	1	1
CLERMONT IFMA													1	1			1	1							1	1			1	1	
Académie de CLERMONT	4	2	2		6	2	11	10	5	3	16	13	23	20	13	11	36	31	2	1			2	1	40	33	20	14	60	47	
CORTE	2	1			2	1	1	1			1	1			2	2	2	2							3	2	2	2	5	4	
Académie de CORSE	2	1			2	1	1	1			1	1			2	2	2	2							3	2	2	2	5	4	
PARIS 8	6	6			6	6	18	16	22	20	40	36	2	2			2	2							26	24	22	20	48	44	
PARIS 12	13	11	1	1	14	12	13	13	6	4	19	17	14	11	10	8	24	19							40	35	17	13	57	48	
PARIS 13	10	7	5	2	15	9	14	10	5	4	19	14	26	23	11	8	37	31							50	40	21	14	71	54	
MARNE LA VALLEE	3	3			3	3	4	4	3	2	7	6	7	6	4	3	11	9							14	13	7	5	21	18	
CACHAN ENS	1	1			1	1							5	3	3	2	8	5							6	4	3	2	9	6	
NOISY LE GD ENSL									1	1	1	1															1	1	1	1	
SUPMECA PARIS													2	2	2	2	4	4							2	2	2	2	4	4	
Académie de CRETEIL	33	28	6	3	39	31	49	43	37	31	86	74	56	47	30	23	86	70							138	118	73	57	211	175	

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Tableau S - 4

Bilan des postes publiés et pourvus (tous articles confondus, excepté l'article 46-3 et les agrégations)
Répartition par établissement, académie, grande discipline et nature de poste.

Etablissement	DROIT						LETTRES						SCIENCES						PHARMACIE						Total général					
	MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total	
	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv
DIJON	9	7	2		11	7	18	18	12	11	30	29	14	12	16	16	30	28	1	1	2	2	3	3	42	38	32	29	74	67
Académie de DIJON	9	7	2		11	7	18	18	12	11	30	29	14	12	16	16	30	28	1	1	2	2	3	3	42	38	32	29	74	67
GRENOBLE 1							4	3	1	1	5	4	26	18	17	14	43	32	3	2	2	2	5	4	33	23	20	17	53	40
GRENOBLE 2	8	6	6	1	14	7	4	4	5	4	9	8	1	1	2		3	1						13	11	13	5	26	16	
GRENOBLE 3							7	7	6	5	13	12												7	7	6	5	13	12	
GRENOBLE INP													13	13	8	7	21	20						13	13	8	7	21	20	
CHAMBERY	1	1			1	1	5	4	2	2	7	6	10	9	4	2	14	11						16	14	6	4	22	18	
GRENOBLE IEP	1	1	2	2	3	3																		1	1	2	2	3	3	
Académie de GRENOBLE	10	8	8	3	18	11	20	18	14	12	34	30	50	41	31	23	81	64	3	2	2	2	5	4	83	69	55	40	138	109
LA REUNION	4	4	2	1	6	5	7	5	6	4	13	9	8	7	3	3	11	10						19	16	11	8	30	24	
Académie de LA REUNION	4	4	2	1	6	5	7	5	6	4	13	9	8	7	3	3	11	10						19	16	11	8	30	24	
LILLE 1	5	3	4		9	3	6	6	5	5	11	11	37	32	13	11	50	43						48	41	22	16	70	57	
LILLE 2	4	3	2	2	6	5	7	6	1	1	8	7			1	1	1	1	4	4	3	2	7	6	15	13	7	6	22	19
LILLE 3	2	2			2	2	26	26	11	9	37	35	2	2			2	2						30	30	11	9	41	39	
ARTOIS	4	3			4	3	17	14	6	2	23	16	11	8	4	3	15	11						32	25	10	5	42	30	
LITTORAL	2	2			2	2	2	2	2	1	4	3	3	3	2	2	5	5	1	1			1	1	8	8	4	3	12	11
VALENCIENNES	2	2	3		5	2	6	6	1		7	6	10	10	4	4	14	14						18	18	8	4	26	22	
LILLE E.C.													2	2	1		3	2						2	2	1		3	2	
ROUBAIX ENSAIT													1		1		2							1		1		1	2	
LILLE IEP	1	1			1	1			1	1	1	1												1	1	1	1	2	2	
LILLE ENSC													1	1	1	1	2	2						1	1	1	1	1	2	2
Académie de LILLE	20	16	9	2	29	18	64	60	27	19	91	79	67	58	27	22	94	80	5	5	3	2	8	7	156	139	66	45	222	184
LIMOGES	5	4	1	1	6	5	5	5	6	5	11	10	9	9	5	4	14	13	4	3			4	3	23	21	12	10	35	31
LIMOGES ENSCI													2	2	2	2	4	4						2	2	2	2	4	4	
Académie de LIMOGES	5	4	1	1	6	5	5	5	6	5	11	10	11	11	7	6	18	17	4	3			4	3	25	23	14	12	39	35
LYON 1	4	3			4	3	3	3			3	3	33	30	22	17	55	46	1	1			1	1	41	37	22	17	63	54
LYON 2	8	8	1		9	8	18	18	7	5	25	23	3	2			3	2						29	28	8	5	37	33	
LYON 3	7	7	9	4	16	11	10	10	5	4	15	14	2	2			2	2						19	19	14	8	33	27	
ST ETIENNE	4	4	1		5	4	6	5	4	3	10	8	4	4	3	2	7	6						14	13	8	5	22	18	
LYON IEP	1	1	1		2	1																		1	1	1	1	2	1	
LYON ENS													5	5	3	2	8	7						5	5	3	2	8	7	
LYON ENS LETTRES							7	7	3	3	10	10												7	7	3	3	10	10	
LYON ENSSIB							1	1	1	1	2	2												1	1	1	1	2	2	
LYON E.C.													3	3	2	2	5	5						3	3	2	2	5	5	
LYON INSA									1		1		10	10	7	6	17	16						10	10	8	6	18	16	
ST ETIENNE ENI															1		1										1		1	
Académie de LYON	24	23	12	4	36	27	45	44	21	16	66	60	60	56	38	29	98	84	1	1			1	1	130	124	71	49	201	173
MONTPELLIER 1	9	9	3	2	12	11	3	3	2	1	5	4							10	10	1		11	10	22	22	6	3	28	25
MONTPELLIER 2	1	1	1		2	1	2	2	1	1	3	3	33	25	24	22	57	47						36	28	26	23	62	51	
MONTPELLIER 3			2	1	2	1	20	20	16	14	36	34			1	1	1	1						20	20	19	16	39	36	
PERPIGNAN							2	2	2	2	4	4												2	2	2	2	4	4	
NIMES	3	2	3	1	6	3	5	5	3	3	8	8	8	7	1	1	9	8						16	14	7	5	23	19	
MONTPELLIER ENSC													1	1			1	1						1	1			1	1	
Académie de MONTPELLIER	13	12	9	4	22	16	32	32	24	21	56	53	42	33	26	24	68	57	10	10	1		11	10	97	87	60	49	157	136

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Tableau S - 4

Bilan des postes publiés et pourvus (tous articles confondus, excepté l'article 46-3 et les agrégations)
Répartition par établissement, académie, grande discipline et nature de poste.

Etablissement	DROIT						LETTRES						SCIENCES						PHARMACIE						Total général						
	MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		
	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	
NANCY 1							6	3	1	1	7	4	21	17	13	10	34	27							30	23	15	12	45	35	
NANCY 2	6	4	7		13	4	10	10	13	7	23	17	2	2			2	2							18	16	20	7	38	23	
NANCY INP													16	14	9	6	25	20							16	14	9	6	25	20	
METZ	10	7			10	7	8	7	5	5	13	12	5	4	5	5	10	9							23	18	10	10	33	28	
METZ ENI													1	1			1	1							1	1			1	1	
Académie de NANCY-METZ	16	11	7		23	11	24	20	19	13	43	33	45	38	27	21	72	59	3	3	1	1	4	4	88	72	54	35	142	107	
NANTES	7	7	2	1	9	8	14	13	6	5	20	18	20	19	10	7	30	26	2	2			2	2	43	41	18	13	61	54	
LE MANS	11	10			11	10	5	5	4	4	9	9	6	6	4	3	10	9							22	21	8	7	30	28	
ANGERS	6	5	1		7	5	9	9	4	4	13	13	5	5	4	4	9	9	1	1	1	1	2	2	21	20	10	9	31	29	
NANTES E.C.							1	1			1	1	9	7	3	2	12	9							10	8	3	2	13	10	
Académie de NANTES	24	22	3	1	27	23	29	28	14	13	43	41	40	37	21	16	61	53	3	3	1	1	4	4	96	90	39	31	135	121	
NICE	8	8	3	2	11	10	9	9	6	6	15	15	14	14	13	11	27	25							31	31	22	19	53	50	
TOULON	4	4	5	4	9	8	1	1	1	1	2	2	8	8			8	8							13	13	6	5	19	18	
Académie de NICE	12	12	8	6	20	18	10	10	7	7	17	17	22	22	13	11	35	33							44	44	28	24	72	68	
ORLEANS	5	5	3	1	8	6	7	7	2	1	9	8	17	17	9	6	26	23							29	29	14	8	43	37	
TOURS	9	6	1	1	10	7	18	17	9	7	27	24	8	8	8	7	16	15	4	4	2	2	6	6	39	35	20	17	59	52	
Académie ORLEANS-TOURS	14	11	4	2	18	13	25	24	11	8	36	32	25	25	17	13	42	38	4	4	2	2	6	6	68	64	34	25	102	89	
POLYNESIE													2	2	1	1	3	3							2	2	1	1	3	3	
NOUVELLE CALEDONIE							1	1			1	1			1	1	1	1							1	1	1	1	2	2	
POLYNESIE							1	1			1	1	2	2	2	2	4	4							3	3	2	2	5	5	
PARIS 1	15	12	13	12	28	24	20	20	10	9	30	29	4	4			4	4							39	36	23	21	62	57	
PARIS 2	12	12	9	8	21	20	1	1			1	1	1	1			1	1							14	14	9	8	23	22	
PARIS 3							14	14	20	15	34	29													14	14	20	15	34	29	
PARIS 4							30	30	6	6	36	36	1	1			1	1							31	31	6	6	37	37	
PARIS 5	5	5	3	3	8	8	14	14	5	4	19	18	8	8	4	2	12	10	4	4			4	4	31	31	12	9	43	40	
PARIS 6									1	1	1	1	64	64	26	23	90	87							64	64	27	24	91	88	
PARIS 7	1	1			1	1	14	14	5	5	19	19	25	25	8	7	33	32							40	40	13	12	53	52	
PARIS DAUPHINE	10	10	6	5	16	15	2	2			2	2	8	7	1	1	9	8							20	19	7	6	27	25	
PARIS INALCO	1	1			1	1	12	9	13	9	25	18													13	10	13	9	26	19	
PARIS ENSAM													12	9	1		13	9							12	9	1	1	13	9	
PARIS ENSC															1	1	1	1													
PARIS CNAM	5	4	2	1	7	5	2	2			2	2	10	10	2	1	12	11							17	16	4	2	21	18	
PARIS ENS							3	2			3	2	4	4			4	4							7	6			7	6	
PARIS IEP	2	1	1		3	1																			2	1	1		3	1	
PARIS IAE			2	2	2	2			2	2	2	2																4	4	4	4
PARIS INRP									1	1	1	1	1	1			1	1													
Académie de PARIS	51	46	36	31	87	77	112	108	63	52	175	160	138	134	43	35	181	169	4	4			4	4	305	292	142	118	447	410	
POITIERS	4	2	3	2	7	4	14	13	5	3	19	16	15	15	6	5	21	20	3	2			3	2	36	32	14	10	50	42	
LA ROCHELLE	3	3	2	1	5	4			3	2	3	2	5	5	4	4	9	9							8	8	9	7	17	15	
POITIERS ENSMA													3	3	3	1	6	4							3	3	3	1	6	4	
Académie de POITIERS	7	5	5	3	12	8	14	13	8	5	22	18	23	23	13	10	36	33	3	2			3	2	47	43	26	18	73	61	

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Tableau S - 4

Bilan des postes publiés et pourvus (tous articles confondus, excepté l'article 46-3 et les agrégations)
Répartition par établissement, académie, grande discipline et nature de poste.

Etablissement	DROIT						LETTRES						SCIENCES						PHARMACIE						Total général						
	MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		MCF		PR		Total		
	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	Pub	Pourv	
REIMS	1	1	1	1	2	2	7	6	10	5	17	11	12	12	10	9	22	21	1	1	2	2	3	3	21	20	23	17	44	37	
UNIV. TECHNO TROYES									1		1		3	3	2	2	5	5							3	3	3	2	6	5	
Académie de REIMS	1	1	1	1	2	2	7	6	11	5	18	11	15	15	12	11	27	26	1	1	2	2	3	3	24	23	26	19	50	42	
RENNES 1	11	10	7	3	18	13	2	2				2	2	27	26	13	11	40	37	4	4	3	2	7	6	44	42	23	16	67	58
RENNES 2							23	23	8	4	31	27	1	1	1	1	2	2							24	24	9	5	33	29	
BREST	4	2			4	2	10	8	5	2	15	10	12	12	9	8	21	20							26	22	14	10	40	32	
BRETAGNE SUD	3	1			3	1			1	1	1	1	10	9	3	3	13	12							13	10	4	4	17	14	
RENNES IEP			2	1	2	1			1		1																3	1	3	1	
RENNES INSA													9	8	2	2	11	10							9	8	2	2	11	10	
BREST ENI													1	1	1	1	2	2							1	1	1	1	2	2	
RENNES EHESP	1	1	1		2	1									2	1	2	1							1	1	3	1	4	2	
Académie de RENNES	19	14	10	4	29	18	35	33	15	7	50	40	60	57	31	27	91	84	4	4	3	2	7	6	118	108	59	40	177	148	
ROUEN	2	1	2	1	4	2	9	8	12	9	21	17	14	14	6	6	20	20							25	23	20	16	45	39	
LE HAVRE	3	3			3	3	4	4	5	2	9	6	7	6	2	2	9	8							14	13	7	4	21	17	
ROUEN INSA													4	3	4	3	8	6							4	3	4	3	8	6	
Académie de ROUEN	5	4	2	1	7	5	13	12	17	11	30	23	25	23	12	11	37	34							43	39	31	23	74	62	
STRASBOURG	4	4	3	3	7	7	25	21	22	16	47	37	23	19	8	6	31	25							52	44	33	25	85	69	
MULHOUSE	2	2			2	2	2	2	3	2	5	4	5	5	5	5	10	10							9	9	8	7	17	16	
STRASBOURG INSA							3	1	1	1	4	2	3	3	1	1	4	4							6	4	2	2	8	6	
Académie de STRASBOURG	6	6	3	3	9	9	30	24	26	19	56	43	31	27	14	12	45	39							67	57	43	34	110	91	
TOULOUSE 1	8	6	1	1	9	7	3	2			3	2	1	1	1	1	2	2							12	9	2	2	14	11	
TOULOUSE 2	1	1			1	1	28	28	12	11	40	39	4	4			4	4							33	33	12	11	45	44	
TOULOUSE 3	2	2			2	2	4	4	3	3	7	7	32	27	20	20	52	47	4	4			4	4	42	37	23	23	65	60	
TOULOUSE INP	1	1			1	1							5	5	8	7	13	12							6	6	8	7	14	13	
ALBI CUFR	1	1			1	1	2	2			2	2													3	3			3	3	
TOULOUSE IEP	1	1	2	1	3	2																			1	1	2	1	3	2	
TOULOUSE INSA							1	1			1	1	12	11	1	1	13	12							13	12	1	1	14	13	
TARBES ENI													3	3	2	1	5	4							3	3	2	1	5	4	
Académie de TOULOUSE	14	12	3	2	17	14	38	37	15	14	53	51	57	51	32	30	89	81	4	4			4	4	113	104	50	46	163	150	
PARIS 10	11	10	5	4	16	14	31	28	16	14	47	42	7	7	1	1	8	8							49	45	22	19	71	64	
PARIS 11	7	6	5	3	12	9	2	2			2	2	49	48	20	20	69	68	4	4	2	2	6	6	62	60	27	25	89	85	
EVRY	2	2	4	2	6	4					7	6	7	6	5	5	12	11							9	8	9	7	18	15	
CERGY-PONTOISE	6	5	8	5	14	10	9	9	5	3	14	12	7	7	8	8	15	15							22	21	21	16	43	37	
VERSAILLES ST-QUENT.	5	5	1	1	6	6	7	5	1	1	8	6	10	8	5	5	15	13							22	18	7	7	29	25	
CERGY ENSEA													1	1			1	1							1	1			1	1	
PARIS E.C.													2	2			2	2							2	2			2	2	
EVRY ENSIIE													3	3			3	3							3	3			3	3	
SURESNES INSFREQHEA							1	1	1	1	2	2													1	1	1	1	2	2	
Académie de VERSAILLES	31	28	23	15	54	43	50	45	23	19	73	64	86	80	39	39	125	119	4	4	2	2	6	6	171	157	87	75	258	232	
TOTAL GENERAL	377	324	181	104	558	428	737	679	443	344	1 180	1 023	1 033	943	552	470	1 585	1 412	69	64	22	19	91	83	2 216	2 010	1 198	937	3 414	2 947	

Etablissement ayant accédé aux responsabilités et compétences élargies conformément à la loi LRU du 10 août 2007.

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Tableau S - 5

Synthèse des candidats et candidatures au détachement, à la mutation et au concours (session synchronisée)

1) Total candidatures enregistrées sur l'application ANTARES-ANTEE

	Nb postes	Détachement		Mutation		Concours		Total			
		Nb candidats	Nb candidatures	Nb candidats	Nb candidatures	Nb candidats	Nb candidatures	ensemble candidats	ensemble candidatures	ratio ensemble candidats / postes	ratio ensemble candidatures / postes
PR art 51	144	6	32	122	248			128	280	0,89	1,94
PR autres articles	891	24	58	278	444	1 843	5 571	2 145	6 073	2,41	6,82
MCF	1 977	71	243	813	1 886	9 370	69 390	10 254	71 519	5,19	36,18
Total	3 012	101	333	1 213	2 578	11 213	74 961	12 527	77 872	4,16	25,85

source : DGRH A1-1, A2, ANTARES-ANTEE, juin 2009

Remarques:

Sur les **1843** candidats aux concours PR, **846** n'ont déposé qu'une seule candidature, soit **45,90 %** d'entre eux ;
 et sur les **9370** candidats aux concours MCF, **1902** n'ont déposé qu'une seule candidature, soit **20,30%** d'entre eux.
 En outre, 1 candidat aux concours de PR a déposé **44** candidatures, et 1 candidat aux concours de MCF a déposé **111** candidatures.
 Enfin, **41** candidats ont déposé simultanément des candidatures aux concours PR et MCF
 Le nombre de postes de PR indiqué ne prend pas en compte les concours de l'article 46-3 ("voie longue") et des agrégations.

2) Total candidatures jugées recevables par les établissements

	Nb postes	Détachement		Mutation		Concours		Total			
		Nb candidats	Nb candidatures	Nb candidats	Nb candidatures	Nb candidats	Nb candidatures	ensemble candidats	ensemble candidatures	ratio ensemble candidats / postes	ratio ensemble candidatures / postes
PR art 51	144	3	4	118	234			121	238	0,84	1,65
PR autres articles	891	10	20	263	422	1 765	5 134	2 038	5 576	2,29	6,26
MCF	1 977	33	100	773	1 734	8 624	60 711	9 430	62 545	4,77	31,64
Total	3 012	46	124	1 154	2 390	10 389	65 845	11 589	68 359	3,85	22,70

source : DGRH A1-1, A2, ANTARES-ANTEE, juin 2009

Remarques:

Sur les **1765** candidats aux concours PR, **823** n'ont déposé qu'une seule candidature, soit **46,63 %** d'entre eux ;
 et sur les **8624** candidats aux concours MCF, **1768** n'ont déposé qu'une seule candidature, soit **20,50%** d'entre eux.
 En outre, 1 candidat aux concours de PR a déposé **31** candidatures, et 1 candidat aux concours de MCF a déposé **92** candidatures.
 Enfin, **30** candidats ont déposé simultanément des candidatures aux concours PR et MCF
 Le nombre de postes de PR indiqué ne prend pas en compte les concours de l'article 46-3 ("voie longue") et des agrégations.

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation
des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Tableau S - 5a
Nombre de candidatures des candidats nommés (sauf article 51)

Candidatures	Candidats nommés aux concours		Candidats nommés au détachement		Candidats nommés à la mutation	
	MCF	PR	MCF	PR	MCF	PR
1	276	338	3		90	59
2	172	125			22	9
3	138	69			17	4
4	130	29			7	3
5	103	29		1	3	
6	90	16				
7	71	9			1	2
8	66	12			1	
9	49	6				
10	62	5			2	
11	54	6			1	
12	32	1				1
13	24				2	
14	27	1			1	
15	23	2				
16	29	1			1	
17	33					
18	14	2				
19	17	1				
20	12					
21	17					
22	15					
23	12					
24	21					
25	13	2				
26	11					
27	11					
28	15					
29	8					
30	8					
31	11	1				
32	14					
33	6					
34	7					
35	10					
36	7					
37	4					
38	7					
39	9					
40	4					
41	9					
42	4					
43	6					
44	2					
45	3					
47	4					
48	2					
49	2					
50	2					
51	3					
53	2					
54	1					
55	2					
58	1					
60	1					
63	1					
65	1					
89	1					

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités


Tableau S - 5b
Répartition par section des candidatures des candidats nommés (concours)

1) Cas des candidats ayant déposé entre 12 et 31 candidatures (Professeurs)

Total candidatures	Nb établissements	Section	Nb candidatures	Section	Nb candidatures	Section	Nb candidatures	Section	Nb candidatures
12	10	18	6	20	1	71	5		
14	11	25	13	26	1				
15	12	25	15						
15	12	16	8	70	7				
16	10	25	13	26	3				
18	13	25	12	26	6				
18	15	25	17	26	1				
19	14	25	17	26	2				
25	16	25	17	26	8				
25	24	31	3	32	1	30	6	62	15
31	21	25	23	26	8				

2) Cas des candidats ayant déposé entre 50 et 89 candidatures (Maîtres de conférences)

Total candidatures	Nb établissements	Section	Nb candidatures	Section	Nb candidatures	Section	Nb candidatures	Section	Nb candidatures	Section	Nb candidatures
50	35	01	50								
50	34	05	48	06	2						
51	22	25	11	26	21	27	18	61	1		
51	40	05	3	06	48						
51	31	05	50	06	1						
53	37	04	5	05	42	19	4	23	1	24	1
53	33	07	9	11	44						
54	30	11	54								
55	42	06	54	27	1						
55	33	05	55								
58	39	01	58								
60	40	01	60								
63 (*)	48	01	1	05	1	06	60	27	1		
65	35	05	64	12	1						
89	59	05	1	06	88						

 Section de recrutement

(*) Note de lecture : ce candidat a déposé 63 candidatures au sein de 48 établissements : soit 1 candidature en section 01, 1 en section 05, 1 en section 27 et 60 dans la section 06 dans laquelle il a été nommé.



MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Bilan des opérations de mutation et de détachement des professeurs des universités et des maîtres de conférences

Campagne 2009 - Session "synchronisée" (ANTEE)

Cette partie présente une synthèse des opérations de mutation et détachement qui, à présent, se déroulent avec les opérations de recrutement proprement dites. Cette synthèse comprend notamment une description académique de ces opérations ainsi qu'une perspective historique des "migrations" auxquelles elles donnent lieu. Les données relatives aux candidats et candidatures à ces opérations préalables sont rassemblées dans le tableau II-d.

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES

Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche

Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes

Bureau des études de gestion prévisionnelle

- DGRH A1-1 -

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

(session synchronisée - ANTEE)

Tableau I
Bilan des opérations de mutation et de détachement

	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par mutation ou détachement	% Postes pourvus par mutation ou détachement
Maîtres de conférences					
Article 26-I-1 : mutations et détachements	1 963	148	3	151	7,69%
Total Maîtres de conférences	1 963	148	3	151	7,69%
Professeurs des universités					
Article 46-1 : mutations et détachements	877	78	1	79	9,01%
Article 51 : mutations et détachements (1)	144	80	1	81	56,25%
Total Professeurs des universités	1 021	158	2	160	15,67%
Total Général	2 984 (*)	306	5	311	10,42%
		10,25%	0,17%	10,42%	

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

(1) : postes de professeurs exclusivement offerts à la mutation et au détachement dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (les postes restés vacants sont offerts à l'agrégation)

(*) Pour obtenir la totalité des 3131 emplois publiés, il convient d'ajouter à ce nombre les emplois mentionnés dans le tableau II :

133 emplois de professeurs au titre des articles 46-3, 46-4, 49-2-1 et 49-2-2 + 14 emplois de maîtres de conférences au titre des articles 26-I-2, et 26-I-3.

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences (session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - a
Opérations de mutation et de détachement - Analyse par section et par article

Article 26-I-1

Section	Titre de la section	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par mutation ou par détachement
01	Droit privé et sciences criminelles	60	5		5
02	Droit public	48	11		11
03	Histoire du droit et des institutions	10	1		1
04	Science politique	12	1		1
05	Sciences économiques	78	12		12
06	Sciences de gestion	112	13		13
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	31	3		3
08	Langues et littératures anciennes	10			
09	Langue et littérature françaises	41	4		4
10	Littératures comparées	5			
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	90	10		10
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	19	4		4
13	Langues et littératures slaves	3			
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	57	9		9
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	11			
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	65	4		4
17	Philosophie	11	1		1
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	32	3		3
19	Sociologie, démographie	36	2		2
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	6			
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	25	1		1
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	35	2	1	3
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	43	9		9
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	13	1		1
25	Mathématiques	56			
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	80	6	1	7
27	Informatique	127	6		6
28	Milieux denses et matériaux	41			
29	Constituants élémentaires	16			
30	Milieux dilués et optique	19			
31	Chimie théorique, physique, analytique	45	1		1
32	Chimie organique, minérale, industrielle	46	5		5
33	Chimie des matériaux	32	4		4
34	Astronomie, astrophysique	11			
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	28			
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	7			
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	9	1		1
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	100	5		5
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	48	3		3
62	Energétique, génie des procédés	38	2		2
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	43	2		2
64	Biochimie et biologie moléculaire	42			
65	Biologie cellulaire	40		1	1
66	Physiologie	34	2		2
67	Biologie des populations et écologie	27			
68	Biologie des organismes	19	2		2
69	Neurosciences	10			
70	Sciences de l'éducation	40	3		3
71	Sciences de l'information et de la communication	38	2		2
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	3			
73	Cultures et langues régionales	2			
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	39	5		5
76	Théologie catholique	1			
77	Théologie protestante	3			
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	21	1		1
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	29	2		2
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	16			
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	1963	148	3	151
			7,54%	0,15%	7,69%

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - b
Opérations de mutation et de détachement - Analyse par section et par article

Article 46-1

Section	Titre de la section	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par mutation ou par détachement
01	Droit privé et sciences criminelles				
02	Droit public	1			
03	Histoire du droit et des institutions				
04	Science politique				
05	Sciences économiques				
06	Sciences de gestion				
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	17	1		1
08	Langues et littératures anciennes	5			
09	Langue et littérature françaises	22	5		5
10	Littératures comparées	9	2		2
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	51	7		7
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	11	3		3
13	Langues et littératures slaves	1			
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	31	4		4
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	7	1		1
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	42	2		2
17	Philosophie	11	3		3
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	20	7		7
19	Sociologie, démographie	23	3	1	4
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	5	1		1
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	17	3		3
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	24	3		3
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	24	3		3
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	10	2		2
25	Mathématiques	31	5		5
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	33	1		1
27	Informatique	67	5		5
28	Milieux denses et matériaux	28	1		1
29	Constituants élémentaires	8			
30	Milieux dilués et optique	11	2		2
31	Chimie théorique, physique, analytique	22	1		1
32	Chimie organique, minérale, industrielle	26			
33	Chimie des matériaux	11			
34	Astronomie, astrophysique	5			
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	13	1		1
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	5	1		1
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	5			
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	44			
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	29	1		1
62	Energétique, génie des procédés	23			
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	30			
64	Biochimie et biologie moléculaire	17	1		1
65	Biologie cellulaire	16	1		1
66	Physiologie	17	2		2
67	Biologie des populations et écologie	15			
68	Biologie des organismes	6			
69	Neurosciences	8	1		1
70	Sciences de l'éducation	23	3		3
71	Sciences de l'information et de la communication	16			
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	2			
73	Cultures et langues régionales	4			
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	11	1		1
76	Théologie catholique	1			
77	Théologie protestante	1			
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	5			
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	6			
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	7	1		1
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	877	78	1	79
			8,89%	0,11%	9,01%

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - c
Opérations de mutation et de détachement - Analyse par section et par article

Article 51

Section	Titre de la section	Postes publiés vacants	Postes pourvus par mutation	Postes pourvus par détachement	Postes pourvus par mutation ou par détachement
01	Droit privé et sciences criminelles	32	21		21
02	Droit public	25	12		12
03	Histoire du droit et des institutions	11	7		7
04	Science politique	5	4		4
05	Sciences économiques	41	23	1	24
06	Sciences de gestion	30	13		13
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	144	80	1	81
			55,56%	0,69%	56,25%

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - d
Analyse des postes pourvus par les professeurs mutés
Répartition par grande discipline, académie d'accueil et académie d'origine

Académie d'origine \ Académie d'accueil		AIX-MARSEILLE	AMIENS	ANTILLES-GUYANE	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DIJON	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRASBOURG	TOULOUSE	VERSAILLES	TOTAL	
		DROIT	AIX-MARSEILLE	2						1					1	1															
	AMIENS												1																		2
	BESANCON													1																	1
	BORDEAUX									1	1																1			3	
	CAEN													1												2				3	
	CRETEIL									1									1											2	
	GRENOBLE							1	1		1																			3	
	LA REUNION															1														1	
	LILLE				1																		1							2	
	LIMOGES																					1								1	
	LYON										2	1		1																4	
	MONTPELLIER																					1			1		1			3	
	NANTES																		1											1	
	NICE			1												1														2	
	ORLEANS-TOURS											1																		1	
	PARIS								1	3	1	4					1	3				3	3		3	3		5	27		
	POITIERS																		1	1										2	
	RENNES			1								1																		2	
	ROUEN																1													1	
	STRASBOURG				1			1																			1			3	
	VERSAILLES		1							1			4	1				2		2							1	1	13		
	TOTAL DROIT	2	1	2	2			3	4	3	8	2	12	3	2	8	1	2	5	4	1	5	2	2	2	6	80				
LETTRES	AIX-MARSEILLE													1								1								2	
	AMIENS													1																1	
	BORDEAUX											1					1													2	
	CAEN					1																								1	
	CLERMONT-FERRAND				1																									1	
	CRETEIL		1											2				1	1					1				1	7		
	DIJON							1																						1	
	LA REUNION													1																1	
	LILLE																													1	
	LYON													1		1														2	
	MONTPELLIER																				1				2					3	
	NANCY-METZ																1													1	
	NANTES																		1											1	
	NICE																			1								1		2	
	ORLEANS-TOURS								1										1											2	
	PARIS					1		1	8	1			1									1		1	1		2	1	17		
	STRASBOURG															1	1								1					3	
	TOULOUSE																										1			1	
	VERSAILLES		1																		2					1				5	
	TOTAL LETTRES	2	1	1	2	2	1	8	1	1	7	1	2	3	3	1	4	2	5	1	4	3	54								
SCIENCES (*)	AIX-MARSEILLE				1																									1	
	BESANCON														1															1	
	GRENOBLE							1																	1					2	
	LILLE									1															1					2	
	LIMOGES																		1											1	
	MONTPELLIER																					1	1							3	
	NANTES															1														2	
	NICE																		1					1						2	
	ORLEANS-TOURS								1													1								2	
	PARIS		1														1				1									3	
	REIMS				1																									1	
	TOULOUSE																													1	
	VERSAILLES												1									1								3	
	TOTAL SCIENCES	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1	2	2	1	2	1	2	1	1	24			

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

(*) compte tenu de leurs faibles effectifs, les mutations dans les disciplines pharmaceutiques ont été intégrées aux "Sciences"

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences (session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - e
Analyse des postes pourvus par les maîtres de conférences mutés
Répartition par grande discipline, académie d'accueil et académie d'origine

Académie d'origine \ Académie d'accueil		AIX-MARSEILLE	AMIENS	ANTILLES-GUYANE	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DIJON	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PACIFIQUE	PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRASBOURG	TOULOUSE	VERSAILLES	TOTAL						
DROIT	AIX-MARSEILLE											1																			2						
	BORDEAUX					1								1																1		2					
	CRETEIL													1									1									2					
	DIJON				1																					1						2					
	GRENOBLE											1																				1					
	LILLE													2																		2					
	LYON				1			1									1					1										4					
	MONTPELLIER			1																												2					
	NANCY-METZ																		2							1						3					
	NANTES																										2						2				
	NICE																					1											1				
	ORLEANS-TOURS																																3				
	PARIS	1		1									1	1																		2	6				
	POITIERS																																1	1			
	RENNES																								1			2						3			
	ROUEN							1																					1					2			
	STRASBOURG																																	1	1		
	VERSAILLES																														1	2		4			
	TOTAL DROIT	1	2	2	1	1	1	1	2	1	6	1	2	1	6	1	2	1	3	1	1	1	1	2	5	1	2	6	2	6	43						
	LETTRES	AIX-MARSEILLE	1															2																4			
BESANCON																	1																	1			
BORDEAUX						1	1				1											1		1										5			
CRETEIL		2			1									2						1													6				
DIJON						1						1																						2			
LA REUNION																									1									1			
LILLE																																		1	2		
LYON												1					1																		2		
MONTPELLIER						1							1	1										1										1	5		
NANCY-METZ																										1				1					2		
NANTES																			1	1															2		
ORLEANS-TOURS				1																		1							1						3		
PARIS		1				1	1				3	2		1			1						1				1	1	1	1				14			
RENNES		1															1								2	1									6		
ROUEN																													1						1		
STRASBOURG							1																				1								3		
TOULOUSE															1								1												2		
VERSAILLES						1											1																		2		
TOTAL LETTRES	5	1	1	1	5	3	3	2	4	1	4	4	3	2	4	3	2	4	3	2	2	2	2	4	2	2	2	2	2	2	63						
SCIENCES (*)	AIX-MARSEILLE																						1											1			
	BORDEAUX					1								1														1		1					4		
	CAEN	1															1																		2		
	CLERMONT-FERRAND																																		2		
	CRETEIL			1							1														1										3		
	GRENOBLE	1															1							1											3		
	LYON					1					1																								3		
	MONTPELLIER							1										1							1										3		
	NANCY-METZ					1												1										1							4		
	NANTES											1																								2	
	ORLEANS-TOURS																																			1	
	PARIS	1										1	1																						5		
	POITIERS																																			1	1
	RENNES																1																			1	2
	STRASBOURG																																			1	1
TOULOUSE																																			1	1	
VERSAILLES																																				4	
TOTAL SCIENCES	3	1	1	1	1	1	2	3	1	1	2	1	3	2	3	2	3	2	2	2	2	6	1	1	2	1	1	1	1	4	42						

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

(*) compte tenu de leurs faibles effectifs, les mutations dans les disciplines pharmaceutiques ont été intégrées aux "Sciences"

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - f
Solde académique des mutations par grande discipline (*)

I - Professeurs des universités

	AIX-MARSEILLE	AMIENS	ANTILLES-GUYANE	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DIJON	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PACIFIQUE	PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRASBOURG	TOULOUSE	VERSAILLES
DROIT	1	1	-2	-1	3	3	-3		-2	-3	-5	-1	-10	1	1	3	-2	-7	1	-1		22	2	-4	1	-4	1	-2	7
LETTRES	2	-1		-1		1	-1	-1	-1		-1	1	-6		1	1	-2	-2	1	-2		17	-2		-5	-1	3	-3	2
SCIENCES **	1	-1	-1		-1	-1	-1		-1		2		1		-1	2	-2		1			1	1	-1	-2				3
Solde des mouvements PR	4	-1	-3	-2	2	3	-5	-1	-4	-3	-4		-15	1	1	6	-6	-9	3	-3		40	1	-5	-6	-5	4	-5	12

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

II - Maîtres de conférences

	AIX-MARSEILLE	AMIENS	ANTILLES-GUYANE	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DIJON	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PACIFIQUE	PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRASBOURG	TOULOUSE	VERSAILLES
DROIT	1		-2	-2	1	-1	-1		2	2	-1	-1	-4		3	2	1	1	-2	3	-1	5		-2	-2	1	1	-2	-2
LETTRES	-1	-1				-3			3		-4		-2		-2	2		-2	-3	1		12	-2	-4	4	-1	1	2	
SCIENCES **	-2		-1	-1	3	1				-1	2		-2	-1		1	1			1		-1	1	-1					
Solde des mouvements MCF	-2	-1	-3	-3	4	-3	-1		5	1	-3	-1	-8	-1	1	5	2	-1	-5	5	-1	16	-1	-7	2		2		-2

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

III - Professeurs des universités et Maîtres de conférences

	AIX-MARSEILLE	AMIENS	ANTILLES-GUYANE	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DIJON	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PACIFIQUE	PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRASBOURG	TOULOUSE	VERSAILLES
DROIT	2	1	-4	-3	4	2	-4			-1	-6	-2	-14	1	4	5	-1	-6	-1	2	-1	27	2	-6	-1	-3	2	-4	5
LETTRES	1	-2		-1		-2	-1	-1	2		-5	1	-8		-1	3	-2	-4	-2	-1		29	-4	-4	-1	-2	4	-1	2
SCIENCES **	-1	-1	-2	-1	2		-1		-1	-1	4		-1	-1	-1	3	-1		1	1		2	-2	-2					3
Solde mouvements PR + MCF	2	-2	-6	-5	6		-6	-1	1	-2	-7	-1	-23		2	11	-4	-10	-2	2	-1	56		-12	-4	-5	6	-5	10

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

(*) le solde étant entendu comme la différence entre les entrées et les sorties. Un solde négatif se traduira notamment par autant de postes vacants (ou sans titulaire) à la fin de la présente session de la campagne de recrutement

(**) compte tenu de leurs faibles effectifs, les mutations dans les disciplines pharmaceutiques ont été intégrées aux "Sciences"

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

(session synchronisée - ANTEE)

Tableau I - g
Soldes migratoires des mutations

Académie	PR						MCF						PR + MCF					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Aix-Marseille	2		5	4		4	2	-2	5	-2	4	-2	4	-2	10	2	4	2
Amiens		-5		-1	-4	-1	-2	-4	-8	-2	-5	-1	-2	-9	-8	-3	-9	-2
Antilles-Guyane	-2			-1	1	-3		-3	-2	1	-2	-3	-2	-3	-2		-1	-6
Besançon	-3	-3	-2	-1	-6	-2	-1	-4	-1	-1	-1	-3	-4	-7	-3	-2	-7	-5
Bordeaux	2	1		2	-1	2	1	7	1	5	4	4	3	8	1	7	3	6
Caen	-4		-4	-1	6	3	-2			-5		-3	-6		-4	-6	6	
Clermont-Ferrand	-1	-1	-6	-5	-2	-5	-2	1	-3	-3	3	-1	-3		-9	-8	1	-6
Corse		-1	1	-1		-1		-3	-1	1				-4				-1
Créteil	1	2	6	1	3	-4	1	3	2	-7	2	5	2	5	8	-6	5	1
Dijon	-3	2	1	-5	2	-3	-2	-3	-1	-1	-1	1	-5	-1		-6	1	-2
Grenoble	-3	-3	-6	-2	-3	-4	2	3	6		5	-3	-1			-2	2	-7
La Réunion	2	-1	1	1	-1		-3	-3	-2	-2	-2	-1	-1	-4	-1	-1	-3	-1
Lille	-12	-12	-9	-11	-10	-15	-5	-5	-10	-7	-6	-8	-17	-17	-19	-18	-16	-23
Limoges		-3	-2	1	-4	1	-1			-3	-1	-1	-1	-3	-2	-2	-5	
Lyon	7	-6	1		2	1	-1	2	3	-3	5	1	6	-4	4	-3	7	2
Montpellier	-2	6	-5	-2	-2	6	8	8	4	2	6	5	6	14	-1		4	11
Nancy-Metz	-9	-4	-7	-4	-2	-6	-9	-3	-7	3	-4	2	-18	-7	-14	-1	-6	-4
Nantes	-9	-3	1	-6	-3	-9		-1	4	-4	-1	-1	-9	-4	5	-10	-4	-10
Nice	1	2	-3	3	-2	3	-2	4	-3	3	-2	-5	-1	6	-6	6	-4	-2
Orléans-Tours	-4	2	-4	-1	-6	-3	-2	-2	-1	1	-10	5	-6		-5		-16	2
Pacifique				-1	1		1			-1	2	-1	1			-2	3	-1
Paris	36	30	33	43	34	40	18	24	21	19	14	16	54	54	54	62	48	56
Poitiers	-4	-2	-2	-5	-3	1	1	2		2	1	-1	-3		-2	-3	-2	
Reims	-1		-2	-1	-1	-5	-4	-6	-2	1		-7	-5	-6	-4		-1	-12
Rennes	1	-10	-5	-8	-5	-6	-3	-5	1	-6	-1	2	-2	-15	-4	-14	-6	-4
Rouen	-6	-4	-2	-5	-8	-5	-4	-5	-2	1	-4		-10	-9	-4	-4	-12	-5
Strasbourg		4	2	-1	-1	4	-4	-8	-5	3	-1	2	-4	-4	-3	2	-2	6
Toulouse	-1	5	6	-4	2	-5	3	8	4	6	-2		2	13	10	2		-5
Versailles	12	4	2	11	13	12	9	-5	-3	-1	-3	-2	21	-1	-1	10	10	10

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009



MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Bilan des opérations de recrutement des professeurs des universités et des maîtres de conférences

Campagne 2009 - Session "synchronisée" (ANTEE)

Cette partie présente une synthèse des opérations de recrutement proprement dites avec d'une part les taux de couverture des postes à pourvoir, et d'autre part, le volume des candidatures présentées. Enfin, une mise en perspective des postes pourvus avec les résultats de la campagne de qualification en 2009

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES
Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes
Bureau des études de gestion prévisionnelle

- DGRH A1-1 -

**Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités
(session synchronisée - ANTEE)**

**Tableau II
Bilan des opérations de recrutement par concours**

	Postes offerts au recrutement	Postes non pourvus (cf. tableau III)	Postes pourvus	% postes pourvus
Maîtres de conférences				
Article 26-I-1 : concours externes (1)	1 812	142	1 670	92,16%
Article 26-I-2 : concours réservés aux enseignants du 2 nd degré	12	1	11	91,67%
Article 26-I-3 : concours réservés aux professionnels	2	1	1	50,00%
Total Maîtres de conférences	1 826	144	1 682	92,11%
Professeurs des universités				
Article 46-1 : concours externes (2)	798	148	650	81,45%
Article 46-3 : concours réservés aux maîtres de conférences (voie longue) (*)	47			
Article 46-4 : concours réservés aux professionnels	14	3	11	78,57%
Sous-Total 1	812	151	661	81,40%
<u>Disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion</u>				
Article 49-2-1 : agrégation externe	64		64	100,00%
Article 49-2-2 : agrégation interne	8		8	100,00%
Sous-Total 2	72		72	100,00%
Total Professeurs des universités	884	151	733	82,92%
TOTAL GENERAL	2 710	295	2 415	89,11%
		10,89%	89,11%	

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

(1) soit 1963 postes publiés - 151 postes pourvus par mutation ou détachement (cf. tableau "Synthèse de la session synchronisée")

(2) soit 877 postes publiés - 79 postes pourvus par mutation ou détachement (cf. tableau "Synthèse de la session synchronisée")

(*) concours non terminés

Note de lecture: les postes dits "offerts au recrutement" ne comprennent pas ceux pourvus par mutation ou détachement.

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités
(session synchronisée - ANTEE)

Tableau II - a
Analyse par section des postes offerts au recrutement, tous articles confondus (*)

Section	Titre de la section	Maîtres de conférences				Professeurs des universités			
		Postes offerts	Postes non pourvus	Postes pourvus	Taux de couverture	Postes offerts	Postes non pourvus	Postes pourvus	Taux de couverture
01	Droit privé et sciences criminelles	55	1	54	98,18%				
02	Droit public	37	6	31	83,78%	1	1		
03	Histoire du droit et des institutions	9		9	100,00%				
04	Science politique	11	1	10	90,91%				
05	Sciences économiques	67	7	60	89,55%	4	1	3	75,00%
06	Sciences de gestion	100	24	76	76,00%				
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	28	3	25	89,29%	16	2	14	87,50%
08	Langues et littératures anciennes	10	1	9	90,00%	5		5	100,00%
09	Langue et littérature françaises	38		38	100,00%	17	1	16	94,12%
10	Littératures comparées	5		5	100,00%	7	1	6	85,71%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	80	3	77	96,25%	44	18	26	59,09%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	15	2	13	86,67%	8	2	6	75,00%
13	Langues et littératures slaves	3		3	100,00%	1		1	100,00%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	48	3	45	93,75%	27	16	11	40,74%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	11		11	100,00%	7	3	4	57,14%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	61	3	58	95,08%	40	8	32	80,00%
17	Philosophie	10		10	100,00%	8		8	100,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	29	3	26	89,66%	13	5	8	61,54%
19	Sociologie, démographie	35	1	34	97,14%	19	5	14	73,68%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	6	1	5	83,33%	4	1	3	75,00%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	25	1	24	96,00%	14	2	12	85,71%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	33	1	32	96,97%	21	1	20	95,24%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	34	1	33	97,06%	21	4	17	80,95%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	12		12	100,00%	8	3	5	62,50%
25	Mathématiques	57	3	54	94,74%	26	2	24	92,31%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	73	6	67	91,78%	33	7	26	78,79%
27	Informatique	121	8	113	93,39%	62	14	48	77,42%
28	Milieux denses et matériaux	41	2	39	95,12%	28	2	26	92,86%
29	Constituants élémentaires	16	2	14	87,50%	9	1	8	88,89%
30	Milieux dilués et optique	19	1	18	94,74%	9		9	100,00%
31	Chimie théorique, physique, analytique	44	1	43	97,73%	21	3	18	85,71%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	41	3	38	92,68%	26	2	24	92,31%
33	Chimie des matériaux	28	2	26	92,86%	11	1	10	90,91%
34	Astronomie, astrophysique	11		11	100,00%	5		5	100,00%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	28	1	27	96,43%	13	3	10	76,92%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	7		7	100,00%	4		4	100,00%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	8	1	7	87,50%	5		5	100,00%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	96	14	82	85,42%	44	5	39	88,64%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	48	8	40	83,33%	29	5	24	82,76%
62	Energétique, génie des procédés	36	2	34	94,44%	23	4	19	82,61%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	42	1	41	97,62%	31	1	30	96,77%
64	Biochimie et biologie moléculaire	42	3	39	92,86%	16	4	12	75,00%
65	Biologie cellulaire	40	3	37	92,50%	17	6	11	64,71%
66	Physiologie	32	3	29	90,63%	15	2	13	86,67%
67	Biologie des populations et écologie	27	2	25	92,59%	15	2	13	86,67%
68	Biologie des organismes	17	1	16	94,12%	6		6	100,00%
69	Neurosciences	10	1	9	90,00%	8	1	7	87,50%
70	Sciences de l'éducation	37	2	35	94,59%	20	6	14	70,00%
71	Sciences de l'information et de la communication	36	2	34	94,44%	16	2	14	87,50%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	3	1	2	66,67%	2		2	100,00%
73	Cultures et langues régionales	2		2	100,00%	4		4	100,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	35	2	33	94,29%	10	1	9	90,00%
76	Théologie catholique	1	1			1		1	100,00%
77	Théologie protestante	3	1	2	66,67%	1		1	100,00%
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	20	2	18	90,00%	5	3	2	40,00%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	27	3	24	88,89%	6		6	100,00%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	16		16	100,00%	6		6	100,00%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		1 826	144	1 682	92,11%	812	151	661	81,40%
Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009			7,89%	92,11%			18,60%	81,40%	

(*) exceptés les articles 46-3 ("voie longue"), 49-2-1 (agrégation externe), 49-2-2 (agrégation interne), 51.

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau II - b
Analyse par section et qualification des postes offerts au recrutement, tous articles confondus (*)

Section	Titre de la section	Maîtres de conférences				Professeurs des universités (**)			
		Qualifiés 2009	Postes offerts	Postes pourvus	Taux de couverture	Qualifiés 2009	Postes offerts	Postes pourvus	Taux de couverture
01	Droit privé et sciences criminelles	88	55	54	98,18%				
02	Droit public	42	37	31	83,78%		1		
03	Histoire du droit et des institutions	27	9	9	100,00%				
04	Science politique	101	11	10	90,91%	1			
05	Sciences économiques	131	67	60	89,55%	4	4	3	75,00%
06	Sciences de gestion	162	100	76	76,00%				
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	190	28	25	89,29%	46	16	14	87,50%
08	Langues et littératures anciennes	47	10	9	90,00%	18	5	5	100,00%
09	Langue et littérature françaises	155	38	38	100,00%	28	17	16	94,12%
10	Littératures comparées	59	5	5	100,00%	11	7	6	85,71%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	122	80	77	96,25%	32	44	26	59,09%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	45	15	13	86,67%	12	8	6	75,00%
13	Langues et littératures slaves	34	3	3	100,00%	6	1	1	100,00%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	100	48	45	93,75%	22	27	11	40,74%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	88	11	11	100,00%	16	7	4	57,14%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	139	61	58	95,08%	47	40	32	80,00%
17	Philosophie	111	10	10	100,00%	18	8	8	100,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	198	29	26	89,66%	34	13	8	61,54%
19	Sociologie, démographie	263	35	34	97,14%	29	19	14	73,68%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	119	6	5	83,33%	18	4	3	75,00%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	158	25	24	96,00%	29	14	12	85,71%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	313	33	32	96,97%	60	21	20	95,24%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	136	34	33	97,06%	25	21	17	80,95%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	74	12	12	100,00%	11	8	5	62,50%
25	Mathématiques	249	57	54	94,74%	120	26	24	92,31%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	256	73	67	91,78%	100	33	26	78,79%
27	Informatique	466	121	113	93,39%	117	62	48	77,42%
28	Milieux denses et matériaux	373	41	39	95,12%	109	28	26	92,86%
29	Constituants élémentaires	117	16	14	87,50%	46	9	8	88,89%
30	Milieux dilués et optique	232	19	18	94,74%	61	9	9	100,00%
31	Chimie théorique, physique, analytique	294	44	43	97,73%	80	21	18	85,71%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	278	41	38	92,68%	61	26	24	92,31%
33	Chimie des matériaux	304	28	26	92,86%	67	11	10	90,91%
34	Astronomie, astrophysique	121	11	11	100,00%	16	5	5	100,00%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	141	28	27	96,43%	48	13	10	76,92%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	127	7	7	100,00%	31	4	4	100,00%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	93	8	7	87,50%	14	5	5	100,00%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	311	96	82	85,42%	114	44	39	88,64%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	219	48	40	83,33%	64	29	24	82,76%
62	Energétique, génie des procédés	185	36	34	94,44%	61	23	19	82,61%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	156	42	41	97,62%	63	31	30	96,77%
64	Biochimie et biologie moléculaire	514	42	39	92,86%	81	16	12	75,00%
65	Biologie cellulaire	662	40	37	92,50%	110	17	11	64,71%
66	Physiologie	272	32	29	90,63%	61	15	13	86,67%
67	Biologie des populations et écologie	205	27	25	92,59%	50	15	13	86,67%
68	Biologie des organismes	256	17	16	94,12%	63	6	6	100,00%
69	Neurosciences	259	10	9	90,00%	32	8	7	87,50%
70	Sciences de l'éducation	108	37	35	94,59%	19	20	14	70,00%
71	Sciences de l'information et de la communication	71	36	34	94,44%	16	16	14	87,50%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	72	3	2	66,67%	12	2	2	100,00%
73	Cultures et langues régionales	25	2	2	100,00%	5	4	4	100,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	98	35	33	94,29%	18	10	9	90,00%
76	Théologie catholique	5	1				1	1	100,00%
77	Théologie protestante	5	3	2	66,67%		1	1	
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	112	20	18	90,00%	7	5	2	40,00%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	125	27	24	88,89%	10	6	6	
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	198	16	16		8	6	6	
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		9 811	1 826	1 682	92,11%	2 131	812	661	81,40%

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

(*) exceptés les articles 46-3 ("voie longue"), 49-2-1 (agrégation externe), 49-2-2 (agrégation interne), 51.

(**) pour les disciplines des sections 1 à 6, la mise en regard des qualifiés et des postes offerts n'est pas pertinente, le recrutement se déroulant essentiellement par les agrégations ou par la "voie longue"

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau II - c
Ratio par corps et par discipline du nombre des qualifications 2009 et des postes offerts au recrutement

Section	Titre de la section	Maîtres de conférences			Professeurs des universités		
		Qualifiés 2009	Postes offerts	Ratio Q/P	Qualifiés 2009	Postes offerts	Ratio Q/P
01	Droit privé et sciences criminelles	88	55	1,60			
02	Droit public	42	37	1,14		1	
03	Histoire du droit et des institutions	27	9	3,00			
04	Science politique	101	11	9,18	1		
05	Sciences économiques	131	67	1,96	4	4	1,00
06	Sciences de gestion	162	100	1,62			
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	190	28	6,79	46	16	2,88
08	Langues et littératures anciennes	47	10	4,70	18	5	3,60
09	Langue et littérature françaises	155	38	4,08	28	17	1,65
10	Littératures comparées	59	5	11,80	11	7	1,57
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	122	80	1,53	32	44	0,73
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	45	15	3,00	12	8	1,50
13	Langues et littératures slaves	34	3	11,33	6	1	6,00
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	100	48	2,08	22	27	0,81
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	88	11	8,00	16	7	2,29
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	139	61	2,28	47	40	1,18
17	Philosophie	111	10	11,10	18	8	2,25
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	198	29	6,83	34	13	2,62
19	Sociologie, démographie	263	35	7,51	29	19	1,53
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	119	6	19,83	18	4	4,50
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	158	25	6,32	29	14	2,07
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	313	33	9,48	60	21	2,86
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	136	34	4,00	25	21	1,19
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	74	12	6,17	11	8	1,38
25	Mathématiques	249	57	4,37	120	26	4,62
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	256	73	3,51	100	33	3,03
27	Informatique	466	121	3,85	117	62	1,89
28	Milieux denses et matériaux	373	41	9,10	109	28	3,89
29	Constituants élémentaires	117	16	7,31	46	9	5,11
30	Milieux dilués et optique	232	19	12,21	61	9	6,78
31	Chimie théorique, physique, analytique	294	44	6,68	80	21	3,81
32	Chimie organique, minérale, industrielle	278	41	6,78	61	26	2,35
33	Chimie des matériaux	304	28	10,86	67	11	6,09
34	Astronomie, astrophysique	121	11	11,00	16	5	3,20
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	141	28	5,04	48	13	3,69
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	127	7	18,14	31	4	7,75
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	93	8	11,63	14	5	2,80
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	311	96	3,24	114	44	2,59
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	219	48	4,56	64	29	2,21
62	Energétique, génie des procédés	185	36	5,14	61	23	2,65
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	156	42	3,71	63	31	2,03
64	Biochimie et biologie moléculaire	514	42	12,24	81	16	5,06
65	Biologie cellulaire	662	40	16,55	110	17	6,47
66	Physiologie	272	32	8,50	61	15	4,07
67	Biologie des populations et écologie	205	27	7,59	50	15	3,33
68	Biologie des organismes	256	17	15,06	63	6	10,50
69	Neurosciences	259	10	25,90	32	8	4,00
70	Sciences de l'éducation	108	37	2,92	19	20	0,95
71	Sciences de l'information et de la communication	71	36	1,97	16	16	1,00
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	72	3	24,00	12	2	6,00
73	Cultures et langues régionales	25	2	12,50	5	4	1,25
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	98	35	2,80	18	10	1,80
76	Théologie catholique	5	1	5,00		1	
77	Théologie protestante	5	3	1,67		1	
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	112	20	5,60	7	5	1,40
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	125	27	4,63	10	6	1,67
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	198	16	12,38	8	6	1,33
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		9 811	1 826	5,37	2 131	812	2,62

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009



MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Bilan détaillé des opérations de recrutement des professeurs des universités

Campagne 2009 - Session "synchronisée" (ANTEE)

Cette partie détaille les opérations de recrutement des professeurs pour chaque type de concours et pour chaque section du CNU. A la démographie des recrutés est adjointe, pour les anciens maîtres de conférences, une présentation, d'une part, de leur mobilité, et d'autre part, de leur ancienneté. Enfin, une mise en perspective des postes pourvus avec la phase de qualification en 2009

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES

Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche

Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes

Bureau des études de gestion prévisionnelle

- DGRH A1-1 -

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - a
Opérations de recrutement - Analyse par section et par article
Article 46-1

Section	Titre de la section	Postes offerts au recrutement	Postes non pourvus	Postes pourvus	% Postes pourvus
01	Droit privé et sciences criminelles				
02	Droit public	1	1		
03	Histoire du droit et des institutions				
04	Science politique				
05	Sciences économiques				
06	Sciences de gestion				
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	16	2	14	87,50%
08	Langues et littératures anciennes	5		5	100,00%
09	Langue et littérature françaises	17	1	16	94,12%
10	Littératures comparées	7	1	6	85,71%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	44	18	26	59,09%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	8	2	6	75,00%
13	Langues et littératures slaves	1		1	100,00%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	27	16	11	40,74%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	6	3	3	50,00%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	40	8	32	80,00%
17	Philosophie	8		8	100,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	13	5	8	61,54%
19	Sociologie, démographie	19	5	14	73,68%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	4	1	3	75,00%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	14	2	12	85,71%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	21	1	20	95,24%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	21	4	17	80,95%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	8	3	5	62,50%
25	Mathématiques	26	2	24	92,31%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	32	7	25	78,13%
27	Informatique	62	14	48	77,42%
28	Milieux denses et matériaux	27	2	25	92,59%
29	Constituants élémentaires	8	1	7	87,50%
30	Milieux dilués et optique	9		9	100,00%
31	Chimie théorique, physique, analytique	21	3	18	85,71%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	26	2	24	92,31%
33	Chimie des matériaux	11	1	10	90,91%
34	Astronomie, astrophysique	5		5	100,00%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	12	2	10	83,33%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	4		4	100,00%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	5		5	100,00%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	44	5	39	88,64%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	28	5	23	82,14%
62	Energétique, génie des procédés	23	4	19	82,61%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	30	1	29	96,67%
64	Biochimie et biologie moléculaire	16	4	12	75,00%
65	Biologie cellulaire	15	5	10	66,67%
66	Physiologie	15	2	13	86,67%
67	Biologie des populations et écologie	15	2	13	
68	Biologie des organismes	6		6	
69	Neurosciences	7	1	6	
70	Sciences de l'éducation	20	6	14	
71	Sciences de l'information et de la communication	16	2	14	87,50%
72	Épistémologie, histoire des sciences et des techniques	2		2	100,00%
73	Cultures et langues régionales	4		4	100,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	10	1	9	90,00%
76	Théologie catholique	1		1	100,00%
77	Théologie protestante	1		1	100,00%
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	5	3	2	40,00%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	6		6	100,00%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	6		6	100,00%
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	798	148	650	81,45%
			18,55%	81,45%	

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités

Tableau III - b
Opérations de recrutement - Analyse par section et par article

Article 46-3*

Section	Titre de la section	Postes offerts au recrutement	Postes non pourvus	Postes pourvus	% Postes pourvus
01	Droit privé et sciences criminelles	4			
02	Droit public	5			
03	Histoire du droit et des institutions	2			
04	Science politique	2			
05	Sciences économiques	2			
06	Sciences de gestion	7			
19	Sociologie, démographie	1			
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	1			
25	Mathématiques	1			
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	4			
27	Informatique	2			
28	Milieux denses et matériaux	1			
29	Constituants élémentaires	1			
30	Milieux dilués et optique	2			
33	Chimie des matériaux	1			
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	1			
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	1			
64	Biochimie et biologie moléculaire	1			
65	Biologie cellulaire	1			
67	Biologie des populations et écologie	1			
69	Neurosciences	1			
71	Sciences de l'information et de la communication	1			
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	1			
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	1			
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	2			
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	47			

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

* concours non terminés

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - c
Opérations de recrutement - Analyse par section et par article

Article 46-4

Section	Titre de la section	Postes offerts au recrutement	Postes non pourvus	Postes pourvus	% Postes pourvus
05	Science économique	4	1	3	75,00%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines	1		1	100,00%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	1		1	100,00%
28	Milieux denses et matériaux	1		1	100,00%
29	Constituants élémentaires	1		1	100,00%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	1	1		
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	1		1	100,00%
63	Electronique, optronique et systèmes	1		1	100,00%
65	Biologie cellulaire	2	1	1	50,00%
69	Neurosciences	1		1	100,00%
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	14	3	11	78,57%
			21,43%	78,57%	

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - d
Mobilité des anciens maîtres de conférences nommés professeur des universités
Répartition par grande discipline, académie d'accueil et académie d'origine

Académie d'accueil \ Académie d'origine	Académie d'origine																				TOTAL										
	AIX-MARSEILLE	AMIENS	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DJON	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PACIFIQUE		PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRASBOURG	TOULOUSE	VERSAILLES		
AIX-MARSEILLE	6				1							1		1	1																10
AMIENS		1																				2								3	
BESANCON			2																		1									3	
BORDEAUX				7																	1	1						1	10		
CAEN					5			1																					7		
CLERMONT-FERRAND						1															1								2		
CRETEIL								9				1									2							4	16		
DJON				1				2	2			1					1		1		1					1			10		
GRENOBLE					1					9					1								1						12		
LA REUNION											3																2		3		
LILLE												12		2															16		
LIMOGES													2												1		1		4		
LYON		1		1				1						6							2						1		12		
MONTPELLIER	1														11				1										13		
NANCY-METZ	1							1			1					5					1								9		
NANTES								1									9		1		1								12		
NICE																		4											4		
ORLEANS-TOURS			1																2			1							5		
PARIS		1						1													17		1		2				22		
POITIERS																					1	4							5		
REIMS												1									2		2						5		
RENNES				1																	1				4				6		
ROUEN	1																				2				6			2	11		
STRASBOURG								2													1					6			9		
TOULOUSE				1				1			1		1								1						9		13		
VERSAILLES					1			1			1										1				1		1	3	9		
TOTAL LETTRES	9	4	2	12	7	1	16	6	9	4	18	2	10	13	5	11	5	4	37	6	4	5	10	11	10	10	10	231			
AIX-MARSEILLE	14	1							1						1														17		
AMIENS		2						1																					3		
BESANCON			3	1		1								1															6		
BORDEAUX	1			16				1				1									1			1	1			1	23		
CAEN	1		1		3																								5		
CLERMONT-FERRAND			1			7									1														9		
CORSE							2																						2		
CRETEIL								9									1				4							1	15		
DJON									12																	1	1	1	14		
GRENOBLE										15				1							2								18		
LA REUNION											2						1												3		
LILLE		1			1							12									1				1				16		
LIMOGES													5																5		
LYON														7														1	8		
MONTPELLIER	1			1				1						1	8		1				4			1		1			19		
NANCY-METZ	1															11		1											13		
NANTES						1			1					1		8												1	13		
NICE						1												3			1						1		6		
ORLEANS-TOURS									1		1								8					1					11		
PARIS								1	1					1	1						21								25		
POITIERS																					2	6					1	1	10		
REIMS																					1		7						8		
RENNES				1	1										1		1		1		1				13			1	20		
ROUEN	1							1													1	1				3			7		
STRASBOURG																1											8		9		
TOULOUSE			1	1							1			1	1						1							18	25		
VERSAILLES					1				4												6		1						15	27	
TOTAL SCIENCES	16	7	6	21	5	10	2	17	12	20	2	15	5	12	11	16	12	4	10	45	7	8	18	4	9	21	22	337			
AMIENS		1																											2		
DJON									1																				1		
GRENOBLE										1																			1		
LILLE												2																	2		
NANCY-METZ																1													1		
NANTES																	1												1		
REIMS																								2					2		
RENNES																									1				1		
VERSAILLES																													2		
TOTAL PHARMACIE	1							1	1		2				1	1								2	2			2	13		

SOLDES par académie	AIX-MARSEILLE	AMIENS	BESANCON	BORDEAUX	CAEN	CLERMONT	CORSE	CRETEIL	DJON	GRENOBLE	LA REUNION	LILLE	LIMOGES	LYON	MONTPELLIER	NANCY-METZ	NANTES	NICE	ORLEANS-TOURS	PACIFIQUE	PARIS	POITIERS	REIMS	RENNES	ROUEN	STRAS
---------------------	---------------	--------	----------	----------	------	----------	-------	---------	------	----------	------------	-------	---------	------	-------------	------------	--------	------	---------------	-----------	-------	----------	-------	--------	-------	-------

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités

Tableau III - e
Recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, économiques et de gestion
Concours d'agrégation externe (article 49-2-1) et concours d'agrégation interne (article 49-2-2)

Section du CNU	Titre de la section	Agrégation externe (article 49-2-1)				Agrégation interne (article 49-2 -2)			
		Postes	Candidats	Admissibles	Admis	Postes	Candidats	Auditionnés	Retenus
01	Droit privé et sciences criminelles	30	198	45	30	8	40	12	8
02	Droit public								
03	Histoire du droit et des institutions								
04	Science politique	7	47	15	7				
05	Sciences économiques								
06	Sciences de gestion	27	68	31	27				
Total Droit et Sciences économiques et de gestion		64	313	91	64	8	40	12	8

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Agrégations externes : Arrêté du 24 septembre 2008 au JO du 4 octobre 2008,

Agrégation interne : Arrêté du 20 février 2007 au JO du 23 février 2007 et Arrêté du 27 septembre 2007 au JO du 23 octobre 2007 (prise de fonctions à compter du 1^{er} février 2008)

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - f
Analyse par section, sexe et corps des postes pourvus, tous articles confondus (*)

Section	Titre de la section	Professeurs des universités			
		Femmes	Hommes	Total	% femmes sur total
01	Droit privé et sciences criminelles				
02	Droit public				
03	Histoire du droit et des institutions				
04	Science politique				
05	Sciences économiques		3	3	
06	Sciences de gestion				
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générale:	5	9	14	35,71%
08	Langues et littératures anciennes	3	2	5	60,00%
09	Langue et littérature françaises	7	9	16	43,75%
10	Littératures comparées	5	1	6	83,33%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	17	9	26	65,38%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	2	4	6	33,33%
13	Langues et littératures slaves		1	1	
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	5	6	11	45,45%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	2	2	4	50,00%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie social	15	17	32	46,88%
17	Philosophie	2	6	8	25,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	2	6	8	25,00%
19	Sociologie, démographie	5	9	14	35,71%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	1	2	3	33,33%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	6	6	12	50,00%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	4	16	20	20,00%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	5	12	17	29,41%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	2	3	5	40,00%
25	Mathématiques	4	20	24	16,67%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	3	23	26	11,54%
27	Informatique	10	38	48	20,83%
28	Milieux denses et matériaux	6	20	26	23,08%
29	Constituants élémentaires	2	6	8	25,00%
30	Milieux dilués et optique		9	9	
31	Chimie théorique, physique, analytique	6	12	18	33,33%
32	Chimie organique, minérale, industriel	5	19	24	20,83%
33	Chimie des matériaux	4	6	10	40,00%
34	Astronomie, astrophysique	1	4	5	20,00%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	3	7	10	30,00%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère		4	4	
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	2	3	5	40,00%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	5	34	39	12,82%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	3	21	24	12,50%
62	Energétique, génie des procédés	6	13	19	31,58%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	3	27	30	10,00%
64	Biochimie et biologie moléculaire	5	7	12	41,67%
65	Biologie cellulaire	6	5	11	54,55%
66	Physiologie	5	8	13	38,46%
67	Biologie des populations et écologie	6	7	13	46,15%
68	Biologie des organismes	2	4	6	33,33%
69	Neurosciences	4	3	7	57,14%
70	Sciences de l'éducation	7	7	14	50,00%
71	Sciences de l'information et de la communication	4	10	14	28,57%
72	Épistémologie, histoire des sciences et des techniques		2	2	
73	Cultures et langues régionales	2	2	4	50,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	1	8	9	11,11%
76	Théologie catholique		1	1	
77	Théologie protestante		1	1	
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	1	1	2	50,00%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	3	3	6	50,00%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	3	3	6	50,00%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		200	461	661	30,26%

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

(*) exceptés les articles 46-3 ("voie longue"), 49-2-1 (agrégation externe), 49-2-2 (agrégation interne) et 51

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - g
Répartition par grande discipline, groupe, section du CNU, corps, sexe et âge moyen

	Section	Professeurs des universités					
		Femmes	Age Moyen	Hommes	Age Moyen	Total	Age Moyen
D	01						
	02						
	03						
	04						
	GROUPE 1						
	05			3	45 ans 8 mois	3	45 ans 8 mois
	06						
GROUPE 2			3	45 ans 8 mois	3	45 ans 8 mois	
TOTAL DROIT			3	45 ans 8 mois	3	45 ans 8 mois	
L	07	5	46 ans 9 mois	9	49 ans 9 mois	14	48 ans 8 mois
	08	3	45 ans 8 mois	2	40 ans 6 mois	5	43 ans 7 mois
	09	7	49 ans	9	44 ans 4 mois	16	46 ans 4 mois
	10	5	46 ans	1	40 ans	6	45 ans
	11	17	47 ans 4 mois	9	47 ans 4 mois	26	47 ans 4 mois
	12	2	44 ans	4	54 ans 9 mois	6	51 ans 2 mois
	13			1	50 ans	1	50 ans
	14	5	47 ans	6	47 ans	11	47 ans
	15	2	49 ans	2	45 ans 6 mois	4	47 ans 3 mois
	GROUPE 3	46	47 ans 2 mois	43	47 ans 4 mois	89	47 ans 3 mois
	16	15	45 ans 6 mois	17	45 ans 4 mois	32	45 ans 5 mois
	17	2	54 ans	6	47 ans 4 mois	8	49 ans
	18	2	54 ans	6	48 ans 10 mois	8	50 ans 1 mois
	19	5	46 ans 2 mois	9	49 ans	14	48 ans
	20	1	60 ans	2	48 ans 6 mois	3	52 ans 4 mois
	21	6	46 ans 8 mois	6	44 ans 6 mois	12	45 ans 7 mois
	22	4	45 ans 9 mois	16	46 ans 7 mois	20	46 ans 5 mois
	23	5	48 ans 2 mois	12	49 ans 7 mois	17	49 ans 2 mois
	24	2	45 ans	3	47 ans 8 mois	5	46 ans 7 mois
	GROUPE 4	42	47 ans 2 mois	77	47 ans 2 mois	47 ans 2 mois	47 ans 2 mois
	70	7	49 ans 8 mois	7	49 ans 5 mois	14	49 ans 6 mois
	71	4	45 ans 6 mois	10	52 ans 9 mois	14	50 ans 8 mois
	72			2	45 ans	2	45 ans
	73	2	57 ans	2	49 ans 6 mois	4	53 ans 3 mois
	74	1	39 ans	8	47 ans 1 mois	9	46 ans 2 mois
	GROUPE 12	14	48 ans 9 mois	29	49 ans 10 mois	43	52 ans 6 mois
	Théologie			2	52 ans 6 mois	2	52 ans 6 mois
TOTAL LETTRES	102	47 ans 5 mois	151	47 ans 9 mois	253	47 ans 7 mois	
S	25	4	41 ans	20	38 ans	24	38 ans 6 mois
	26	3	48 ans	23	38 ans 1 mois	26	39 ans 3 mois
	27	10	43 ans 6 mois	38	40 ans	48	40 ans 8 mois
	GROUPE 5	17	43 ans 8 mois	81	38 ans 11 mois	98	39 ans 9 mois
	28	6	40 ans 4 mois	20	41 ans 8 mois	26	41 ans 4 mois
	29	2	37 ans	6	41 ans 4 mois	8	40 ans 3 mois
	30			9	42 ans 1 mois	9	42 ans 1 mois
	GROUPE 6	8	39 ans 6 mois	35	41 ans 8 mois	43	41 ans 3 mois
	31	6	38 ans 2 mois	12	41 ans 9 mois	18	40 ans 6 mois
	32	5	43 ans 2 mois	19	41 ans 2 mois	24	41 ans 7 mois
	33	4	41 ans	6	42 ans 6 mois	10	41 ans 10 mois
	GROUPE 7	15	40 ans 7 mois	37	41 ans 7 mois	52	41 ans 3 mois
	34	1	46 ans	4	43 ans 9 mois	5	44 ans 2 mois
	35	3	40 ans 8 mois	7	40 ans 6 mois	10	40 ans 7 mois
	36			4	40 ans 6 mois	4	40 ans 6 mois
	37	2	41 ans 6 mois	3	43 ans 4 mois	5	42 ans 7 mois
	GROUPE 8	6	41 ans 10 mois	18	41 ans 8 mois	24	41 ans 9 mois
	60	5	45 ans 4 mois	34	41 ans 1 mois	39	41 ans 8 mois
	61	3	40 ans	21	43 ans 4 mois	24	42 ans 11 mois
	62	6	40 ans 4 mois	13	41 ans 9 mois	19	41 ans 3 mois
	63	3	43 ans 4 mois	27	42 ans 1 mois	30	42 ans 2 mois
	GROUPE 9	17	42 ans 3 mois	95	41 ans 11 mois	112	42 ans
	64	5	44 ans 9 mois	7	43 ans 8 mois	12	44 ans 2 mois
65	6	45 ans 10 mois	5	44 ans 7 mois	11	45 ans 3 mois	
66	5	46 ans 9 mois	8	41 ans 10 mois	13	43 ans 9 mois	
67	6	43 ans 2 mois	7	41 ans 6 mois	13	42 ans 3 mois	
68	2	39 ans	4	42 ans 3 mois	6	41 ans 2 mois	
69	4	42 ans	3	38 ans 4 mois	7	40 ans 5 mois	
GROUPE 10	28	44 ans 2 mois	34	42 ans 3 mois	62	43 ans 2 mois	
TOTAL SCIENCES	91	42 ans 7 mois	300	41 ans 1 mois	391	41 ans 5 mois	
PHARMACIE	85	1	40 ans	1	38 ans	2	39 ans
	86	3	40 ans	3	41 ans 8 mois	6	40 ans 10 mois
	87	3	42 ans	3	48 ans 4 mois	6	45 ans 2 mois
	GROUPE 11	7	40 ans 10 mois	7	44 ans	14	42 ans 5 mois
TOTAL GENERAL	200	45 ans	461	43 ans 4 mois	661	43 ans 10 mois	

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - h
Répartition des professeurs recrutés par ancienneté dans le corps d'origine (MCF) et groupe de disciplines CNU

Ancienneté (en années)	Groupe de disciplines										
	Langues et Littératures	Histoire-géographie et sciences humaines	Mathématiques et informatique	Physique	Chimie	Sciences de la terre	Mécanique, génie mécanique, génie informatique, énergétique	Biologie et biochimie	Pharmacie	Groupe interdisciplinaire	Total
1							1				1
2		2	1				1				
3					1						1
4	2	1	2	1				1	1		9
5	1	3	5	1	1		1	1			13
6	4	2	9		2		5	2		1	25
7	4	5	8	2	1		7	3		3	33
8	5	5	8	2	5		5	2	1	1	34
9	12	8	10	3	3	7	17	4	2	8	74
10	4	11	4	9	4	4	9	7	2	3	57
11	11	13	13	5	7	2	16	5	2	5	79
12	11	10	3	1	9	1	5	6	2	4	52
13	5	14	1		3	3	7	1		4	38
14	8	9	4	3	5	1	12	6	1	1	50
15	5	9	3	3	3	2	6	3		3	37
16	5	10	1	1	1		4	4	1	3	30
17				2	2	1	2	1		2	10
18	2	1	1	1	1		2	1			9
19		2	4	1			1	1	1	1	11
20	2	3	2				3				10
21	2		1								
24								1			1
Total	83	108	80	35	48	21	104	49	13	40	581
Moyenne	11 ans 6 mois	11 ans 9 mois	10 ans	11 ans 4 mois	11 ans 3 mois	11 ans 3 mois	11 ans 2 mois	11 ans 8 mois	11 ans 1 mois	11 ans 4 mois	11 ans 3 mois

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - i
Bilan de la phase de qualification par le CNU

Section	Titre de la section	Professeurs des universités		
		Dossiers examinés	Candidats retenus	Taux de qualification
01	Droit privé et sciences criminelles	5		
02	Droit public	4		
03	Histoire du droit et des institutions			
04	Science politique	5	1	20,00%
05	Sciences économiques	10	4	40,00%
06	Sciences de gestion	6		
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	62	46	74,19%
08	Langues et littératures anciennes	21	18	85,71%
09	Langue et littérature françaises	37	28	75,68%
10	Littératures comparées	19	11	57,89%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	36	32	88,89%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	23	12	52,17%
13	Langues et littératures slaves	9	6	66,67%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	33	22	66,67%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	25	16	64,00%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	74	47	63,51%
17	Philosophie	35	18	51,43%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	44	34	77,27%
19	Sociologie, démographie	62	29	46,77%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	35	18	51,43%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	37	29	78,38%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	85	60	70,59%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	37	25	67,57%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	30	11	36,67%
25	Mathématiques	141	120	85,11%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	119	100	84,03%
27	Informatique	172	117	68,02%
28	Milieux denses et matériaux	154	109	70,78%
29	Constituants élémentaires	59	46	77,97%
30	Milieux dilués et optique	76	61	80,26%
31	Chimie théorique, physique, analytique	129	80	62,02%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	120	61	50,83%
33	Chimie des matériaux	90	67	74,44%
34	Astronomie, astrophysique	18	16	88,89%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	57	48	84,21%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	52	31	59,62%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	23	14	60,87%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	165	114	69,09%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	110	64	58,18%
62	Energétique, génie des procédés	90	61	67,78%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	109	63	57,80%
64	Biochimie et biologie moléculaire	184	81	44,02%
65	Biologie cellulaire	150	110	73,33%
66	Physiologie	73	61	83,56%
67	Biologie des populations et écologie	67	50	74,63%
68	Biologie des organismes	93	63	67,74%
69	Neurosciences	88	32	36,36%
70	Sciences de l'éducation	59	19	32,20%
71	Sciences de l'information et de la communication	31	16	51,61%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	15	12	80,00%
73	Cultures et langues régionales	6	5	83,33%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	42	18	42,86%
76	Théologie catholique			
77	Théologie protestante			
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	15	7	46,67%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	30	10	33,33%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	26	8	30,77%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		3 297	2 131	64,63%

Source: GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Note : l'attention du lecteur est attirée sur le fait que ce tableau décrit les qualifications et non les qualifiés, une même personne pouvant se "re-qualifier" plusieurs années de suite ou obtenir une qualification dans des sections différentes.

Campagne de qualification - Année 2009

Tableau III - j
Répartition des qualifications par section du CNU, corps et sexe des individus qualifiés

Section du CNU	Professeurs des universités					
	Dossiers examinés			Qualifications		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
01	1	4	5			
02	1	3	4			
03						
04	1	4	5	1		1
05	3	7	10	1	3	4
06	1	5	6			
DROIT	7	23	30	2	3	5
07	30	32	62	25	21	46
08	15	6	21	12	6	18
09	20	17	37	14	14	28
10	7	12	19	4	7	11
11	24	12	36	21	11	32
12	7	16	23	4	8	12
13	5	4	9	3	3	6
14	18	15	33	11	11	22
15	8	17	25	6	10	16
16	30	44	74	19	28	47
17	6	29	35	3	15	18
18	15	29	44	12	22	34
19	17	45	62	4	25	29
20	13	22	35	8	10	18
21	22	15	37	18	11	29
22	30	55	85	26	34	60
23	12	25	37	10	15	25
24	10	20	30	3	8	11
70	25	34	59	8	11	19
71	12	19	31	7	9	16
72	6	9	15	6	6	12
73	3	3	6	2	3	5
74	9	33	42	6	12	18
76						
77						
LETTRES	344	513	857	232	300	532
25	22	119	141	19	101	120
26	29	90	119	22	78	100
27	33	139	172	20	97	117
28	20	134	154	17	92	109
29	8	51	59	6	40	46
30	10	66	76	8	53	61
31	32	97	129	19	61	80
32	33	87	120	15	46	61
33	26	64	90	15	52	67
34	5	13	18	4	12	16
35	11	46	57	9	39	48
36	12	40	52	4	27	31
37	7	16	23	6	8	14
60	15	150	165	10	104	114
61	16	94	110	9	55	64
62	17	73	90	11	50	61
63	21	88	109	18	45	63
64	75	109	184	28	53	81
65	62	88	150	42	68	110
66	29	44	73	26	35	61
67	26	41	67	18	32	50
68	41	52	93	29	34	63
69	36	52	88	13	19	32
SCIENCES	586	1 753	2 339	368	1 201	1 569
85	8	7	15	5	2	7
86	15	15	30	7	3	10
87	8	18	26	3	5	8
PHARMACIE	31	40	71	15	10	25
TOTAL	968	2 329	3 297	617	1 514	2 131

Source: GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - k
Analyse des postes pourvus par année de qualification du candidat nommé

Section	Titre de la section	Année de qualification	→ 2006	2007	2008	2009	Total	% (*)
05	Sciences économiques			1		2	3	66,67%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales			3	3	8	14	57,14%
08	Langues et littératures anciennes				1	4	5	80,00%
09	Langue et littérature françaises			4	3	9	16	56,25%
10	Littératures comparées		1	3		2	6	33,33%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes			2	4	20	26	76,92%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves		1		1	4	6	66,67%
13	Langues et littératures slaves					1	1	100,00%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes			1	4	6	11	54,55%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques		1		3		4	
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale		2	6	8	16	32	50,00%
17	Philosophie		3	1	2	2	8	25,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art			2	4	2	8	25,00%
19	Sociologie, démographie			2	3	9	14	64,29%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire		1	1	1		3	
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art		1		3	8	12	66,67%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique			2	9	9	20	45,00%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale			3	3	11	17	64,71%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme			2		3	5	60,00%
25	Mathématiques		2	3	6	13	24	54,17%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques		3	2	4	17	26	65,38%
27	Informatique		4	5	12	27	48	56,25%
28	Milieux denses et matériaux		3	5	10	8	26	30,77%
29	Constituants élémentaires			2	1	5	8	62,50%
30	Milieux dilués et optique		2	3	1	3	9	33,33%
31	Chimie théorique, physique, analytique		3	2	5	8	18	44,44%
32	Chimie organique, minérale, industrielle		3	8	7	6	24	25,00%
33	Chimie des matériaux		1	2	4	3	10	30,00%
34	Astronomie, astrophysique			1	2	2	5	40,00%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes		1	1	2	6	10	60,00%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère			2		2	4	50,00%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement			1	2	2	5	40,00%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil		1	3	11	24	39	61,54%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal		3	5	8	8	24	33,33%
62	Energétique, génie des procédés		2	4	5	8	19	42,11%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes		7	5	10	8	30	26,67%
64	Biochimie et biologie moléculaire		1	5	3	3	12	25,00%
65	Biologie cellulaire		4	1	1	5	11	45,45%
66	Physiologie		2	5	2	4	13	30,77%
67	Biologie des populations et écologie		2	2	2	7	13	53,85%
68	Biologie des organismes		2	1	3		6	
69	Neurosciences				2	5	7	71,43%
70	Sciences de l'éducation		2	2	2	8	14	57,14%
71	Sciences de l'information et de la communication			5	2	7	14	50,00%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques				1	1	2	50,00%
73	Cultures et langues régionales		1	2		1	4	25,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives		2	1	2	4	9	44,44%
76	Théologie catholique				1		1	
77	Théologie protestante			1			1	
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé			1	1		2	
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé			3	3		6	
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique			3	1	2	6	33,33%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES			61	119	168	313	661	47,35%
Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009			9,2%	18,0%	25,4%	47,4%	100,0%	

* Pourcentage des qualifiés en 2009 par rapport au total.

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités (session synchronisée - ANTEE)

Tableau III - 1
Analyse des postes pourvus par les candidats qualifiés et nommés en 2009

Section	Titre de la section	Dossiers examinés en 2009	Candidats qualifiés en 2009	Total nommés		
				Total toutes années de qualification confondues	Dont qualifiés en 2009	Taux de réussite des qualifiés en 2009
01	Droit privé et sciences criminelles	5				
02	Droit public	4				
03	Histoire du droit et des institutions					
04	Science politique	5	1			
05	Sciences économiques	10	4	3	2	50,00%
06	Sciences de gestion	6				
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générale:	62	46	14	8	17,39%
08	Langues et littératures anciennes	21	18	5	4	22,22%
09	Langue et littérature françaises	37	28	16	9	32,14%
10	Littératures comparées	19	11	6	2	18,18%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	36	32	26	20	62,50%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	23	12	6	4	33,33%
13	Langues et littératures slaves	9	6	1	1	16,67%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	33	22	11	6	27,27%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	25	16	4		
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie social	74	47	32	16	34,04%
17	Philosophie	35	18	8	2	11,11%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	44	34	8	2	5,88%
19	Sociologie, démographie	62	29	14	9	31,03%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	35	18	3		
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	37	29	12	8	27,59%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	85	60	20	9	15,00%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	37	25	17	11	44,00%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	30	11	5	3	27,27%
25	Mathématiques	141	120	24	13	10,83%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	119	100	26	17	17,00%
27	Informatique	172	117	48	27	23,08%
28	Milieux denses et matériaux	154	109	26	8	7,34%
29	Constituants élémentaires	59	46	8	5	10,87%
30	Milieux dilués et optique	76	61	9	3	4,92%
31	Chimie théorique, physique, analytique	129	80	18	8	10,00%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	120	61	24	6	9,84%
33	Chimie des matériaux	90	67	10	3	4,48%
34	Astronomie, astrophysique	18	16	5	2	12,50%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	57	48	10	6	12,50%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	52	31	4	2	6,45%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	23	14	5	2	14,29%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	165	114	39	24	21,05%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	110	64	24	8	12,50%
62	Energétique, génie des procédés	90	61	19	8	13,11%
63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	109	63	30	8	12,70%
64	Biochimie et biologie moléculaire	184	81	12	3	3,70%
65	Biologie cellulaire	150	110	11	5	4,55%
66	Physiologie	73	61	13	4	6,56%
67	Biologie des populations et écologie	67	50	13	7	14,00%
68	Biologie des organismes	93	63	6		
69	Neurosciences	88	32	7	5	15,63%
70	Sciences de l'éducation	59	19	14	8	42,11%
71	Sciences de l'information et de la communication	31	16	14	7	43,75%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	15	12	2	1	8,33%
73	Cultures et langues régionales	6	5	4	1	20,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	42	18	9	4	22,22%
76	Théologie catholique			1		
77	Théologie protestante			1		
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	15	7	2		
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	30	10	6		
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	26	8	6	2	25,00%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		3 297	2 131 *	661	313	14,69%

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

* Rappel : un même candidat peut être qualifié dans plusieurs sections

Bilan détaillé des opérations de recrutement des maîtres de conférences

Campagne 2009 - Session "synchronisée" (ANTEE)

Cette partie détaille les opérations de recrutement des maîtres de conférences pour chaque type de concours et pour chaque section du CNU.
L'approche démographique (notamment sexe et âge) des recrutés est complétée et par une mise en perspective des postes pourvus avec la phase de qualification en 2009

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES

Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche

Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes

Bureau des études de gestion prévisionnelle

- DGRH A1-1 -

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences

Tableau IV - a
Opérations de recrutement - Analyse par section et par article
Article 26-I-1

Section	Titre de la section	Postes offerts au recrutement	Postes non pourvus	Postes pourvus	% Postes pourvus
01	Droit privé et sciences criminelles	55	1	54	98,18%
02	Droit public	37	6	31	83,78%
03	Histoire du droit et des institutions	9		9	100,00%
04	Science politique	11	1	10	90,91%
05	Sciences économiques	66	6	60	90,91%
06	Sciences de gestion	99	24	75	75,76%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	28	3	25	89,29%
08	Langues et littératures anciennes	10	1	9	90,00%
09	Langue et littérature françaises	37		37	100,00%
10	Littératures comparées	5		5	100,00%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	80	3	77	96,25%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	15	2	13	86,67%
13	Langues et littératures slaves	3		3	100,00%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	48	3	45	93,75%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	11		11	100,00%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	61	3	58	95,08%
17	Philosophie	10		10	100,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	29	3	26	89,66%
19	Sociologie, démographie	34	1	33	97,06%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	6	1	5	83,33%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	24	1	23	95,83%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	32	1	31	96,88%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	34	1	33	97,06%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	12		12	100,00%
25	Mathématiques	56	3	53	94,64%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	73	6	67	91,78%
27	Informatique	121	8	113	93,39%
28	Milieux denses et matériaux	41	2	39	95,12%
29	Constituants élémentaires	16	2	14	87,50%
30	Milieux dilués et optique	19	1	18	94,74%
31	Chimie théorique, physique, analytique	44	1	43	97,73%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	41	3	38	92,68%
33	Chimie des matériaux	28	2	26	92,86%
34	Astronomie, astrophysique	11		11	100,00%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	28	1	27	96,43%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	7		7	100,00%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	8	1	7	87,50%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	95	14	81	85,26%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	45	7	38	84,44%
62	Energétique, génie des procédés	36	2	34	94,44%
63	Electronique, optronique et systèmes	41	1	40	97,56%
64	Biochimie et biologie moléculaire	42	3	39	92,86%
65	Biologie cellulaire	39	3	36	92,31%
66	Physiologie	32	3	29	90,63%
67	Biologie des populations et écologie	27	2	25	92,59%
68	Biologie des organismes	17	1	16	94,12%
69	Neurosciences	10	1	9	90,00%
70	Sciences de l'éducation	37	2	35	94,59%
71	Sciences de l'information et de la communication	36	2	34	94,44%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	3	1	2	66,67%
73	Cultures et langues régionales	2		2	100,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	34	2	32	94,12%
76	Théologie catholique	1	1		
77	Théologie protestante	3	1	2	66,67%
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	20	2	18	90,00%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	27	3	24	88,89%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	16		16	100,00%
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	1812	142	1670	92,16%
			7,84%	92,16%	

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Note de lecture: les postes dits "offerts au recrutement" ne comprennent pas ceux pourvus par mutation ou détachement

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences

Tableau IV - b
Opérations de recrutement - Analyse par section et par article

Article 26-I-2

Section	Titre de la section	Postes offerts au recrutement	Postes non pourvus	Postes pourvus	% Postes pourvus
06	Sciences de gestion	1		1	100,0%
09	Langue et littérature françaises	1		1	100,0%
19	Sociologie, démographie	1		1	100,0%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et de	1		1	100,0%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	1		1	100,0%
25	Mathématiques	1		1	100,0%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	1		1	100,0%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	2	1	1	50,0%
63	Electronique, optronique et systèmes	1		1	100,0%
65	Biologie cellulaire	1		1	100,0%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	1		1	100,0%
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	12	1	11	91,7%
			8,3%	91,7%	

source: DGRH A1-1, A2, ANTARES-ANTEE, juin 2009

Article 26-I-3

Section	Titre de la section	Postes offerts au recrutement	Postes non pourvus	Postes pourvus	% Postes pourvus
05	Sciences économiques	1	1		
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	1		1	100,0%
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	2	1	1	50,0%
			100,0%	100,0%	

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences

Tableau IV - c
Analyse par section, sexe et corps des postes pourvus, tous articles confondus

Section	Titre de la section	Maîtres de conférences			
		Femmes	Hommes	Total	% femmes sur total
01	Droit privé et sciences criminelles	21	33	54	38,89%
02	Droit public	9	22	31	29,03%
03	Histoire du droit et des institutions	3	6	9	33,33%
04	Science politique	3	7	10	30,00%
05	Sciences économiques	26	34	60	43,33%
06	Sciences de gestion	52	24	76	68,42%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générale	15	10	25	60,00%
08	Langues et littératures anciennes	5	4	9	55,56%
09	Langue et littérature françaises	23	15	38	60,53%
10	Littératures comparées	4	1	5	80,00%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	60	17	77	77,92%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	9	4	13	69,23%
13	Langues et littératures slaves	2	1	3	66,67%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	28	17	45	62,22%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	6	5	11	54,55%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	31	27	58	53,45%
17	Philosophie	2	8	10	20,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	14	12	26	53,85%
19	Sociologie, démographie	17	17	34	50,00%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	3	2	5	60,00%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	11	13	24	45,83%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	10	22	32	31,25%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	10	23	33	30,30%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	5	7	12	41,67%
25	Mathématiques	11	43	54	20,37%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	19	48	67	28,36%
27	Informatique	18	95	113	15,93%
28	Milieux denses et matériaux	10	29	39	25,64%
29	Constituants élémentaires	2	12	14	14,29%
30	Milieux dilués et optique	3	15	18	16,67%
31	Chimie théorique, physique, analytique	21	22	43	48,84%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	11	27	38	28,95%
33	Chimie des matériaux	15	11	26	57,69%
34	Astronomie, astrophysique	2	9	11	18,18%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	9	18	27	33,33%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	1	6	7	14,29%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	1	6	7	14,29%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	10	72	82	12,20%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	8	32	40	20,00%
62	Energétique, génie des procédés	12	22	34	35,29%
63	Electronique, optronique et systèmes	9	32	41	21,95%
64	Biochimie et biologie moléculaire	15	24	39	38,46%
65	Biologie cellulaire	21	16	37	56,76%
66	Physiologie	12	17	29	41,38%
67	Biologie des populations et écologie	11	14	25	44,00%
68	Biologie des organismes	6	10	16	37,50%
69	Neurosciences	4	5	9	44,44%
70	Sciences de l'éducation	24	11	35	68,57%
71	Sciences de l'information et de la communication	20	14	34	58,82%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques		2	2	0,00%
73	Cultures et langues régionales	2		2	100,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	14	19	33	42,42%
76	Théologie catholique				
77	Théologie protestante		2	2	0,00%
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	13	5	18	72,22%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	16	8	24	66,67%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique	8	8	16	50,00%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		697	985	1 682	41,44%

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences (session synchronisée - ANTEE)

Tableau IV - d
Répartition par grande discipline, groupe, section du CNU, corps, sexe et âge moyen

	Section	Maîtres de conférences					
		Femmes	Age Moyen	Hommes	Age Moyen	Total	Age Moyen
D R O I T	01	21	32 ans	33	31 ans 9 mois	54	31 ans 10 mois
	02	9	29 ans 8 mois	22	31 ans 11 mois	31	31 ans 3 mois
	03	3	32 ans 8 mois	6	32 ans 2 mois	9	32 ans 4 mois
	04	3	34 ans	7	34 ans 8 mois	10	34 ans 6 mois
	GROUPE 1	36	31 ans 7 mois	68	32 ans 1 mois	104	31 ans 11 mois
	05	26	31 ans	34	31 ans 1 mois	60	31 ans
	06	52	33 ans 3 mois	24	35 ans 7 mois	76	34 ans
	GROUPE 2	78	32 ans 6 mois	58	MCF--Total 02	136	32 ans 8 mois
	TOTAL DROIT	114	32 ans 3 mois	126	32 ans 6 mois	240	32 ans 4 mois
L E T T R E S	07	15	35 ans 11 mois	10	32 ans 6 mois	25	34 ans 6 mois
	08	5	32 ans	4	29 ans 6 mois	9	30 ans 10 mois
	09	23	35 ans 4 mois	15	36 ans 10 mois	38	35 ans 11 mois
	10	4	31 ans 3 mois	1	32 ans	5	31 ans 4 mois
	11	60	36 ans 4 mois	17	37 ans	77	36 ans 6 mois
	12	9	33 ans 2 mois	4	46 ans	13	37 ans 1 mois
	13	2	42 ans	1	38 ans	3	40 ans 8 mois
	14	28	36 ans 9 mois	17	40 ans	45	38 ans
	15	6	39 ans 6 mois	5	41 ans	11	40 ans 2 mois
	GROUPE 3	152	35 ans 11 mois	74	37 ans 4 mois	226	36 ans 5 mois
	16	31	32 ans 9 mois	27	37 ans	58	34 ans 8 mois
	17	2	36 ans	8	34 ans	10	34 ans 4 mois
	18	14	36 ans 4 mois	12	41 ans 8 mois	26	38 ans 9 mois
	19	17	34 ans 10 mois	17	36 ans 3 mois	34	35 ans 7 mois
	20	3	36 ans 8 mois	2	42 ans	5	38 ans 9 mois
	21	11	34 ans 5 mois	13	37 ans 8 mois	24	36 ans 2 mois
	22	10	38 ans 10 mois	22	36 ans 10 mois	32	37 ans 6 mois
	23	10	31 ans 6 mois	23	33 ans 5 mois	33	32 ans 10 mois
	24	5	34 ans 9 mois	7	37 ans 6 mois	12	36 ans 5 mois
	GROUPE 4	103	34 ans 6 mois	131	36 ans 8 mois	234	35 ans 8 mois
	70	24	43 ans 2 mois	11	42 ans 1 mois	35	42 ans 10 mois
	71	20	36 ans	14	35 ans 10 mois	34	35 ans 11 mois
	72			2	40 ans	2	40 ans
	73	2	38 ans			2	38 ans
	74	14	36 ans 8 mois	19	33 ans 3 mois	33	34 ans 9 mois
	GROUPE 12	60	39 ans 1 mois	46	36 ans 5 mois	106	37 ans 11 mois
	Théologie			2	35 ans	2	35 ans
TOTAL LETTRES	315	36 ans 1 mois	253	36 ans 10 mois	568	36 ans 5 mois	
S C I E N C E S	25	11	31 ans 2 mois	43	30 ans 8 mois	54	30 ans 9 mois
	26	19	30 ans 1 mois	48	29 ans 10 mois	67	29 ans 11 mois
	27	18	30 ans 4 mois	95	30 ans 9 mois	113	30 ans 8 mois
	GROUPE 5	48	30 ans 5 mois	186	30 ans 6 mois	234	30 ans 6 mois
	28	10	29 ans	29	31 ans 6 mois	39	30 ans 10 mois
	29	2	35 ans	12	29 ans 5 mois	14	30 ans 2 mois
	30	3	29 ans 8 mois	15	30 ans 11 mois	18	30 ans 8 mois
	GROUPE 6	15	29 ans 11 mois	56	30 ans 10 mois	71	30 ans 8 mois
	31	21	30 ans 2 mois	22	30 ans 9 mois	43	30 ans 6 mois
	32	11	30 ans 2 mois	27	30 ans 5 mois	38	30 ans 4 mois
	33	15	29 ans 5 mois	11	29 ans 10 mois	26	29 ans 7 mois
	GROUPE 7	47	29 ans 11 mois	60	30 ans 5 mois	107	30 ans 3 mois
	34	2	37 ans 6 mois	9	31 ans 1 mois	11	32 ans 3 mois
	35	9	30 ans 10 mois	18	31 ans 9 mois	27	31 ans 5 mois
	36	1	31 ans	6	29 ans 8 mois	7	29 ans 10 mois
	37	1	35 ans	6	29 ans 8 mois	7	30 ans 5 mois
	GROUPE 8	13	32 ans 2 mois	39	30 ans 11 mois	52	31 ans 3 mois
	60	10	31 ans 8 mois	72	30 ans 8 mois	82	30 ans 10 mois
	61	8	28 ans 7 mois	32	30 ans 10 mois	40	30 ans 5 mois
	62	12	29 ans 5 mois	22	29 ans 7 mois	34	29 ans 6 mois
	63	9	28 ans 10 mois	32	30 ans 7 mois	41	30 ans 3 mois
	GROUPE 9	39	29 ans 8 mois	158	30 ans 7 mois	197	30 ans 4 mois
	64	15	31 ans 3 mois	24	32 ans 11 mois	39	32 ans 3 mois
	65	21	33 ans 1 mois	16	34 ans 6 mois	37	33 ans 8 mois
	66	12	32 ans 3 mois	17	32 ans 5 mois	29	32 ans 4 mois
	67	11	33 ans 1 mois	14	31 ans 2 mois	25	32 ans
	68	6	31 ans 4 mois	10	32 ans	16	31 ans 9 mois
	69	4	33 ans 9 mois	5	34 ans 4 mois	9	34 ans 1 mois
	GROUPE 10	69	32 ans 5 mois	86	32 ans 9 mois	155	32 ans 7 mois
	TOTAL SCIENCES	231	30 ans 10 mois	585	30 ans 11 mois	816	30 ans 11 mois
P H A R M A C I E	85	13	29 ans 8 mois	5	30 ans 7 mois	18	29 ans 11 mois
	86	16	32 ans 5 mois	8	34 ans 10 mois	24	33 ans 3 mois
	87	8	33 ans 7 mois	8	31 ans 6 mois	16	32 ans 6 mois
	GROUPE 11	37	31 ans 8 mois	21	32 ans 6 mois	58	32 ans
TOTAL GENERAL		697	33 ans 6 mois	985	32 ans 8 mois	1682	33 ans

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences

Tableau IV - e
Bilan de la phase de qualification par le CNU

Section	Titre de la section	Maîtres de conférences		
		Dossiers examinés	Candidats retenus	Taux de qualification
01	Droit privé et sciences criminelles	259	88	33,98%
02	Droit public	210	42	20,00%
03	Histoire du droit et des institutions	58	27	46,55%
04	Science politique	269	101	37,55%
05	Sciences économiques	294	131	44,56%
06	Sciences de gestion	273	162	59,34%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générale:	312	190	60,90%
08	Langues et littératures anciennes	59	47	79,66%
09	Langue et littérature françaises	313	155	49,52%
10	Littératures comparées	140	59	42,14%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	204	122	59,80%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	61	45	73,77%
13	Langues et littératures slaves	52	34	65,38%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	184	100	54,35%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	125	88	70,40%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	282	139	49,29%
17	Philosophie	242	111	45,87%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	367	198	53,95%
19	Sociologie, démographie	397	263	66,25%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	242	119	49,17%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	245	158	64,49%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	493	313	63,49%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	203	136	67,00%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	155	74	47,74%
25	Mathématiques	271	249	91,88%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	311	256	82,32%
27	Informatique	707	466	65,91%
28	Milieux denses et matériaux	444	373	84,01%
29	Constituants élémentaires	150	117	78,00%
30	Milieux dilués et optique	270	232	85,93%
31	Chimie théorique, physique, analytique	451	294	65,19%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	441	278	63,04%
33	Chimie des matériaux	346	304	87,86%
34	Astronomie, astrophysique	138	121	87,68%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	166	141	84,94%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	163	127	77,91%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	113	93	82,30%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	448	311	69,42%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	364	219	60,16%
62	Energétique, génie des procédés	302	185	61,26%
63	Electronique, optronique et systèmes	368	156	42,39%
64	Biochimie et biologie moléculaire	942	514	54,56%
65	Biologie cellulaire	873	662	75,83%
66	Physiologie	331	272	82,18%
67	Biologie des populations et écologie	314	205	65,29%
68	Biologie des organismes	332	256	77,11%
69	Neurosciences	333	259	77,78%
70	Sciences de l'éducation	332	108	32,53%
71	Sciences de l'information et de la communication	257	71	27,63%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	113	72	63,72%
73	Cultures et langues régionales	47	25	53,19%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	207	98	47,34%
76	Théologie catholique	11	5	45,45%
77	Théologie protestante	7	5	71,43%
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	155	112	72,26%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	207	125	60,39%
87	Sciences biologiques, fondamentales et cliniques	306	198	64,71%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		15 659	9 811 *	62,65%

Source: GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Note : l'attention du lecteur est attirée sur le fait que ce tableau décrit les qualifications et non les qualifiés, une même personne pouvant se "re-qualifier" plusieurs années de suite ou obtenir une qualification dans des sections différentes.

Campagne de qualification - Année 2009

Tableau IV - f
Répartition des qualifications par section du CNU, corps et sexe des individus qualifiés

Section du CNU	Maîtres de conférences					
	Dossiers examinés			Qualifications		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
01	148	111	259	42	46	88
02	88	122	210	16	26	42
03	24	34	58	10	17	27
04	112	157	269	42	59	101
05	120	174	294	57	74	131
06	147	126	273	91	71	162
DROIT	639	724	1 363	258	293	551
07	194	118	312	123	67	190
08	35	24	59	28	19	47
09	206	107	313	102	53	155
10	89	51	140	40	19	59
11	127	77	204	82	40	122
12	45	16	61	36	9	45
13	33	19	52	22	12	34
14	134	50	184	74	26	100
15	66	59	125	48	40	88
16	173	109	282	89	50	139
17	90	152	242	40	71	111
18	206	161	367	113	85	198
19	189	208	397	134	129	263
20	131	111	242	68	51	119
21	129	116	245	79	79	158
22	240	253	493	152	161	313
23	84	119	203	52	84	136
24	75	80	155	43	31	74
70	187	145	332	65	43	108
71	127	130	257	37	34	71
72	43	70	113	22	50	72
73	21	26	47	10	15	25
74	71	136	207	34	64	98
76	5	6	11	2	3	5
77	3	4	7	1	4	5
LETTRES	2 703	2 347	5 050	1 496	1 239	2 735
25	49	222	271	46	203	249
26	96	215	311	77	179	256
27	165	542	707	100	366	466
28	137	307	444	120	253	373
29	33	117	150	24	93	117
30	79	191	270	65	167	232
31	204	247	451	129	165	294
32	198	243	441	118	160	278
33	138	208	346	128	176	304
34	26	112	138	24	97	121
35	68	98	166	55	86	141
36	66	97	163	52	75	127
37	42	71	113	34	59	93
60	103	345	448	70	241	311
61	73	291	364	43	176	219
62	105	197	302	56	129	185
63	79	289	368	28	128	156
64	543	399	942	295	219	514
65	528	345	873	389	273	662
66	190	141	331	156	116	272
67	172	142	314	109	96	205
68	193	139	332	149	107	256
69	180	153	333	143	116	259
SCIENCES	3 467	5 111	8 578	2 410	3 680	6 090
85	87	68	155	57	55	112
86	112	95	207	64	61	125
87	181	125	306	121	77	198
PHARMACIE	380	288	668	242	193	435
TOTAL	7 189	8 470	15 659	4 406	5 405	9 811

Source: GALAXIE/ANTARES, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences

Tableau IV - g
Analyse des postes pourvus par année de qualification du candidat nommé

Section	Titre de la section	Année de qualification	→ 2005	2006	2007	2008	2009	Total	% (*)
01	Droit privé et sciences criminelles			3	4	12	35	54	64,81%
02	Droit public				1	8	22	31	70,97%
03	Histoire du droit et des institutions				1	5	3	9	33,33%
04	Science politique			1	3	2	4	10	40,00%
05	Sciences économiques			2	7	12	39	60	65,00%
06	Sciences de gestion		1	1	3	15	56	76	73,68%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales			1	4	9	11	25	44,00%
08	Langues et littératures anciennes				3	4	2	9	22,22%
09	Langue et littérature françaises			8	8	8	14	38	36,84%
10	Littératures comparées				1	2	2	5	40,00%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes			6	3	23	45	77	58,44%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves			1		3	9	13	69,23%
13	Langues et littératures slaves					1	2	3	66,67%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes			3	8	14	20	45	44,44%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques			2		5	4	11	36,36%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale			3	11	12	32	58	55,17%
17	Philosophie			1	3	1	5	10	50,00%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art			3	2	9	12	26	46,15%
19	Sociologie, démographie			3	2	13	16	34	47,06%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire			1		1	3	5	60,00%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art			3	4	5	12	24	50,00%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique			3	12	10	7	32	21,88%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale			1	6	15	11	33	33,33%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme				4	3	5	12	41,67%
25	Mathématiques			3	12	18	21	54	38,89%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques			3	8	12	44	67	65,67%
27	Informatique			3	14	29	67	113	59,29%
28	Milieux denses et matériaux			7	7	10	15	39	38,46%
29	Constituants élémentaires				3	3	8	14	57,14%
30	Milieux dilués et optique			1	5	5	7	18	38,89%
31	Chimie théorique, physique, analytique			5	12	13	13	43	30,23%
32	Chimie organique, minérale, industrielle			5	8	12	13	38	34,21%
33	Chimie des matériaux			4	4	7	11	26	42,31%
34	Astronomie, astrophysique			3	3	1	4	11	36,36%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes			1	7	12	7	27	25,93%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère			2		3	2	7	28,57%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement			1	2	1	3	7	42,86%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil			5	10	22	45	82	54,88%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal			3	4	12	21	40	52,50%
62	Energétique, génie des procédés				8	12	14	34	41,18%
63	Electronique, optronique et systèmes				3	18	20	41	48,78%
64	Biochimie et biologie moléculaire			4	9	10	16	39	41,03%
65	Biologie cellulaire			7	4	15	11	37	29,73%
66	Physiologie			5	8	9	7	29	24,14%
67	Biologie des populations et écologie			5	7	8	5	25	20,00%
68	Biologie des organismes			2	3	3	8	16	50,00%
69	Neurosciences			3	2	1	3	9	33,33%
70	Sciences de l'éducation			1	5	11	18	35	51,43%
71	Sciences de l'information et de la communication		1	2	7	16	8	34	23,53%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques					2		2	
73	Cultures et langues régionales					1	1	2	50,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives			4	4	16	9	33	27,27%
76	Théologie catholique								
77	Théologie protestante				1	1		2	
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé			2	5	3	8	18	44,44%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé			1	6	6	11	24	45,83%
87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique			2	5	3	6	16	37,50%

TOUTES SECTIONS CONFONDUES	2	130	266	487	797	1 682	47,38%
	0,12%	7,73%	15,81%	28,95%	47,38%		

* Pourcentage des qualifiés en 2009 par rapport au total.

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences

Tableau IV - h
Analyse des postes pourvus par les candidats qualifiés et nommés en 2009

Section	Titre de la section	Dossiers examinés en 2009	Candidats qualifiés en 2009	Total nommés		
				Total toutes années de qualification confondues	Dont qualifiés en 2009	Taux de réussite des qualifiés en 2009
01	Droit privé et sciences criminelles	259	88	54	35	39,77%
02	Droit public	210	42	31	22	52,38%
03	Histoire du droit et des institutions	58	27	9	3	11,11%
04	Science politique	269	101	10	4	3,96%
05	Sciences économiques	294	131	60	39	29,77%
06	Sciences de gestion	273	162	76	56	34,57%
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	312	190	25	11	5,79%
08	Langues et littératures anciennes	59	47	9	2	4,26%
09	Langue et littérature françaises	313	155	38	14	9,03%
10	Littératures comparées	140	59	5	2	3,39%
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	204	122	77	45	36,89%
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	61	45	13	9	20,00%
13	Langues et littératures slaves	52	34	3	2	5,88%
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	184	100	45	20	20,00%
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	125	88	11	4	4,55%
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	282	139	58	32	23,02%
17	Philosophie	242	111	10	5	4,50%
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	367	198	26	12	6,06%
19	Sociologie, démographie	397	263	34	16	6,08%
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	242	119	5	3	2,52%
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art	245	158	24	12	7,59%
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	493	313	32	7	2,24%
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	203	136	33	11	8,09%
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	155	74	12	5	6,76%
25	Mathématiques	271	249	54	21	8,43%
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	311	256	67	44	17,19%
27	Informatique	707	466	113	67	14,38%
28	Milieux denses et matériaux	444	373	39	15	4,02%
29	Constituants élémentaires	150	117	14	8	6,84%
30	Milieux dilués et optique	270	232	18	7	3,02%
31	Chimie théorique, physique, analytique	451	294	43	13	4,42%
32	Chimie organique, minérale, industrielle	441	278	38	13	4,68%
33	Chimie des matériaux	346	304	26	11	3,62%
34	Astronomie, astrophysique	138	121	11	4	3,31%
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	166	141	27	7	4,96%
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	163	127	7	2	1,57%
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	113	93	7	3	3,23%
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	448	311	82	45	14,47%
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	364	219	40	21	9,59%
62	Energétique, génie des procédés	302	185	34	14	7,57%
63	Electronique, optronique et systèmes	368	156	41	20	12,82%
64	Biochimie et biologie moléculaire	942	514	39	16	3,11%
65	Biologie cellulaire	873	662	37	11	1,66%
66	Physiologie	331	272	29	7	2,57%
67	Biologie des populations et écologie	314	205	25	5	2,44%
68	Biologie des organismes	332	256	16	8	3,13%
69	Neurosciences	333	259	9	3	1,16%
70	Sciences de l'éducation	332	108	35	18	16,67%
71	Sciences de l'information et de la communication	257	71	34	8	11,27%
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	113	72	2		0,00%
73	Cultures et langues régionales	47	25	2	1	4,00%
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	207	98	33	9	9,18%
76	Théologie catholique	11	5	0		0,00%
77	Théologie protestante	7	5	2		0,00%
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	155	112	18	8	7,14%
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	207	125	24	11	8,80%
87	Sciences biologiques, fondamentales et cliniques	306	198	16	6	3,03%
TOUTES SECTIONS CONFONDUES		15 659	9 811 *	1 682	797	8,12%

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

* Rappel : un même candidat peut être qualifié dans plusieurs sections



**Bilan des postes de maître de conférences et de professeur des universités
non pourvus au terme des opérations de recrutement**

Campagne 2009 - Session "synchronisée" (ANTEE)

Cette partie précise la répartition des postes MCF et PR pour chaque type de concours et pour chaque section du CNU, qui resteront vacants au terme des opérations de recrutement. Les motifs de non pourvoi des postes sont fournis par les établissements, sur ANTARES-ANTEE

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES
Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes
Bureau des études de gestion prévisionnelle
- DGRH A1-1 -

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Tableau V
Analyse des postes non pourvus (session "synchronisée")

	Non vacant	Absence de candidature	Absence de lauréat proposé par le CA	Avis défavorable du président ou du directeur	Refus directeur art. L 713-9	Interruption de procédure	Non pourvus par l'algorithme		Total non pourvus
							Vœux préférentiels sur d'autres postes de ce recrutement	Aucun vœu des candidats classés	
Maîtres de conférences									
Article 26-I-1 : concours externes	1	1	53		5	32	39	11	142
Article 26-I-2 : concours réservés aux enseignants du 2nd degré						1			1
Article 26-I-3 : concours réservés aux professionnels		1							1
Total Maîtres de conférences	1	2	53		5	33	39	11	144
Professeurs des universités									
Article 46-1 : concours externes	2	20	71	3		13	30	9	148
Article 46-3 : concours réservés aux maîtres de conférences (voie longue) (*)									
Article 46-4 : concours réservés aux professionnels		1	2						3
Total Professeurs des universités (hors article 51)	2	21	73	3		13	30	9	151
TOTAL GENERAL (hors PR article 51)	3	23	126	3	5	46	69	20	295
	1,02%	7,80%	42,71%	1,02%	1,69%	15,59%	23,39%	6,78%	
Article 51 : recrutement des disciplines juridiques et économiques		41	13			2	3	4	63
Total Professeurs des universités (avec article 51)	2	62	86	3		15	33	13	214
TOTAL GENERAL	3	64	139	3	5	48	72	24	358
	0,84%	17,88%	38,83%	0,84%	1,40%	13,41%	20,11%	6,70%	

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

(*) Concours non terminés

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences

Tableau V - a
Analyse des postes non pourvus par section et par article

Article 26-I-1

Section	Titre de la section	Non vacant	Absence de candidature	Absence de lauréat proposé par le C/A	Avis défavorable du président ou du directeur	Refus directeur art. L 713-9	Interruption de procédure	Vœux préférentiels sur d'autres postes de ce recrutement	Aucun vœu des candidats classés	Total non pourvus
01	Droit privé et sciences criminelles							1		1
02	Droit public			3			2	1		6
04	Science politique			1						1
05	Sciences économiques			2				4		6
06	Sciences de gestion			9				14	1	24
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales			2			1			3
08	Langues et littératures anciennes			1						1
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	1		2						3
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves							2		2
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes			2					1	3
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale			2				1		3
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art			2				1		3
19	Sociologie, démographie						1			1
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire						1			1
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art						1			1
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique						1			1
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale						1			1
25	Mathématiques			1		1		1		3
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques						3	2	1	6
27	Informatique			2			3		3	8
28	Milieux denses et matériaux			1					1	2
29	Constituants élémentaires			1			1			2
30	Milieux dilués et optique						1			1
31	Chimie théorique, physique, analytique						1			1
32	Chimie organique, minérale, industrielle			1			1		1	3
33	Chimie des matériaux			2						2
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes							1		1
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement						1			1
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil			4		1	1	8		14
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal			2			3	1	1	7
62	Energétique, génie des procédés			2						2
63	Electronique, optronique et systèmes						1			1
64	Biochimie et biologie moléculaire			2			1			3
65	Biologie cellulaire						3			3
66	Physiologie			2			1			3
67	Biologie des populations et écologie						2			2
68	Biologie des organismes			1						1
69	Neurosciences						1			1
70	Sciences de l'éducation					2				2
71	Sciences de l'information et de la communication			2						2
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques					1				1
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives			1				1		2
76	Théologie catholique								1	1
77	Théologie protestante		1							1
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé			1				1		2
86	Sciences du médicament et des autres produits de santé			2					1	3
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	1	1	53		5	32	39	11	142
		0,70%	0,70%	37,32%		3,52%	22,54%	27,46%	7,75%	

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences

Tableau V - b
Analyse des postes non pourvus par section et par article

Article 26-I-2

Section	Titre de la section	Non vacant	Absence de candidature	Absence de lauréat	Avis défavorable du président ou du directeur	Refus directeur art. L 713-9	Absence de lauréat proposé par le CA	Interruption de procédure	Veux préférentiels sur d'autres postes de ce recrutement	Aucun vœu des candidats classés	Total non pourvus
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal							1			1
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES							1			1

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités

Tableau V - c
Analyse des postes non pourvus par section et par article

Article 46-1

Section	Titre de la section	Non vacant	Absence de candidature	Absence de lauréat	Absence de lauréat proposé par le C.A	Avis défavorable du président ou du directeur	Refus directeur art L 713-9	Interruption de procédure	Vœux préférentiels sur d'autres postes de ce recrutement	Aucun vœu des candidats classés	Total non pourvus
02	Droit public		1								1
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales				2						2
09	Langue et littérature françaises				1						1
10	Littératures comparées							1			1
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes		1		10			2	5		18
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves		1		1						2
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes		6		8			1	1		16
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques				3						3
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale		2		4				1	1	8
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art				5						5
19	Sociologie, démographie	1			1			1	2		5
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire							1			1
21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art								2		2
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique		1								1
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale		1		2				1		4
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	1			1				1		3
25	Mathématiques							1	1		2
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques				4			2	1		7
27	Informatique				5			1	4	4	14
28	Milieux denses et matériaux				1	1					2
29	Constituants élémentaires				1						1
31	Chimie théorique, physique, analytique				2					1	3
32	Chimie organique, minérale, industrielle				2						2
33	Chimie des matériaux				1						1
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes		2								2
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil				2				3		5
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal				1	2		1	1		5
62	Energétique, génie des procédés				3				1		4
63	Electronique, optronique et systèmes		1								1
64	Biochimie et biologie moléculaire				1			1	1	1	4
65	Biologie cellulaire		1		2				1	1	5
66	Physiologie		1		1						2
67	Biologie des populations et écologie								1	1	2
69	Neurosciences								1		1
70	Sciences de l'éducation		1		3			1	1		6
71	Sciences de l'information et de la communication				1				1		2
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives				1						1
85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé		1		2						3
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	2	20		71	3		13	30	9	148

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

1,35%	13,51%	47,97%	2,03%	8,78%	20,27%	6,08%
-------	--------	--------	-------	-------	--------	-------

Bilan de la campagne 2009 de recrutement et d'affectation des professeurs des universités

Tableau V - d
Analyse des postes non pourvus par section et par article

Article 46-4

Section	Titre de la section	Absence de candidature	Absence de lauréat proposé par le CA	Interruption de procédure	Vœux préférentiels sur d'autres postes de ce recrutement	Aucun vœu des candidats classés	Total non pourvus
05	Sciences économiques		1				1
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes		1				1
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil						
65	Biologie cellulaire	1					1
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	1	2				3
		33,33%	66,67%				

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009

Article 51

Section	Titre de la section	Absence de candidature	Absence de lauréat proposé par le CA	Interruption de procédure	Vœux préférentiels sur d'autres postes de ce recrutement	Aucun vœu des candidats classés	Total non pourvus
01	Droit privé et sciences criminelles	10	1				11
02	Droit public	11	1			1	13
03	Histoire du droit et des institutions	3			1		4
04	Science politique					1	1
05	Sciences économiques	8	8		1		17
06	Sciences de gestion	9	3	2	1	2	17
	TOUTES SECTIONS CONFONDUES	41	13	2	3	4	63
		65,08%	20,63%	3,17%	4,76%	6,35%	

Source: GALAXIE/ANTARES-ANTEE, DGRH A1-1 & DGRH A2, septembre 2009



MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE

<p>Table des disciplines ou sections du Conseil national des universités</p>

Campagne 2009 - Session "synchronisée" (ANTEE)

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES

Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche

Sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes

Bureau des études de gestion prévisionnelle

- DGRH A1-1 -

Grande Discipline	Groupe	Libellé sous-groupe	Section	Titre de la section du CNU
DROIT	1	Droit et science politique	01	Droit privé et sciences criminelles
			02	Droit public
			03	Histoire du droit et des institutions
			04	Science politique
	2	Sciences économiques et de gestion	05	Sciences économiques
			06	Sciences de gestion
LETTRES	3 a	Littératures	07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales
			08	Langues et littératures anciennes
			09	Langue et littérature françaises
			10	Littératures comparées
	3 b	Langues	11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes
			12	Langues et littératures germaniques et scandinaves
			13	Langues et littératures slaves
			14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes
			15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques
	4 a	Sciences humaines	16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale
			17	Philosophie
			18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art
			19	Sociologie, démographie
	4 b	Histoire-géographie	20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire
			21	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux; de l'art
			22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art; de la musique
			23	Géographie physique, humaine, économique et régionale
			24	Aménagement de l'espace, urbanisme
	14 a	Groupe interdisciplinaire	70	Sciences de l'éducation
			71	Sciences de l'information et de la communication
72			Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	
73			Cultures et langues régionales	
14 b	STAPS	74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	
20	Théologie	75	Théologie catholique, théologie protestante	
SCIENCES	5 a	Mathématiques	25	Mathématiques
			26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques
	5 b	Informatique	27	Informatique
			28	Milieux denses et matériaux
	6	Physique	29	Constituants élémentaires
			30	Milieux dilués et optique
			31	Chimie théorique, physique, analytique
	7	Chimie	32	Chimie organique, minérale, industrielle
			33	Chimie des matériaux
			34	Astronomie, astrophysique
	8	Sciences de la terre	35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes
			36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère
			37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement
			60	Mécanique, génie mécanique, génie civil
	9	Mécanique, génie mécanique, génie informatique, énergétique	61	Génie informatique, automatique et traitement du signal
			62	Energétique, génie des procédés
			63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes
			64	Biochimie et biologie moléculaire
	10	Biologie et biochimie	65	Biologie cellulaire
			66	Physiologie
67			Biologie des populations et écologie	
68			Biologie des organismes	
69			Neurosciences	
85			Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquées à la santé	
PHARMACIE	11	Pharmacie	86	Sciences du médicament et des autres produits de santé
			87	Sciences biologiques, fondamentales et clinique